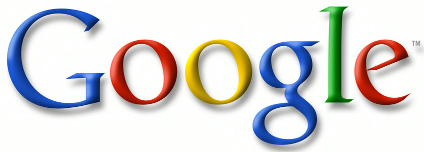
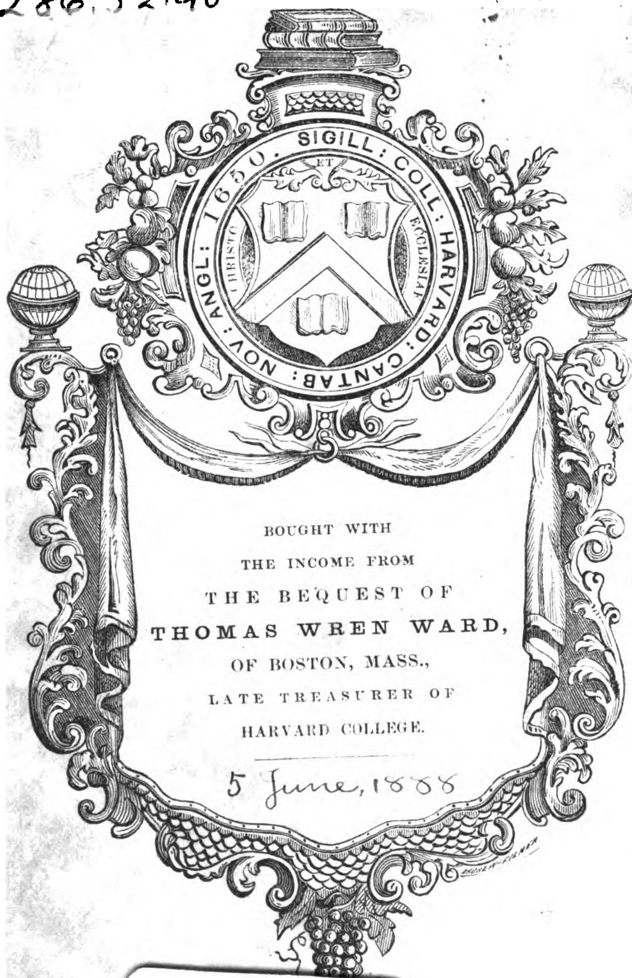



SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE



GRAMMAIRE

DE

L'IDIOME NIÇOIS

GRAMMAIRE

DE

L'IDIOME NIÇOIS

ACCOMPAGNÉE
DE NOMBREUX ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES
SUR CET IMPORTANT DIALECTE DE LA LANGUE D'*Oc*
ET PRÉCÉDÉE
D'UN EXPOSÉ DU VRAI SYSTÈME ORTHOGRAPHIQUE DE CE DIALECTE

PAR

Antoine Léandre
M. A.-L. SARDOU
Président honoraire
de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes,
Cabiscòu de l'École félibrenque de Bellanda

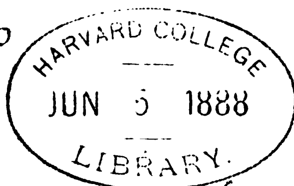
ET

M. J.-B. CALVINO
Professeur de Langues, Membre de ladite École



NICE
LIBRAIRIE VISCONTI, 2, RUE DU COURS
et chez les principaux libraires.

1881



Nice. — Imp. S. Cauvin-Empereur, rue de la Préfecture, 6.

AVERTISSEMENT

Avant la publication de mon étude sur l'*idiome niçois* [1], peu de personnes se faisaient une juste idée du langage vulgaire usité sur les bords du Paillon. Des hommes, fort instruits d'ailleurs, mais qui ne savaient rien de l'origine des langues néo-latines, rien de la littérature des troubadours, rien des anciens écrits en niçard, ne voyaient dans cet idiome, les uns qu'un patois grossier, ni provençal ni piémontais; les autres, qu'un mélange confus de mots frustes, de locutions corrompues provenant de sources fort diverses : pour d'autres enfin, moins fantaisistes, le niçois était tout simplement un mauvais dialecte italien. L'erreur de ces derniers avait du moins pour excuse la grande analogie qui existe entre les deux langues sœurs d'*oc* et de *si*, et en outre la forme elle-même des mots, qu'ils voyaient orthographiés à l'italienne.

Je démontrai, preuves en main, que l'idiome

1. L'Idiome niçois, *ses origines, son passé, son état présent,* étude publiée en 1878 sous les auspices et aux frais de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.

niçois n'était rien autre qu'un dialecte moderne de la vieille langue d'*oc*, fortement altéré dans sa forme, mais auquel on pouvait facilement rendre sa vraie physionomie. Je fis suivre mon étude sur cet idiome d'un exposé de la réforme orthographique qu'il convenait de faire et qui consistait à se rapprocher le plus possible de la manière dont nos pères écrivaient les mots de leur langage national antérieurement au 17e siècle, époque à laquelle Nice, subissant l'influence de l'enseignement officiel de l'italien, avait remplacé l'orthographe naturelle de son propre idiome par celle d'une langue étrangère. J'eus la satisfaction de voir approuver mon projet, en termes extrêmement flatteurs pour moi, par un juge des plus compétents, par Frédéric Mistral, l'illustre auteur de *Mireio*, et d'obtenir aussi l'adhésion des meilleurs esprits de Nice et du département [1].

A la fin de mon étude sur l'idiome niçois, j'exprimais le désir de voir bientôt paraître une grammaire et un dictionnaire de cet idiome: c'était là en effet le complément nécessaire de

1. Il me suffira de citer feu Eugène Emanuel, poète niçois très estimé de ses concitoyens, homme fort instruit, qui peu de temps avant sa mort me remit une note touchant les points principaux de la réforme proposée et dont voici la conclusion : « La manière d'écrire et de prononcer « des Provençaux en ce qui concerne le *c* et le *ch* devant « l'*e* et l'*i*, le *que* et le *qui*, est la seule vraie et nous devons « l'adopter ; je dirai mieux : *nous devons y retourner* ; car « elle fut celle des troubadours et de nos pères avant l'an« née 1600. »

mon travail. Or le dictionnaire était déjà en voie de préparation : un habile professeur de langues, M. Calvino, y travaillait ; et dès qu'il eût connaissance de mon projet de réforme orthographique, il l'adopta, d'autant plus volontiers qu'il venait de trouver l'énoncé d'un projet semblable parmi les excellentes notes inédites laissées par un très savant linguiste niçois, le capitaine Todon, décédé depuis moins de vingt ans [1].

Ainsi nous étions parfaitement d'accord, M. Calvino et moi, sur l'importante question de l'orthographe ; nous le fûmes sur bien d'autres points, et il accepta avec empressement la proposition

1. Todon, capitaine de frégate en retraite, grand érudit, philologue familiarisé avec neuf ou dix langues, grec, latin, hébreu, arabe, anglais, italien, espagnol, portugais, bas-breton, etc., a laissé de très intéressantes notes sur le dictionnaire provençal d'Honnorat. L'une de ces notes, datée de 1863, nous fait connaître en quelques mots son projet de réforme orthographique du dialecte niçois, réforme beaucoup plus radicale que la nôtre ; car elle n'est rien moins qu'un retour pur et simple à la vieille orthographe des troubadours, sans tenir compte des modifications que le temps a introduites dans la prononciation. Le lecteur peut en juger par les deux premiers vers suivants d'un long passage de la *Nemaïda,* que Todon a transcrits suivant son système orthographiqne ; d'après le nôtre ces deux vers doivent s'écrire ainsi :

> Soubre lou dous panchan d'un coulet toujou vert,
> Da li flou, da la frucha en toui lu tems cubert.

M. Todon les a écrits de la façon que voici :

> Sobre lo dos panchant d'un collet tojor vert,
> Da li flor, da la frucha en toi lu temp cubert.

que je lui fis de fonder à Nice, dans l'intérêt de l'idiome et de la littérature du pays, une société *félibrenque* sous la dénomination d'*Escola de Bellanda*, nom de l'ancien château de Nice.

A peine constituée, cette *école* décida qu'il serait fait tout d'abord la publication d'une grammaire de l'idiome niçois, en attendant que M. Calvino eût mis la dernière main à son dictionnaire. Je me chargeai de rédiger cette grammaire avec l'aide de M. Calvino, et le livre que nous offrons aujourd'hui au public est le résultat de notre collaboration.

L'ouvrage se divise en trois parties. La première, qui a pour titre *Orthographe et prononciation*, renferme l'exposé du système orthographique que nous avons adopté. On comprend facilement la raison de cette disposition dans le plan général de notre livre.

La seconde partie traite des dix espèces de mots : c'est la grammaire proprement dite. Ici, pour tout ce qui est du domaine de la grammaire générale, savoir les principes, les définitions, etc.; nous avons pris pour guide l'excellente grammaire française de M. Guérard.

La troisième partie se compose d'un grand nombre de remarques particulières sur les différentes espèces de mots. Le lecteur trouvera — nous aimons à le croire — que cette partie n'est pas la moins importante.

A.-L. SARDOU.

GRAMMAIRE DE L'IDIOME NIÇOIS

PREMIÈRE PARTIE

ORTHOGRAPHE ET PRONONCIATION

I.— Lettres et signes orthographiques

1.— L'alphabet de l'ancienne langue niçoise jusqu'au 17e siècle se composait des vingt-cinq lettres suivantes :

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v x y z

Ce même alphabet est parfaitement suffisant pour représenter tous les sons de l'idiome moderne.

Nous examinerons à part la valeur de toutes les voyelles et celle d'un certain nombre de consonnes qui exigent quelques mots d'explication.

2. — Les signes orthographiques sont, outre les signes de ponctuation communs à toutes les langues, les accents, le tréma, l'apostrophe et le trait d'union.

1° Accents. Notre idiome écrit ne fait usage que de l'accent aigu (´) et de l'accent grave (`) ; l'accent circonflexe (^) n'est nullement nécessaire.

On surmonte d'un accent, grave ou aigu suivant que le son est plus ou moins ouvert, toute voyelle finale sur laquelle la voix s'appuie et forme ce qu'on appelle

l'accent tonique ; exemples : *carità, cantà, soupà* (et tous les infinitifs de la première conjugaison), *café, perqué, aquì, acò, vertù* ; et l'on écrit sans accent *testa*, la *soupa* (subst. fém.), *canta* (3e pers. s. du prés. de l'ind.), *paire, vici, avaro, aquelu*, mots dont les finales sont sourdes et dans lesquels l'accent tonique porte sur la pénultième *tes, sou, can, pai*, etc. qui forme une syllabe longue.

Remarque. — L'accent, grave ou aigu selon le cas, se met aussi sur l'*e* final suivi d'une *s : diès acò*, vous dites cela ; *diès-lou*, dites-le ; *vouoli que lou diguès*, je veux que vous le disiez. — Voir ci-après : § V, VOYELLES FINALES.

2° TRÉMA. Le tréma (¨) se met sur la seconde de deux voyelles consécutives qui ne forment pas une diphthongue, pour indiquer que ces voyelles doivent être prononcées séparément. Exemples : *aï* (oui), *aüra* (maintenant), *taüt* (cercueil); tandis que l'on écrit sans tréma: *ai* (j'ai), *aurà* (il aura), *taut* (sorte de poisson), parce que dans ces mots les deux voyelles forment une diphthongue.

3° APOSTROPHE. L'apostrophe indique la suppression d'une voyelle et même d'une consonne par suite d'une élision ; exemples : L'esprit *e la sagessa ; Cent fes* d'un *pur incen* v'ai *presentat* l'omage (Rancher, *Nemaïda*, ch. 1, v. 115) ; N'a *fach toui rire* (Id. v. 3).

On doit aussi en faire usage dans tous les cas où il y a contraction comme dans l'exemple précédent *v'ai presentat l'omage* pour *vous ai presentat*.

4° TRAIT D'UNION. Ce signe sert à joindre certains mots étroitement unis par le sens, mais qui néanmoins doivent être parfaitement distincts, comme par exemple le pronom régime d'un verbe qui le précède immé-

diatement : *douna-mi*, *aima-lu*, *souvene-ti*, *souvenè-vous*.

On écrira donc : *en avisi-ti*, *laisse-mi*, *ten-ti*, *regarja-la*, *pourta-vous*, *sierve-v'en*, et non *en avisiti*, *laissemi*, *tenti*, *regarjala*, *pourtavous*, *sierveven*, comme on lit dans certains écrits récemment publiés à Nice.

Remarque. — On met entre deux traits d'union toute consonne employée comme lettre euphonique pour éviter un hiatus ; exemple : *Vau à*-n-*Avignoun*, je vais à Avignon. (*Dict. de Fr. Mistral*, lettre A).

II. — Consonnes et groupes de consonnes

C et CH

3. — La consonne *c* devant les voyelles *e*, *i* avait dans la vieille langue d'*oc* et a encore de nos jours, dans tous les dialectes modernes de cette langue, la valeur d'une *s* sonnant fortement, comme dans le mot français *ceci* [1]. Le niçois étant l'un de ces dialectes, on devra donc écrire *ciel*, *cent* et non *siel*, *sent*, formes que rien ne saurait justifier ; car elles ne viennent ni du latin, ni de la vieille langue niçoise, ni même de l'italien *cielo*, *cento*, où se voit toujours le *c* étymologique.

4. — De même le groupe *ch* figurait et n'a pas cessé de figurer devant toutes les voyelles le son chuintant

1. Voici quelques-uns des nombreux exemples que nous offrent les écrits du vieux temps depuis l'époque des troubadours jusqu'à la fin du 16e siècle : *Cel* que lo met, lo mieu *escien* (Bertrand du Puget, 1265) ; *precios* cors sant, *prince* de Cumania (Raymond Feraud ou Feraut, troubadour niçois, 1300); la bonna *licencia*, ambe *cels* (Jean Grimaldi de Beuil, 1397) ; los *citadins*, *recebran* (Bertrand Riquier, syndic de Nice, 1488); *principi*, *necessari*, *citadins* (Fr. Pellos, de Nice, 1492) ; *excellens arismethicians*, *civil*, *condecent* (Fulconis, de Nice, 1562).

che en français, *tche* en romano-provençal [1]. Lorsqu'au 17e siècle l'idiome niçois remplaça son orthographe propre par celle de la langue italienne, la notation *ch* perdit à Nice sa valeur ancienne et fut, comme dans l'italien, employée à figurer le son du groupe *qu* devant les voyelles *e*, *i* : jusqu'alors on avait écrit *que*, *aquela*, *querela*, *aqui*, *quinze*, *quiet* ; on écrivit *che*, *achela*, *cherela*, *achi*, *chinze*, *chiet*.

La fonction enlevée au groupe *ch* fut donnée au *c* simple devant les voyelles *e*, *i*, et au *c* doublé d'un *i* (ci) devant *a*, *o*, *u*, toujours conformément à la prononciation italienne. On écrivit donc *cef*, *cerit*, *cifre*, *cicoria*, au lieu de *chef*, *cherit*, *chifre*, *chicoria*, et *ciarrà*, *picion*, *ponciut*, au lieu de *charrà*, *pichon*, *ponchut* [2].

Comme il n'était pas possible de remplacer de la même façon la notation *ch* placée à la fin d'un mot, on trancha la difficulté au moyen d'une simple cédille sous le *c* : les anciens niçois écrivaient *fach*, *dich*, *liech*, *nuech* ; leurs descendants écrivirent *faç*, *diç*, *lieç*, *nueç*.

Le retour à l'orthographe primitive fait disparaître toutes ces anomalies.

1. Les exemples du *ch* sonnant *tche* abondent aussi dans les anciens écrits en niçard ; *drech*, *flecha* (Guillaume Boyer, troubadour niçois, m. vers l'an 1355) ; *chival*, *dicha*, *miech*, *drecha*, *facha* (Bertrand Riquier) ; *dich*, *dichas*, *fach*, *sobredicha* (François Pellos) ; *extrachia*, *drech* (Fulconis).

2. C'est par suite de l'adoption de l'orthographe italienne que quelques personnes, trompées par l'apparence des formes, ont pu penser que l'idiome niçois avait, dans la prononciation, subi l'influence italienne. La vérité est que cet idiome, plus que tout autre dialecte de la langue d'oc, est resté fidèle à la prononciation des vieux troubadours, et qu'en cela il n'a rien emprunté à l'italien : la preuve en est que les seules différences de prononciation existant réellement entre la langue de *si* et la langue d'*oc*, savoir la manière de prononcer l'*u* et le *z*, n'ont pas cessé d'exister entre l'italien et l'idiome niçois.

G et **J.** — **GH** (notation italienne)

5.— *G* suivi d'un *e* ou d'un *i* et *J* devant toute voyelle représentent en provençal la chuintante douce *dje* : *gela*, *gemì*, *giba*, *rougì* ; *jamai*, *Jesu*, *jouine*, *jugà*.

Pour rendre au *g* précédant les voyelles *e*, *i*, le son dur et fort qu'il a devant les trois autres voyelles *a*, *o*, *u*, le provençal a fait comme le français ; il a mis un *u* immédiatement après le *g* : *guerra*, *faguet*, *guidà*, *guignoun*.

Ici encore l'influence de l'italien fut grande et modifia singulièrement la forme des mots. Ainsi, l'ancienne notation romano-provençale *gu* fit place à la notation purement italienne *gh*, et les mots que nous venons de citer s'écrivirent ainsi : *gherra*, *faghet*, *ghidà*, *ghignoun*.

6. — D'autre part le *j* perdit sa qualité de consonne ; il devint le *j* italien, c'est-à-dire une véritable voyelle, un *i* long : il fallut forcément le remplacer par un *g* ou par le *gi* italien dans tous les mots où il figurait primitivement, tels que : *jamai*, *jardin*, *Jesu*, *jou*, *jouine*, *jugà* : on écrivit donc *giamai*, *giardin* , *Gesu* , *giou*, *giouine*, *giugà*.

Pour tous ces cas, comme pour le *c* et le *ch*, nous avons pensé qu'il convenait de rendre au niçois son orthographe première et de rejeter tout à fait la combinaison étrangère *gh*.

7. — *Remarques.* — I. Le *g* a toujours été employé dans la langue d'*oc* devant la voyelle *e* et s'emploie encore dans tous les dialectes de cette langue, suivant en cela l'usage de sa sœur la langue d'*oil* et conformément à l'étymologie : *gelà*, *gemì*, *general*, *age*, *abourdage*, *bagage*.

II. — L'emploi du *j* devant *e* n'a lieu que pour un très-petit nombre de mots et toujours par raison d'étymologie : *Jesu, Jerusalem.* Il ne peut se trouver devant un *i* qu'exceptionnellement par suite d'une élision, comme dans le français *j'irai,* ou en vertu de la loi de dérivation : *manjà, manji* [1].

Devant les voyelles *a, o, u,* c'est toujours le *j* : *jamai, Jorgi* (Georges), *jugà.* La raison en est que le *g* ayant toujours le son dur devant ces voyelles, ne saurait figurer le son chuintant qu'il a devant un *e* ou un *i.*

L. LL. mouillées et **GL** (notation italienne)

La lettre *L* ne devra se doubler que dans les mots où la prononciation fait entendre bien distinctement deux *l.* On écrira donc avec une seule *l* : ***vila*** (ville), ***estela, ela*** (elle), ***aquela,*** etc.

9. — Les deux *ll* mouillées du français et la notation *gl* de l'italien sont également à rejeter. On les remplace par une *h* entre deux voyelles : ***brihà*** (briller), ***auriha*** (oreille), ***Marsiha, abihà*** (habiller), ***abiha*** (il habille) [2].

N. B. — L'*h* figurant le son mouillé n'est pas nécessaire après les diphthongues *ai, ei, ui, oui,* qui ont par elles-mêmes un son demi mouillé ; exemples : ***travaià, muraia, sartaia, veia, vieia, abeia*** (abeille), ***buien, granouia, barbouià, s'aginouià, cuiì*** (cueillir).

1. Le radical du verbe *manjà* étant *manj,* la 1re p. du s. du prés. de l'indicatif sera nécessairement *manji* ; car le radical d'un verbe ne doit pas changer dans le cours de la conjugaison, si ce n'est pour quelques verbes irréguliers tels que *estre* et *anà,* qui, par l'effet de leur origine, n'ont pas dans tous leurs temps le même radical que celui de l'infinitif.

2. L mouillée se figurait autrefois de deux manières : 1° par *lh,* exemples: *vuelha, fuelh, aginolhar* (Bert. Riquier); *vulha, vulhas* (Fr. Pellos); *meravelhar, pilhar,* piller, prendre ; 2° par *ill,* exemples : *abillas,* habillés (Bert. Riquier); *vuilla* ou *vueilla, meravillar, pillar,* etc.

H

10. — Cette lettre n'a guère d'autre fonction que celle que nous venons d'indiquer ; elle s'emploie encore comme lettre initiale, muette ou aspirée, pour divers noms propres modernes dont la forme ne saurait être altérée, tels que *Hérault* (rivière et département français), *Hérat* (ville d'Asie), *Hobbema*, *Holbein*, *Henrion*, *Hambourg*, *Hanau* (ville de la Hesse), *Horn* (ville et cap), *Heinsius*, *Humboldt*, *Huyghens*, etc.

N. B.— L'*h* n'est nullement nécessaire devant la 3e pers. du sing. *a* du verbe *avé* (avoir) : l'accent placé sur la préposition *à* suffit pour distinguer ces deux mots à la lecture.

F

11. — On écrira toujours par une *f* les mots d'origine grecque où cette articulation est figurée en français par le groupe *ph* ; exemples : *fisica*, *filosofia*, *filologia*, *apostrofa*, *profeta*.

K, X, Z, V

12.— Peu de chose à remarquer touchant ces quatre lettres.

K et *X* ne sont guère employés que dans un très petit nombre de termes techniques ou scientifiques, ou bien encore de noms propres étrangers : *kilo*, *shako* ou *chako*, *gecko*, *Kiel*, *Kiew*, *Kepler*, *Aiax*, *Xante*.

Nota. — La lettre *x* se rencontre souvent dans les anciens textes : *dels exemples* (Fr. Pellos. 1492) ; *extrachia*, extraite, *excellens* (Fulconis. 1562); et Rancher a écrit *fixa*, 3e personne du singulier du présent de l'indicatif : *fixa lou jou e l'oura* (Nemaïda, ch. II, v. 85).

Le *Z* est plus souvent employé que ces deux dernières lettres, tant pour les noms communs que pour les noms propres : *zero*, *zona*, *zoologia*, *bronze*, *quinze*, *Zoroastre*, *Zabulon*, *Zemira*. Cette lettre doit se prononcer comme dans le mot français *zéphir*.

13. — *V*. Quelques personnes, trompées par une prononciation défectueuse, font un emploi abusif de cette lettre : au lieu de *oui*, *uech* (huit), etc., elles écrivent *voui*, *vuech* ; ce sont là des formes tout à fait condamnables.

III.— Consonnes finales

14.— *Règle générale.* Une consonne ne doit terminer un mot écrit que si la prononciation ou la loi de dérivation l'exigent.

Ainsi l'on écrit avec la consonne finale : *terrour*, *infer*, *roucas*, *la pas*, *aimas*, *aimes* (tu aimes), *tres*, *proujet*, *espavent* ; et sans cette consonne : *plesì*, *cendrié*, et les infinitifs des verbes : *aimà*, *cantà*, *poudé*, *voulé*, *finì*, *flourì*, etc.

Cette règle admet quelques exceptions relativement aux consonnes *t*, *d*, *r*, *s*.

15. — Les adjectifs et participes dont l'*a* final du féminin est précédé d'une consonne, doivent se terminer au masculin par cette consonne, bien qu'elle ne sonne pas à la prononciation, Exemples :

Prudent,	fém.	*prudenta*.	*Bavard*,	fém.	*bavarda*
Mouort,	—	*mouorta*.	*Premier*,	—	*premiera*.
Calmant,	—	*calmanta*.	*Carnassier*	—	*carnassiera*.

En effet une consonne ne peut se trouver devant l'*a* final du féminin, forme dérivée, qu'autant qu'elle termine le masculin. C'est tout simplement dans ce cas la règle de la formation du féminin dans les adjectifs.

16. — *Remarques.* — I. Cette règle d'orthographe s'applique à tous les substantifs qualificatifs désignant comme de véritables adjectifs la fonction, la profession, la nationalité, la condition, etc., et qui par conséquent ont un féminin correspondant. Exemples :

President,	fém.	*presidenta.*
Avoucat,	—	*avoucata.*
Courrespoundent,	—	*courrespoundenta*
Rentier,	—	*rentiera,*
Pourtier,	—	*pourtiera.*
Marchand,	—	*marchanda.*
Mountagnard,	—	*mountagnarda.*
Niçard,	—	*Niçarda.*
Allemand	—	*Allemanda.*
Flamand	—	*Flamanda.*

N.-B.— Cependant en poésie on peut supprimer l'*r* finale du masculin par nécessité de la rime.

II.— Dans beaucoup de cas la dentale forte *t* du masculin s'est changée au féminin en la dentale douce *d* ; Exemples : *marrit*, *marrida ; cremat*, *cremada ; finit*, *finida; tengut*, *tenguda; rescountrat*, *rescountrada*. — C'est là une permutation très fréquente dans toutes les langues.

III. — Les adverbes de manière, qui sont formés généralement du féminin d'un adjectif et du latin *mente* (ablatif de *mens*), devraient, par raison d'étymologie, prendre un *t* final ; *dignament*, *prudentament* ; toutefois l'usage général est de ne pas écrire ce *t* à la fin de ces adverbes :

Desplega li parpela,
É sousten *dignamen* aquesta gran querela.
(Rancher, *Nemaïda*, ch. II. v. 37).

[Ouvre les paupières, et soutiens dignement cette grande querelle].

Et de même pour les substantifs ayant la terminaison *ment* en français : *moment*, *moumen ; contentement*, *countentamen*.

IV. — Quelques personnes de la classe populaire prononcent le *t* final précédé d'une voyelle, comme si cette lettre était suivie d'un *é*, ce qu'elles font surtout pour les participes passés ; par exemple, au lieu de dire, en faisant légèrement entendre le *t* : *Sieu anat*, *es vengut*, elles disent : *Sieu ana-té*, *es vengu-té*, donnant ainsi au mot une syllabe de plus. On ne peut que désapprouver une telle prononciation.

17. — Par raison d'étymologie ou pour cause de dérivation, certains mots prennent une *s* finale, quoique cette consonne ne se fasse pas entendre à la prononciation. Exemples : *nous, vous, vers* (préposition), *envers*.

18. — *Remarques*. — I. Dans la prononciation de quelques mots tels que *tros*, morceau ; *gros*, adjectif ; *tres*, trois, etc., on fait à volonté entendre ou non l'*s* finale : cela suffit pour qu'on doive l'écrire.

II. — *Pas* (s.m. du latin *passus*), qui a pour dérivés *passà*, *passage*, etc., prend une *s* par les mêmes raisons d'étymologie et de dérivation. Il en est de même de *pas* employé adverbialement avec la négation (*n'es* pas *vengut)*, et qui est le même mot que le substantif *pas*. (Voir le grand dictionnaire de Littré).

III. — *Pas* employé de cette manière s'élide souvent avec la voyelle initiale du mot suivant, et dans ce cas on remplace l'*s* par une apostrophe. Exemple :

Pa'n sóu, pa'n denié, pa'na maïa

(ROUMANILLE. *La part dóu Bon Dieu*).

[Pas un sou, pas un denier, pas une maille.]

IV. — Voyelles

19.— Les voyelles sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u* et *y*, ce qui fait en tout six voyelles ; mais l'*y* n'est en réalité qu'un *i* simple ou double.

Ces voyelles se prononcent dans les mots écrits absolument comme en français, sauf néanmoins l'émission faible ou forte, sourde ou pleine, de la voix, et aussi le son de l'*e*, qui n'est jamais muet en romano-provençal.

20.— Il existe réellement une sixième voyelle représentée, comme en français, par le groupe *ou*, équivalent à l'*u* du latin et de l'italien. Il ne faut pas confondre ce groupe avec la diphthongue *òu* (voir ci-après).

N. B. — La prononciation de la voyelle composée *ou* et de l'*o* simple offre parfois une nuance assez délicate, surtout lorsque la syllabe est nasale, comme dans *saboun*, savon, et *sabon*, ils savent. Tout ce que nous pouvons dire à cet égard, c'est que l'on doit écrire *ou* toutes les fois que le son est plein et sonore, ce qui a lieu surtout dans les monosyllabes. Exemples: *lou noum*, *noun* (adv. de négation), *soun* (son et ils sont), *amour*, *bountà*, *courouna*, *coustà*, *doulourousamen*.

21. — Bien que l'*y* fasse en quelque sorte double emploi avec l'*i*, il est bon, croyons-nous, de le conserver, ne serait-ce que pour la lecture des anciens textes, où cette lettre se montre assez fréquemment. Mais nous pouvons encore aujourd'hui l'employer utilement : on a signalé, par exemple, le mot français *moyen*, rendu dans une publication périodique en niçois, de cinq manières différentes en langage populaire : *moyen*,

moïen, *mojen*, *mouyen* et *mouojen*. La première forme *moyen*, par un *y*, nous paraît de beaucoup préférable ; et au lieu de ces deux autres vilains mots *mouojenna*, *vouoyella*, que chacun a pu lire dans un journal rédigé en niçois, on écrira plus simplement *moyena*, *voyela*.

V.— Voyelles finales

22. — Toute voyelle finale peut avoir deux valeurs différentes : elle représentera un son faible et sourd ou fort et accentué, selon que l'accent tonique portera sur la syllabe pénultième ou sur la voyelle finale elle-même. Dans le premier cas, la syllabe pénultième est longue et la voyelle finale devient en quelque sorte muette : *la soupa* (la soupe), *canta* (il chante) ; dans le second cas, la pénultième est brève ; la voix appuie et se repose sur la voyelle finale, qui prend ainsi un son plein et sonore : ce que l'on constate dans l'écriture en surmontant cette voyelle d'un accent grave ou aigu, suivant que le son est plus ou moins ouvert : *soupà* (souper), *cantà* (chanter), *café*, *perqué* (pourquoi).

23.— Voici quelques exemples pour toutes les voyelles finales :

A faible : la *soupa*, *testa* (tête), *canta* (il chante).
fort : *carità* (charité), *soupà* et *cantà* (v. à l'infinitif).

E faible : *astre, paire, campestre*.
fort : *santé, café, canapè, perqué*.

I faible : *vici, delici*, *fini* (adj. pl.), *veni* (je viens).
fort : *finì* et *venì* (v. à l'infin.), *aquì* (là).

O faible : *avaro, goto* (verre à boire), *trono*.
fort : *acò* (cela), *numerò*, *avisò*.

U faible : *elu* (eux), *aquelu* (ceux), *aima-lu* (aime-les).
fort : *vertù*, *moussù* (monsieur).

24. — Nous devons faire à ce sujet quelques remarques importantes :

1° En poésie les voyelles finales accentuées forment des rimes masculines, les faibles constituent des rimes féminines : ce qui prouve que dans ce dernier cas ces voyelles sont véritablement muettes. Exemples :

Ben de gen mi diran : « Que sota vanità !
Emb'ai siéu cant, aquéu si cres de n'encantà.
Perqué n'a fach toui rire en assemblant doui rima,
Pensa de l'Elicon estre soubre la cima

(Rancher, *Nemaïda*, ch. I, v. 1.)

[Bien des gens me diront : « Quelle sotte vanité ! Avec ses chants, celui-ci croit nous enchanter. Parce qu'il nous a fait tous rire en assemblant deux rimes, il pense être sur la cime de l'Hélicon. »]

Canten donca de Nem li vertù, lou courage.

(*Id.* ch. I, v. 23.)

[Chantons donc de Nem les vertus, le courage.]

Milton, nen pihan toui per de gros Marcantoni,
N'a vougut fa spavent embe lou sieu demoni.

(*Id.* ch. I, v. 31.)

[Milton, nous prenant tous pour de gros Marcantoni (nigauds), a voulu nous faire épouvante avec son démon.]

2° Les mots terminés par une voyelle ayant le son faible et formant, comme on vient de le voir, une désinence féminine, peuvent s'élider ou non, à volonté, avec la voyelle du mot suivant. Exemples :

Que sigon feble o fouort, gran, pichoui, paure o ric.

(*Nemaïda*, ch. I, v. 165.)

[Qu'ils soient faibles ou forts, grands, petits, pauvres ou riches.]

La terra es redouna (la terr'es), *un feble amic* (un febl'amic), *lou vici es coundanable* (lou vicies), *li ai dounat lou miéu couor* (liai dounat).

Ces deux derniers exemples nous montrent que de l'élision peut résulter une diphthongue.

Ajoutons à cela que la poésie niçoise admet fort bien l'hiatus :

Tamben, maugrà lu *diéu e* lou vouostre pouvoir.
(*Nemaïda*, ch. 1, v. 117)

[Aussi, malgré les dieux et votre pouvoir.]

3° Divers dialectes provençaux ont remplacé par un *o* l'*a* final au son faible, qui jadis terminait un grand nombre de mots, substantifs, adjectifs, certaines flexions des verbes, participes, prépositions, adverbes et conjonctions. Ces dialectes prononcent et écrivent :

Testo	au lieu de	*testa*	*Li parlo*	au lieu de	*li parla*
Terro	—	*terra*	*Vestido*	—	*vestida*
Bello	—	*bella*	*Senso*	—	*sensa*
Pleno	—	*plena*	*Encaro*	—	*encara*
Cantavo	—	*cantava*	*Coumo*	—	*couma*

L'ancienne désinence en *a* s'est conservée dans le comté de Nice, dans la haute Provence, à Montpellier, en Auvergne, dans le Limousin, en Catalogne, etc. [1]. Ces différences dialectales peuvent être maintenues

1. La substitution de l'*o* à l'*a* final date du XVIe siècle; elle s'explique facilement : l'*a* faible est, comme nous l'avons dit, une voyelle muette ; elle a un son sourd participant légèrement du son *o* : à Nice et en divers autres lieux du Midi, c'est le son *a* qui domine; ailleurs c'est le son *o*. Dans l'arrondissement de Grasse, qui après 1860 a été détaché du département du Var pour faire partie de celui des Alpes-Maritimes, l'*o* a été également substitué à l'*a* final, et l'on dit toujours *testo, terro, cantavo, senso, coumo*, etc.

sans le moindre inconvénient pour la langue commune à tous les pays de la vieille langue d'*oc* : il n'y a aucune raison légitime à vouloir, sous un prétexte quelconque, faire prévaloir l'une de ces formes. La chose, d'ailleurs, serait impossible : on n'impose pas toute un prononciation nouvelle à des populations entières ; et si cela pouvait se faire, les Niçois, comme tous les habitants des autres contrées où la vieille forme a persisté, auraient le droit de dire : « C'est notre manière de prononcer et d'écrire qui doit l'emporter, car elle a pour elle l'étymologie et l'ancien usage ; la vôtre est tout simplement une altération. »

VI. — Diphthongues

25.— Il y a diphthongue toutes les fois que l'oreille perçoit deux voyelles distinctes dans une seule émission de voix et dans la même syllabe, comme par exemple ***dia*** du mot français ***diable***, et dans l'adjectif monosyllabique ***fier*** ; mais il n'y a pas diphthongue dans ***fier***, verbe qui est de deux syllabes: ***fi-er***.

On dit généralement qu'il y a triphthongue, lorsque la syllabe renferme trois voyelles, même dans le cas où à la prononciation l'oreille n'en perçoit réellement que deux.

26.— Nous avons déjà fait observer que le groupe ***ou*** est une voyelle composée seulement dans la forme, qu'elle équivaut à l'***u*** italien et qu'elle ne doit pas être confondue avec la véritable diphthongue ***òu***. Cette voyelle entre dans la composition de diverses diphthongues, comme on peut le voir dans le tableau suivant.

Tableau des diphthongues :

Perçues par l'oreille	Figurées	
Aou	— *au* :	dau, mau, fanau, cavau.
Eou	— *èu* ou *éu* :	bèu (beau), lèu, capèu, béu (il boit).
Ieou	— *iéu* :	iéu (je ou moi), Diéu, miéu, estiéu [1].
Oou	— *òu* ou *óu* :	bòu, pòu, carreiròu, roussignòu.
Ouo	— *ouo* :	bouon, bouosc, souon, pouont, couor, fouol.
Uou	— *uou* :	muou, couguou.
Oui	— *oui* :	ferouil, pouiron (*Nemaïda*, ch. III et IV).
Aï, eï, oï	— *ai, ei, òi* :	mai, palai, lei, rei, gòi, bòia, Savòia.
Oua [2]	— *oi* :	chois, soir, toileta.
Ouin	— *oin* [3] :	soin.

N. B. — On voit que dans les quatre premières diphthongues la voyelle *u* qui suit une autre voyelle prend le son de l'*u* italien légèrement sourd : il en était de même dans la vieille langue.

27. — Faisons ici quelques remarques importantes :

1° *Au, èu*. Ces deux notations sont de l'époque même des troubadours, qui écrivaient *auguri*, *nos autres*, *leu*, *leugier*, etc.

2° *Iéu*. A Nice et en divers autres lieux, l'*e* de *ieu* se fait si peu entendre à la prononciation, que cette notation est bien moins une triphthongue qu'une diph-

1. *I* devant une voyelle forme d'autres diphthongues qui dans l'écriture ne sauraient présenter aucune difficulté ; en voici quelques exemples :

ia : diable, aria, Antonia. — *ie* : pieta, ciel, premier, fier.
ien : gardien, coumedien. — *io* : viola.

Mais il ne faut pas croire que dans chacun de ces cas il y ait toujours diphthongue : ainsi dans *armounia*, *Maria*, l'*a* se prononce séparément de l'*i* et forme à lui seul une syllabe.

2. Même son que la diphthongue *oi* du français *choix*, *croire*.

3. Diphthongue nasale.

thongue; aussi dans plusieurs dialectes du Midi écrit-on : *iou*, *Diou*, *miou*, *estiou*.

3° *Òu* ou *óu*. L'accent sur l'ò est nécessaire pour distinguer cette diphthongue de la voyelle composée *ou* : d'ailleurs il indique aussi que c'est sur cet *ò* que porte l'accent tonique.

Les diphthongues *óu* et *au* ne doivent pas être employées indifféremment l'une pour l'autre. Par exemple : *dóu* et *daù* n'ont pas la même valeur : la première forme est le génitif et la seconde l'ablatif de l'article contracté avec la préposition *de*. Exemples : l'*enfant* dóu *rei*, l'enfant du roi ; *souorte* dau *jardin*, il sort du jardin.

Nota. — Les deux formes *fau* (je fais) et *cau* (il faut) sont plus correctes que *fòu* et *còu* : on doit donc les préférer à ces dernières ; mais *fòu*, signifiant *il faut*, est très bon.

4° *Ouo*. Rancher avait proposé de remplacer la notation *ouo* par celle-ci *uo*, en donnant à l'*u* le son faible *ou* : nous avions cru d'abord devoir adopter cette dernière notation; mais désireux de nous écarter le moins possible des formes orthographiques en usage dans tous les autres départements du Midi, nous renonçons à la réforme proposée par l'auteur de la *Nemaïda*, avec d'autant plus de raison que lui-même ne l'a presque jamais appliquée.

5° *Uou*. Autre notation admise par Rancher. « Les mots *muou*, *couguou*, dit-il, paraîtraient bien singulièrement écrits soit qu'on mît un *u* italien ou un *o* fermé, comme *muu* ou *muo*, *cuguu* ou *couguo* ». Cette observation est fort juste. D'ailleurs, la justification de la notation *uou*, est dans l'origine même de la voyelle

composée *ou*, qui est non-seulement une modification de l'*o* simple, comme en fournissent la preuve grand nombre de vieux mots, tels que l'article *lo* (lou), *torre* (tourre), *tot* (tout), mais qui tire aussi une seconde origine des anciens groupes formés d'une *l* précédée d'un *u* ou d'un *o* ; exemples : *muou* anciennement *mul*, *couguou* de *cogul*, *pous* de *pols* (poussière). On peut remarquer à ce propos que des faits parfaitement analogues se manifestent dans les mots niçois *au*, *dau*, *mau*, *cavau*, etc. anciennement *al*, *dal*, *mal*, *caval*, ainsi que dans les mots français *au*, *cou*, *licou*, *sou*, *fou*, *mou*, etc., primitivement *al* (à le), *col*, *licol*, *sol*, *fol*, *mol*.

6° *Oi*. Au moyen de cette notation on évitera certaines formes disgracieuses dans l'écriture d'un assez grand nombre de mots : incontestablement, *soir*, *toileta*, *mouchoir*, *froissa*, valent mieux que *soar* ou *souor*, *toualeta*, *mouchouar*, *froassa* [1].

7° *Oin*. La diphthongue nasale *oin* sonnant comme dans le français *soin*, *loin*, *groin*, existait sous cette forme et avec le même son dans la vieille langue d'*oc*. Exemples :

Non o dic mas quar ieu *soing* no n'ai. (BERTRAND *de Palassol*).

[Je ne le dis que parce que soin (ou souci) je n'en ai]

Cug esser *loing* en Espanha. (FOLQUET *de Marseille*).

[Je crois être loin en Espagne]

Cette raison suffit pour en autoriser l'usage : on écrira donc *soin* et non *suin* ou *souin*.

1. Cette notation a déjà été proposée depuis longtemps : au dernier couplet de sa chanson du conscrit niçard de 1848, intitulée : *La miéu bella Niça*, M. Eug. Emanuel a écrit *espoir* rimant avec *cuor* (couor).

VII.— Remarques particulières

28. — *Mots dérivés du latin en* TIO. — Ces mots changent en *c* le *t* du latin ; exemples :

Admiratio — *admiracioun*
Creatio — *creacioun*
Natio — *nacioun*

29.— *Emploi du* c *avec ou sans cédille et de l'*s.— Dans l'emploi de l'*s* ou du *c* ayant le son fort d'une *s*, l'ancien provençal s'est généralement guidé sur l'étymologie comme le français. On devra donc écrire par un *c* : *cigala, coumençà, espaci, felicità, limaça, França, Niça* ; et avec deux *s* : *adressa, caissa, assetà, baissà, cassà.*

Le *c* cédille, il est vrai, n'était pas en usage dans la vieille langue d'*oc* ; mais ce n'est point une raison pour qu'on ne doive pas l'admettre dans les dialectes modernes. Les accents aussi et la plupart des signes de ponctuation n'étaient guère connus jadis ; faut-il aujourd'hui les proscrire comme invention relativement moderne ?

Ainsi c'est par raison d'étymologie que nous écrivons *Niça* et non *Nissa*. En effet les Romains appellèrent notre ville *Nicœa* et *Nicia*, d'un nom grec dont le radical était νίκη (victoire) ; or le *c* latin a toujours correspondu au κ grec : ici donc la consonne *c* est constitutive du mot tout autant que l'*n* ; dès lors il convient aujourd'hui de la conserver, puisque nous pouvons le faire [1].

1. Nous n'ignorons pas que le nom de la ville de Nice se présente sous trois formes différentes dans les vieux écrits en langue romane d'*oc* : *Niza* (R. Féraud), *Nissa* (B. Riquier et Fulconis), *Nisa* (F. Pellos); nous croyons même que ces trois formes étaient tout à fait équivalentes ; car à l'époque du troubadour Féraud, le *z* prenait le son dur de l'*s* et l'on écrivait indifféremment *zo que* ou *so que* (ce que). Mais nous sa-

30.— *Mots commençant par* ES *ou simplement* S. — *Es* initial est tout à fait dans le génie de la langue romano-provençale : *esprit*, *escondre*, *escapà*, *estatua*, *escrich ;* c'est la bonne forme. Mais on trouve aussi quelquefois chez les poètes ces sortes de mots écrits sans l'*e* initial, de cette manière : *sprit*, *scondre*, *scapà*, *statua*. Il y a là une licence poétique parfaitement légitime ; toutefois il convient dans ce cas de remplacer l'*e* initial par une apostrophe :

Lou gai souléu l'avié *'spelido* (MISTRAL, *Mirèio*, ch. I.)
[Le gai soleil l'avait fait éclore]

Nem, dintre lou miéu *'sprit*, es mai qu'Agamemnon
(RANCHER, *Nem.*, ch. I, v. 17.)
[Nem, dans mon esprit, est plus qu'Agamemnon]

31. — *N'en* et *nen*. — La première locution est un mot composé de la négative *noun* et du pronom *en* : il y a contraction de *noun* avec *en*, il faut donc une apostrophe après l'*n* : *N'*en *pouodi plus*, je n'en puis plus ; *N'*en *sabi ren*, je n'en sais rien.

Mais on doit écrire sans apostrophe : *Tu* nen *vouos*, tu en veux, parce que dans ce cas il n'y a pas de négation : c'est simplement une seconde forme du pronom *en*.

32. — *Nen* est en outre une expression locale qui a la valeur du pronom *nous*.

Per *nen* mettre en lou sac en touta conjountura,
Li frema an un talent qu'es un don de natura :
Dau sesso mascoulin si sabon faire un juec,
Nen menon per lou nas et *nen* fan resta nec.
(RANCHER, *Nem.*, ch. II. v. 109.)

vons aussi pourquoi les anciens n'ont pas, comme nous, écrit *Niça* ; ils ne l'ont pas fait par une très bonne raison : c'est que le *ç* avec cédille n'avait pas encore été inventé de leur temps. Le mot latin *Nicia* se prononçait *Nissia* ; on finit par dire *Nissa*, et l'on figura cette prononciation du mieux que l'on pût, par un *z* ou par deux *s* et même par une seule : nos pères, bien certainement, auraient fait usage du même moyen que nous, s'ils l'avaient eu à leur disposition.

[Pour nous mettre dans le sac en toute conjoncture, les femmes ont un talent qui est un don de nature : du sexe masculin elles savent se faire un jeu, elles nous mènent par le nez et nous font rester sots (nous rendent idiots).]

Il peut aussi s'élider; exemple :

Emb'ai siéu cant, aquéu si cres de *n*'encantà

(RANCHER, *Nem.*, ch. I, v. 2.)

[Avec ses chants, celui-là croit nous enchanter]

Voir aux *Remarques particulières sur le pronom* (alin. 163) l'origine de *nen* signifiant *nous* ou *en*.

33. — *Formes défectueuses.* — On trouve quelquefois dans les écrits en niçois des locutions mal orthographiées, selon nous, parce qu'on n'a pas tenu compte des éléments qui les constituent : telles sont par exemple les expressions *apena*, *emplaça, quauquaren* (écrit *caucaren*). Ces locutions sont composées de deux parties bien distinctes ; il conviendrait en les écrivant de séparer ces parties, comme on faisait jadis : nous préférons donc *à pena*, *en plaça*, *quauqua ren*.

VIII. — Formes incorrectes résultant d'une mauvaise prononciation

34. — Dans tous les pays, en fait de prononciation, il y a le bon et le mauvais usage : naturellement, la bonne prononciation est celle des classes éclairées, des personnes de la bonne compagnie; la prononciation défectueuse est celle des classes populaires, dépourvues d'une instruction suffisante.

Ainsi à Paris, foyer de lumières cependant, le bas peuple dit assez généralement :

Castonade	*au lieu de*	cassonade
Colidor	—	corridor
Mairerie	—	mairie
Ormoire	—	armoire
Sècoupe	—	soucoupe
Siau d'eau	—	seau d'eau
Trésoriser	—	thésauriser, etc.

Il n'en saurait être à Nice autrement que partout ailleurs, et c'est ce dont l'écrivain et le grammairien doivent tenir compte.

On ne doit pas oublier néammoins qu'à Nice, comme en tout autre pays, le mauvais usage a fini quelquefois par devenir plus général que le bon, même parmi les gens instruits. Nous citerons ici trois cas de ce genre.

35. — 1° *Féminin des adjectifs en* OUS. — La règle générale, pour la formation de l'adjectif féminin, est d'ajouter un *a* au masculin se terminant par une consonne : *bouon*, *bouona* ; *prudent*, *prudenta* ; *fouol*, *fouola*. Dans tous les dialectes du midi depuis le Var jusqu'aux Pyrénées, les adjectifs en OUS suivent cette règle : *afrous*, *afrousa* ; *malurous*, *malurousa* ; à Nice on fait le féminin en OUA, *afroua*, *maluroua*. Cette formation, à peu près inconnue dans le reste de l'ancien comté de Nice, est évidemment irrégulière.

D'ailleurs la preuve de cette irrégularité est donnée par la forme des adverbes de manière qui dérivent des adjectis en OUS : on sait en effet que la règle générale de la formation de ces adverbes est d'ajouter *ment* ou *men* à l'adjectif féminin : *afrousa*, *afrousamen* , *malurousa*, *malurousamen* : et c'est ainsi que disent les

personnes qui parlent bien : elles trouvent affreuses les formes *afrouamen*, *malurouamen*, et les abandonnent à ceux qui ont le goût assez mauvais pour les employer.

Quant au féminin en OUVA usité dans la classe populaire de Nice, (afrouva, malurouva), c'est une forme barbare due à une prononciation détestable, comme celle de *voui*, *vuech* (alinea 13), et que l'on doit absolument rejeter.

Pour couper court à toutes ces irrégularités, il serait vraiment à désirer que l'on reprît l'ancien usage, en soumettant les adjectifs en OUS à la règle générale de la formation du féminin.

2° *Senche* ou *sen che* (ce que *ou* ce qui), que depuis assez longtemps l'on à employé jusqu'à ce jour, sont deux formes doublement défectueuses résultant d'une mauvaise prononciation et d'une mauvaise orthographe. *Cen que* est bien certainement préférable : nous devons dire cependant que nous voudrions voir remplacer cette locution par *ce que*, comme on disait jadis, comme on dit encore dans une grande partie du midi de la France et comme Rancher a dit plus d'une fois, écrivant selon l'orthographe italienne usitée alors, *se che* pour *ce que* [1].

3° C'est aussi à une mauvaise prononciation qu'est due la forme bizarre *pen*, qui vient du mot latin *pes*, *pedis*, lequel a donné en français *pied*, en italien *piede* et *piè*, en espagnol *pie*, en portugais *pe*, en provençal

1. Achetas toui de couor *ce que* lou couor vous douna.
(*Nemaïda*, IV, vers 54.)
[Acceptez tous de cœur ce que le cœur vous donne].

Sabon *ce qu*'un coumbat a de terrible e cousta. (*Id.* VII. v. 200.)
[Ils savent ce qu'un combat a de terrible et coûte].

et autrefois à Nice *ped* et *pe* [1]. On comprend que le *d* du latin soit tombé dans *piè* et *pe ;* mais d'où peut provenir l'*n* de *pen*, si ce n'est de ce que l'on a donné à tort le son nasal à la voyelle *e* de ce mot, comme aussi du mot *cen* de *cen que* (ce que ou ce qui) ?

Néanmoins, la prononciation *pen*, quoique défectueuse, a été consacrée par l'usage, même dans la classe des personnes instruites et appartenant à la meilleure bourgeoisie de la cité : nous n'avons donc rien de mieux à faire que de constater simplement ce fait, en disant à l'imitation d'Horace *(Art poétique)* : *Sic voluit usus*,

Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

Mais l'usage ne pourrait-il pas changer et devenir meilleur ?

1. A la fin du 15e siècle les Niçois n'avaient pas encore altéré la prononciation de ce mot ; ils disaient tout uniment *pe*, comme disent encore leurs voisins d'outre Var. En voici la preuve sans réplique : « Secundament, aneron la gent da *pe*, ben abillas, ambe albarestas.... « Davant premier los enfans cridant: Savoya ! pueis la gent à *pe* e lors « estendars...... Si metran tres dessa e tres della à *pe*.... Deissendent *pe* « à terra, tos prenon congiet. » (*Bertrand Riquier*, syndic de la ville de Nice, en 1488).

DEUXIÈME PARTIE

LES DIX ESPÈCES DE MOTS OU PARTIES DU DISCOURS

36. — Il y a dans la langue niçoise dix espèces de mots que l'on appelle *les parties du discours*, savoir : le *nom* ou *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

CHAPITRE PREMIER

Le nom ou substantif

37. — Le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à nommer un être, c'est-à-dire une personne, un animal ou une chose, comme : Charles, livre, cheval, maison , *Carle*, *libre*, *cavau*, *maioun*.

38. — Il y a deux sortes de noms : le nom *commun* et le nom *propre*.

Le nom *commun* est celui qui convient à toutes les personnes, à toutes les choses semblables ou de la même espèce ; exemples : homme, cheval, maison, *ome*, *cavau*, *maioun*.

Le nom *propre* est le nom particulier d'une personne ou d'une chose, comme : Adam, Louis, Eve, Nice, *Adam*, *Louis*, *Eva*, *Niça*.

39. — Il y a des noms communs appelés *collectifs*, parce qu'ils expriment une collection, c'est-à-dire une

réunion de personnes ou de choses, comme : la foule, une troupe, une multitude, *la foula*, *una troupa*, *una multituda*.

40. — Genre et nombre. Dans les noms il faut considérer le *genre* et le *nombre*.

Il y a deux genres, le *masculin* et le *féminin*. Les noms d'hommes ou de mâles sont du genre masculin, comme : le père, *lou paire*, un lion, *un lioun*, ; les noms de femmes ou de femelles sont du genre féminin, comme : la mère, *la maire*, une lionne, *una liouna*.

On a aussi donné, par imitation, le genre masculin ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles, comme : un livre, une table, le soleil, la lune, *un libre*, *una taula*, *lou souleu*, *la luna*.

Remarque. On reconnaît qu'un nom commun est du genre masculin, quand on peut mettre *lou* ou *un* devant ce nom : *lou paire*, le père, *lou souleu*, le soleil, *un libre*, un livre. On reconnaît qu'il est du féminin, quand on peut mettre *la* ou *una*, *la taula*, la table, *una liouna*, une lionne.

41. — Dans les noms il y a deux nombres, le *singulier* et le *pluriel* : le singulier, quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose, comme : *un ome*, *un libre*, un homme, un livre ; le pluriel, quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme : *lu ome, doui libre*, les hommes, deux livres.

42. — *Remarque*. En niçois les noms ne prennent aucun signe au pluriel : l'article et en outre, pour un nom féminin au pluriel, l'adjectif qui se rapporte à ce nom servent à marquer les deux nombres ; exemples : *lou paire*, *lu paire*, le père, les pères ; *la taula*, *li taula*, la table, les tables ; *una fiha saja*, *de fiha saji*, une fille sage, des filles sages.

CHAPITRE II

L'Article

43. — L'article est un petit mot que l'on met ordinairement devant les noms communs, et qui en prend le genre et le nombre.

44. — Il n'y a qu'un article en niçois comme en français, savoir : *lo* (le) et *la* au singulier ; *lu, li* (les) au pluriel [1].

Lou se met devant un nom masculin singulier : *lou paire, lou libre ; la* se met devant un nom féminin singulier : *la maire, la taula.* Au pluriel, *lu* se met devant un nom masculin : *lu paire, lu libre,* et *li* devant un nom féminin : *li maire, li taula.*

N. B. — Quelques écrivains modernes donnent à l'article son ancienne forme *lo* ; Rancher n'a jamais écrit autrement que *lou.*

45. — Il y a trois remarques à faire sur l'article.

1° Devant un mot commençant par une voyelle, on retranche *ou* de l'article *lou, a* de l'article *la,* et on les remplace par une apostrophe. Ainsi, l'on dit l'*age* pour *lou age,* l'*amploua* pour la *amploua.*

Cette suppression d'une lettre que l'on remplace par une apostrophe s'appelle *élision ;* et l'on dit alors que l'article est *élidé.*

1. On admettait autrefois deux autres articles dits indéfinis : *un,* fem. *une* et *des* (*de* en niçois). Pour les grammairiens modernes le premier mot n'est rien autre que l'adjectif numéral *un* ; et *des,* contraction de l'article avec la préposition *de,* est simplement le reste d'une locution elliptique à sens partitif, telle que *plusieurs des, quelques-uns des, certain nombre de* : d'où il résulte que le mot *des* joue dans ce cas le rôle d'un des adjectifs indéfinis *plusieurs, quelques, certains.*

2° Devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne, on dit *dóu* pour *de lou*, *au* pour *à lou*, *dau* pour *da lou*. Exemples : *dóu paire,* du père ; *au paire*, au père ; *veni dau jardin,* je viens du jardin.

Devant tout nom masculin pluriel commençant par une consonne ou par une voyelle, on emploie l'article contracté *dei* pour *de lu*, *ai* pour *à lu*, *dai* pour *da lu* [1]. Exemples : *dei paire*, des pères, *ai paire*, aux pères ; *ven dai païs lu plus sauvage*, il vient des pays les plus sauvages.

Cette réunion en un seul mot de l'article *lou*, *lu*, avec les prépositions *de*, *à*, *da*, s'appelle *contraction ;* et l'on dit que les mots *dóu*, *au*, *dau*, *dei*, *ai*, *dai*, sont des articles contractés.

La contraction de l'article féminin singulier et pluriel *la*, *li*, n'a jamais lieu ; on dit au singulier comme au pluriel : *à la taula*, *de la taula*, *à li taula*, *de li taula*, *da la taula*, *da li taula*.

3° Après la préposition *eme* ou *embe* (avec), on trouve *ei* et plus souvent *au*, *ai*, employés comme articles simples au lieu de *lou*, *lu*. Exemple :

Emb'ai siéu cant, aquéu si cres de n'encanta
(RANCHER, *Nem.*, I, v. 2.)

[Avec ses chants, celui-là croit nous enchanter]

Voir *Remarques particulières,* alinéa 153.

1. Ces contractions se sont faites à l'époque où à Nice, comme aujourd'hui encore dans les autres dialectes romans, l'article masculin pluriel était *li* et non *lu*.

CHAPITRE III

L'Adjectif

46. — L'adjectif est un mot que l'on ajoute au nom pour exprimer la qualité d'une personne ou d'une chose, c'est-à-dire pour marquer comment est cette personne ou cette chose. Exemples : *homme grand*, *papier blanc*, *belle maison*.

Quand on dit *homme grand*, le mot *grand* fait connaître comment est l'homme, *grand* est un adjectif. De même dans *papier blanc*, *belle maison*, le mot *blanc* dit comment est le papier, le mot *belle* comment est la maison : ces mots *blanc*, *belle* sont des adjectifs.

On connaît qu'un mot est un adjectif, quand on peut y joindre le mot *persouna* (personne), ou le mot *cauva* (chose): ainsi *saja* (sage), *agreabla* (agréable) sont des adjectifs, car on peut dire *persouna saja*, personne sage ; *cauva agreabla*, chose agréable.

47. — *Remarque.*— Certains noms sont employés comme adjectifs quand ils expriment une qualité, un état, une manière d'être d'une personne désignée par un autre nom. Exemple : *Allessandre lou gran era* **rei** *de Macedonia,* Alexandre le grand était roi de Macédoine; le mot *rei* (roi) est ici employé comme adjectif [1].

Au contraire un adjectif peut être employé comme nom ; le véritable nom est alors sous-entendu. Exemples :

Se soufrès tantu *sot*, soufrès la miéu mania.
(*Nemaïda*, ch. I, v. 11.)
[Si vous souffrez tant de *sots*, souffrez ma manie]

C'est-à-dire *tantu* ome *sot*, tant d'*hommes* sots.

1. Voyez d'autres exemples, alinéa 16.

48.— **On distingue trois sortes d'adjectifs : les adjectifs** *qualificatifs*, les adjectifs *déterminatifs* et les adjectifs *indéfinis*.

Les adjectifs *qualificatifs* expriment simplement la qualité comme : *lou* **bèu** *libre,* le beau livre.

Les adjectifs *déterminatifs* limitent et précisent la personne ou l'objet désigné par le nom auquel ils se rapportent ; exemples : **moun** *paire*, mon père ; **aquesta** *maioun*, cette maison. — Quand je dis *moun paire*, il s'agit de l'homme dont je suis l'enfant et non de toute autre personne : le mot *moun* est un adjectif déterminatif. Il en est de même du mot *aquesta* dans le second exemple.

Les adjectifs *indéfinis* sont ceux qui marquent que les noms auxquels ils sont joints, sont employés d'une manière générale, indéterminée ; par exemple, lorsqu'on dit : **Plusiur** *accident soun arrivat*, **certeni** *cauva mi plason*, (plusieurs accidents sont arrivés, certaines choses me plaisent), on désigne les accidents, les choses d'une manière indéterminée, sans en préciser le nombre, la nature, etc.

49. — Les adjectifs prennent les deux genres *masculin* et *féminin*. Cette différence de genre se marque en niçois par la dernière lettre, qui est toujours, au féminin, *a*.

50.— Formation du féminin des adjectifs. — *Règle générale.* On forme le féminin d'un adjectif en ajoutant un *a* au masculin. Exemples :

Bouon	fém.	*bouona*	*Crudel*	fém.	*crudela.*
Sant	—	*santa*	*Fier*	—	*fiera.*
Prudent	—	*prudenta*	*Premier*	—	*premiera.*
Util	—	*utila*	*Superbi*	—	*superbia.*

Remarques. — I. Les adjectifs terminés par une *s* précédée d'une voyelle, doublent au féminin l'*s* avant l'*a*, si cette consonne doit avoir le son dur dans la terminaison. Exemples : *gras*, *grassa; espes*, *espessa ; las*, *lassa*; *gros*, *grossa*, etc.

Mais on ne double pas l'*s*, si cette lettre, dans la terminaison *sa* du féminin, doit avoir le son doux du *z* : *difus*, *difusa* ; *gris*, *grisa* ; *gus*, *gusa; suspès*, *suspesa ; francés*, *francesa; Piemountés* ou, moins bien, *Pimountés*, *Piemountesa*. Voir *Remarques particulières*, alinéa 155.

II.— Les adjectifs terminés par *et*, *it*, *ut*, changent la dentale forte *t* en la douce *d* dans la formation de leur féminin. Exemples : *crouat*, *crouada ; marrit*, *marrida ; assidut*, *assiduda*.

Les participes passés qui ont les mêmes terminaisons *at*, *it*, *ut*, changent aussi au féminin le *t* en *d* : *cantat*, *cantada ; finit*, *finida ; plasut*, *plasuda*.

Cependant un certain nombre d'adjectifs gardent au féminin le *t* du masculin et suivent la règle générale, tels sont : *beat*, *distrat*, *esat*, *immediat, ingrat*, *gratuit*, *trait*, *aut*, *malaut, brut* , *mut*, *prompt*, dont le féminin est *beata*, *distrata*, *esata*, etc.

III.— Les adjectifs terminés par *f* changent au féminin l'*f* en *v* ; exemples : *pensif*, *pensiva ; actif*, *activa*. — Mais *apocrif* et *gof* font *apocrifa* et *gofa*.

IV.— Ceux qui sont terminés en *ur* font leur féminin en *usa : acourdur*, *acourdusa* ; *troumpur*, *troumpusa ; parlur*, *parlusa*.

Excepté *dur*, *escur*, *futur*, *pur*, *impur*, *impoustur*, *madur* et *segur*, qui suivent la règle générale : *dura*, *escura*, etc.

V.— Les adjectifs en *tour* changent au féminin *tour* en *trissa ;* exemples : *pecatour*, *pecatrissa ; proutetour*, *proutetrissa ; actour*, *actrissa*. Il faut excepter

creditour et *impoustour* qui suivent la règle générale et font *creditoura*, *impoustoura*.

VI. — *Autour*, *scultour* et *pintre* sont des deux genres.

VII.— Dans la majeure partie du département des Alpes-Maritimes, comme dans les autres pays de la langue d'*oc*, les adjectifs en *ous* suivent la règle générale : *coupious*, *coupiousa ; famous*, *famousa ; ountous*, *ountousa* ; *generous*, *generousa* : mais à Nice on supprime généralement l'*s* et l'on dit : *coupioua*, *famoüa*, *ountoua*, *generoua*.

Il faut excepter les deux adjectifs *dous* et *rous*, qui font *doussa*, *roussa*, en doublant l'*s*.

N. B. — Il existe dans la langue populaire de Nice une autre formation du féminin, en *ouva : coupiouva*, *famouva*, *ountouva*, etc. Cette forme provient d'une mauvaise prononciation et doit être rejetée.

La formation de l'adverbe en *men* correspondant à l'adjectif se fait sur le féminin régulier en *ousa* ou *oussa* : *coupiousamen* , *famousamen*, *ountousamen*, *doussamen*. (Voyez *Première partie*, alinéa 35).

VIII.— Les adjectifs en *e* et en *o* changent l'*e* ou l'*o* en *a*. Exemples : *aimable*, *aimabla* ; *agreable*, *agreabla* ; *sensible*, *sensibla* ; *avaro*, *avara ; caro*, *cara ; furbo*, *furba*. — Mais *jouve* sert pour les deux genres.

IX. — Les adjectifs suivants forment irrégulièrement leur féminin :

Amic,	fém.	*amiga*	*Judiéu*	fém.	*judiéva*.
Enemic	—	*enemiga*	*Miech*	—	*mieja* [2]
Aprentis	—	*aprentiva*	*Nòu*	—	*nova*
Cemeiròu [1]	—	*Cemeirola*	*Pescadou*	—	*pescairis*
Espagnòu	—	*espagnola*	*Tau*	—	*tala*
Gemèu	—	*gemela*			

1. Habitant de Cimiez.
2. Demi, demie.

X.— *Bèu*, *nouvèu* font aussi au masculin *bel*, *nouvel ;* et c'est cette dernière forme qui donne le féminin *bela*, *nouvela*.

51.— Formation du pluriel des adjectifs. — Les adjectifs masculins s'écrivent généralement au pluriel comme au singulier : *un ome* prudent, *doui ome* prudent ; un homme prudent, deux hommes prudents. — Cependant *bouon*, *bèu*, *pichoun* et *tout* font au pluriel *bouoi*, *bei*, *pichoui* et *toui*.

Les adjectifs féminins forment leur pluriel en changeant en *i* l'*a* du singulier : *una frema* bouona, *doui frema* bouoni ; une femme bonne, deux femmes bonnes.

52. — Accord des adjectifs avec les noms. — L'adjectif se met au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte. Exemples : bouon *paire*, bouona *maire ; lu* bei *jardin*, *li* beli *flou* ; bon père, bonne mère ; les beaux jardins, les belles fleurs.

53.— *Remarques*.— I. Quand un adjectif se rapporte à deux noms du singulier, on met cet adjectif au pluriel, s'il a une forme particulière pour le pluriel. Exemples : *lou mestre e l'ouvrier souon* bouoi *;* le maître et l'ouvrier sont bons ; *la maire e la fiha soun* saji ; la mère et la fille sont sages.

II.— Si les deux noms sont de différents genres, on met l'adjectif au pluriel masculin. Exemples : *Moun paire e ma maire soun* countent, mon père et ma mère sont contents ; *la maire e l'enfant soun* bei, la mère et l'enfant sont beaux.

54.— Place des adjectifs. — Les adjectifs se mettent avant ou après le substantif : l'usage est le seul guide à cet égard.

Il faut remarquer cependant que le sens du substantif est quelquefois différent, suivant que l'adjectif est mis devant ou après : *un ome gran* est un homme de haute taille, *un gran ome* est un homme d'un grand génie ; *una saja frema*, en français *sage femme*, désigne une accoucheuse, *una frema saja*, est une femme bonne et honnête.

N. B. — Il est d'usage de supprimer l'*a* final du féminin *grana* (grande) devant certains mots ; on doit alors dans l'écriture remplacer cet *a* par une apostrophe ; exemples : *La gran' pouorta*, *la plus gran' part* [1].

55.— Degrés de signification dans les adjectifs. — On distingue trois degrés de signification dans les adjectifs : le *positif*, le *comparatif*, et le *superlatif*.

Le *positif* est l'adjectif même, comme *bèu*, *bela ; bouon*, *bouona*.

56.— Le *comparatif* exprime la comparaison. Quand on compare deux objets, on trouve qu'ils sont égaux, ou bien que l'un est inférieur ou supérieur à l'autre. De là trois sortes de comparatifs : d'égalité, de supériorité et d'infériorité.

Pour marquer un comparatif d'*égalité* on met *autant* ou *tant* devant l'adjectif : *la rosa es* autant *ou* tant *bela que lou tulipan*, la rose est aussi belle que la tulipe.

On marque un comparatif de supériorité au moyen des mots *plus* ou *mai*, comme : *la rosa es* plus *bela que la viouleta*, la rose est plus belle que la violette ; *ai* mai *d'argent que tu*, j'ai plus d'argent que toi.

Pour marquer un comparatif d'infériorité on met

1. Tout comme dans le français : *grand'mère*, *grand'chambre*, *grand'chose*, *grand'peur*.

mancou (moins) ou *pas tant* devant l'adjectif, comme : *la viouleta es* mancou *ou* pas tant *bela que la rosa*, la violette n'est pas aussi belle que la rose.

Remarques. I.— Nous avons en niçois deux adjectifs qui expriment seuls une comparaison, savoir : *mihou* ou *mihour* (meilleur), synonyme de *plus bouon*, et *pejou* (pire) qui signifie *plus marrit*, plus mauvais. Ces quatre locutions sont également usitées.

II. — Nous disons aussi *mendre* (moindre) au lieu de *plus pichoun* (plus petit) ; mais cet adjectif, qui est des deux genres, ne se dit que par rapport à l'âge : *François es* mendre *de Louis*, François est plus jeune que Louis.

57. — Le *superlatif* exprime la qualité dans un très haut degré ou dans le plus haut degré possible, comme quand on dit : *La rosa es una* tre bela *flou*, *una flou* estremamen bela ; la rose est une très belle fleur, une fleur extrêmement belle : *Aquestou enfant sau toujou ben la siéu liçoun, même quoura es* lou plus dificila ; cet enfant sait toujours bien sa leçon, même lorsqu'elle est le plus difficile ; c'est-à-dire difficile au plus haut point, le plus qu'il est possible.

Remarque.— I. Le superlatif s'indique, comme on le voit, par les mots *tre*, *lou plus*, en français *très*, *le plus*, ou par un adverbe de quantité; mais le niçois fait aussi usage, quoique rarement, de superlatifs en *issima*, comme l'italien et comme le français en *issime* [1] ; exemple : *Paris es una vila* tre bela ou belissima.

II. — Ce que quelques grammairiens ont appelé *superlatif relatif* n'est au fond qu'un comparatif de supériorité ; car dans ce cas il y a toujours comparaison entre deux termes exprimés, ce que constate d'ailleurs

1. Tels que *richissime*, *ignorantissime*, etc.

le mot *relatif*. Exemple: *Niça es* **la plus favourisada** *de li vila*, Nice est la plus favorisée des villes ; évidemment on compare ici la ville de Nice à toutes les autres villes.

Adjectifs déterminatifs

58. — On distingue trois sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *numéraux* ou de *nombre*, les adjectifs *démonstratifs* et les adjectifs *possessifs*.

1° Adjectifs numéraux

59. — Les adjectifs *numéraux* expriment le nombre et l'ordre ou le rang.

Il y en a de deux sortes: les adjectifs numéraux *cardinaux* et les adjectifs numéraux *ordinaux*.

60. — *Adjectifs numéraux cardinaux*. Les adjectifs numéraux *cardinaux* sont ceux qui expriment le nombre ou la quantité, comme :

un	1	treze	13	trenta	30
doui	2	quatorze	14	quaranta	40
tres	3	quinze	15	cinquanta	50
quatre	4	seze	16	soissanta	60
cinq	5	desesset	17	setanta	70
siei	6	deseuech	18	uetanta	80
set	7	desenòu	19	nounanta [1]	90
uech	8	vint	20	cent	100
nòu	9	vint-un	21	doui cent	200
dès	10	vinta-doui	22	mile	1,000
ounze	11	vinta-tres	23	doui mile	2,000
douze	12	etc.		un milioun	1,000,000

Remarques.— I. Le *t* de *set* et le *ch* de *uech* se prononcent devant une voyelle et à la fin d'une phrase:

1. Ou *nouvanta* et, moins bien, *nouranta* (populaire).

ai vist **set** *ome* (prononcez *se tome*), j'ai vu sept hommes ; *n'ai pourtat* uech, j'en ai porté huit. Ils ne se font pas toujours entendre devant une consonne : c'est l'usage qui décide à cet égard.

Le *t* de *cent* ne peut se faire entendre que devant une voyelle.

II.— *Vint* prend un *a* final devant les adjectifs numéraux *doui*, *tres*, etc. : *Vinta-doui*, *vinta-tres*, *vinta-nòu*.

III. — Les mots *trenta*, *quaranta*, etc. jusqu'à *nounanta*, s'élident devant le mot *un* : on dit *trent'un*, *quarant'un*, etc.

IV.— Dans l'énoncé d'un nombre, les derniers adjectifs numéraux au-dessus de *cent* sont précédés de la conjonction *e* ; exemples : *cent* e *doui*, cent-deux; *mile doui cent* e *nouvanta nòu*, mille deux cent quatre-vingt dix-neuf.

61. — *Adjectifs numéraux ordinaux.* Les adjectifs numéraux ordinaux marquent l'ordre, le rang ; tels sont :

Premier	sisieme	ounzieme
segound	setieme	douzieme
troisieme	uechieme	trezieme
quatrieme	nòuvieme	quatorzieme
cinquieme	desieme	quinzieme

Ainsi des autres, en substituant à la dernière voyelle de l'adjectif numéral cardinal la terminaison *ieme* pour le masculin et *iema* pour le feminin.

Remarques.—I. Dans les nombres au-dessus de vingt *(vint)*, les deux nombres ordinaux *premier* et *segound* sont remplacés, pour cette formation, par les nombres cardinaux *un* et *doui*, et l'on dit : *vint-unieme*, *vinta-douieme*. — *Cent* donne l'adjectif numéral ordinal *centieme*.

II. — Le *d* de *segound* sonne comme un *t* devant une voyelle : *Lou* segound *ome* (prononcez *lou segount ome*), le deuxième homme. Au féminin et dans les mots dérivés de *segound*, le *d* garde son son naturel : *segounda*, *segoundamen*, *segoundà* (seconder).

III. — On dit : *lou tiers*, *lou quart*, et pour les autres quantités partielles, *lou cinquieme*, *lou sisieme*, etc. Mais pour l'ordre et le rang on dit toujours *lou premier*, *lou segound*, etc, et *lou dernier* ou *darier*.

2° Adjectifs démonstratifs

62. — Les adjectifs *démonstratifs* sont ceux qui servent à montrer l'objet dont on parle ; ainsi quand je dis : aquéu *libre*, aquela *taula*, ce livre, cette table, je montre le livre, la table dont je veux parler.

Les adjectifs démonstratifs sont :

Masculin	*singulier* :	aquéu, aquel, aquestou, aquest	— *ce, cet*
	pluriel :	aquelu, aquestu	*ces*
Féminin	*singulier* :	aquela, aquesta	*cette*
	pluriel :	aqueli, aquesti	*ces*

Remarque. — Au masculin singulier on dit *aquéu* devant un mot commençant par une consonne : *aquéu libre* ; et *aquel* si le mot commence par une voyelle : *aquel ome*.

63.— Il existe un autre adjectif démonstratif : au singulier *esto*, fem. *esta*, et au pluriel *estu*, *esti* ; mais cette forme, qui est ancienne, est rarement employée, si ce n'est cependant avant les mots *matin*, *sera*, *nuech*, *jou*, *mes*, *an*, *semana* ; exemples : *esto matin*, *esta nuech*, etc. — On prononce ordinairement et l'on écrit même, surtout en poésie : *sto matin*, *sta nuech*, *st'an* (cette année).

3° Adjectifs possessifs

64. — Les adjectifs *possessifs* sont ceux qui servent à marquer la possession. Ce sont :

Masculin sing.	*Féminin sing.*	PLURIEL *masc.*	*sing.*
moun	ma		
toun	ta		
soun	sa		
nouostre	nouostra	nouostre	nouostri
vouostre	vouostra	vouostre	vouostri

N. B.— Les adjectifs *moun*, *toun*, *soun*, *ma*, *ta*, *sa*, n'ont pas de pluriel en niçois, et ne s'emploient guère que devant un nom de parenté ou de dignité et les mots *mestre* et *mestressa*, comme moun *paire*, ma *sorre*, toun *mestre*, ta *mestressa*.— On fait dans tous les cas usage du pronom possessif *lou miéu*, *lou tiéu*, *lou siéu*, etc., employé adjectivement : lou miéu *libre*, mon livre; la siéu *maioun*, sa maison.

Sies dejà *ma* mouhiè, iéu siéu *lou tiéu* marit.
(Rancher, *Nem.*, ch. III, v. 171.)

Littéralement : *tu es déjà* ma *femme, je suis* le tien *mari* [1].

Adjectifs Indéfinis

65. — Les adjectifs *indéfinis* indiquent que les noms auxquels ils se rapportent sont pris d'une manière vague, générale, non déterminée. Ce sont :

1. Cet emploi du pronom possessif remonte jusqu'aux troubadours : Lo miéu *fin cor gardatz* (Peyrols), le mien pur cœur considérez ; et on le retrouve encore aujourd'hui un peu partout dans le midi de la France.

Quau — *quel, quelle* [1]	Degun, deguna — *aucun, e*
Quauque, *fém.* quauqua — *quelque*	Nul, nula — *nul, nulle*
Certen, certena — *certain, e*	Plusiur — *plusieurs*
Même — *même*	Tout, touta — *tout, toute*
Autre, autra — *autre*	Tau, tala — *tel, telle*
Cada — *chaque*	Pas un — *pas un*
Cadun, caduna — *chaque*	*fém.* Pas una — *pas une*

Remarques. — I. *Quau, cada* et *même* sont des deux genres et des deux nombres ; exemple : *Dounas-mi una pluma* quau *si sigue* ; donnez-moi une plume *quelle* qu'elle soit (littéralement : *quelle* soit-elle, *quelle* ce soit.)

II. — *Quauque* peut se dire aussi au féminin pour *quauqua, quauqui* :

Quauque masca funesta
T'a regarjat segur. (*Nemaïda*, ch. II, v. 337.)

[Quelque sorcière funeste t'a regardé bien sûr.]

E s'enquieta dai crit que fan *quauque* granouia.
(*Id.* ch. II, v. 286.)

[Et s'inquiète des cris que font quelques grenouilles.]

Mais ces exemples ne sont peut-être pas à imiter.

III. — *Certen* n'est adjectif indéfini que quand il a le sens de *un, quelque* (quauque), comme dans : **Certen** *autour*, certain auteur; **certeni** *paraula*, certaines paroles. Mais lorsqu'il signifie sûr, assuré, *segur*, comme dans *nen siéu* **certen**, j'en suis certain, il est adjectif qualificatif.

1. *Quau* est le même que le vieux mot *qual*, qui s'employait en outre et s'emploie encore avec l'article, en divers lieux du midi, pour former le pronom relatif *louqual* ou *loqual*. Dans ce mot la finale *al* est devenue *au* ; il en a été de même pour d'autres mots de l'ancienne langue d'oc. tels que *caval, animal, canal, general*, aujourd'hui *cavau, nimau, canau, generau*.

CHAPITRE IV

Le Pronom

66. — Le *pronom* est un mot qui tient la place du nom et qui indique la personne ou rôle que ce nom joue dans le discours.

Il y a trois personnes : la première personne est celle qui parle : *iéu canti*, je chante ; la deuxième est celle à qui l'on parle : *tu cantes*, tu chantes ; la troisième est celle de qui l'on parle : *Louis canta ben*, Louis chante bien.

Il existe six sortes de pronoms : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs*, les pronoms *interrogatifs*, et les pronoms *indéfinis*.

Pronoms personnels

67. — Les pronoms *personnels* sont ceux qui n'ont d'autre fonction que d'indiquer les trois personnes. Ce sont :

PRONOMS DE LA PREMIÈRE PERSONNE :

SINGULIER.	*Iéu, mi* (je, me, moi)	des deux genres.
PLURIEL.	*Nous, nautre, nen* (nous)	

PRONOMS DE LA DEUXIÈME PERSONNE :

SINGULIER.	*Tu, ti* (tu, te, toi)	des deux genres.
PLURIEL.	*Vous, vautre* (vous)	

PRONOMS DE LA TROISIÈME PERSONNE :

SING. MASCULIN	SING. FÉMININ
Éu, li, lou (il, lui, le)	*Ela, li, la* (elle, lui, la)
PLUR. MASCULIN	PLUR. FÉMININ
Elu [1], *li, lu* (ils, eux, leur, les)	*Eli, li* (elles, leur, les)

1. On dit aussi, mais moins bien, *ulu*.

Des deux genres et des deux nombres : ***En*** (en) ou ***nen*** et par contraction ***n'***; et enfin ***si*** (se, soi), qui est appelé aussi pronom réfléchi.

68. — *Remarques.*— I. A la seconde personne, au lieu du singulier ***tu, ti***, on dit par politesse ***vous***; par exemple ; ***Moussu***, **vous** ***pregui de vent;*** Monsieur, je vous prie de venir.

II.— Les mots *lou, la, lu, li*, sont pronoms et non articles, lorsqu'ils signifient *éu, ela, elu, eli, à éu, à ela, à elu, à eli*; comme : **Lou** *counouissi*, je le connais; **la** *counouissi, lu counouissi*, *li counouissi*, c'est-à-dire *counouissi* éu, ela, elu, eli. **Li** *parli*, je lui parle *ou* je leur parle; c'est-à-dire *parli à éu, à ela, à elu, à eli.*

Ils sont alors placés avant un verbe ou après un verbe auquel ils sont joints par un trait d'union : *regarja-lou, parla-li.*

III. — Le pronom singulier *li* répond en outre au pronom français *y*; exemple : *Iéu* **li** *m'apliqui*, je m'y applique. Il est aussi adverbe : **Li** *vau*, j'*y* vais.

IV.— Le mot *en* n'est pronom que quand il est mis pour d'*éu*, d'*ela*, d'*elu*, d'*eli*, d'*acò* (de cela); exemple : *Jan es de retour*, **en** *ai reçut de nouveli*, Jean est de retour, j'en ai reçu des nouvelles ; c'est-à-dire *ai reçut d'éu* (de lui). On dit de même : *M'*en *inquièti gaire*, je m'en inquiète peu : c'est-à-dire, suivant qu'il s'agit d'une ou de plusieurs personnes ou d'une chose, je m'inquiète peu de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela.

Dans le cas contraire le mot *en* est préposition et répond aux prépositions françaises ***en*** et ***à***. Exemples : *Vau* **en** *Italia*, je vais en Italie.

En toui lu luec si vanta
D'avé dounat lou jou *en* un gran musicien.
(*Nemaïda*, ch. I, v. 228.)

[En tous les lieux il se vante d'avoir donné le jour à un grand musicien.]

Il faut remarquer en outre que le pronom *en* s'emploie avec les pronoms personnels *mi*, *ti*, *si*, *nous*, *vous* élidés : *m'en*, *t'en*, *s'en*, *n'en*, *v'en*, comme lorsqu'on dit : *Pihas* v'en, *douna* m'en ; prenez-vous en, donnez m'en. Il y a dans ce cas contraction des deux pronoms, et c'est ce qu'indique l'apostrophe.

V. — On a vu ci-dessus (31 et 32) que le mot *nen* est pronom personnel ; en cette qualité il signifie *nous* et *à nous*, comme quand on dit : *Per* nen *mettre en lou sac* (*Nemaïda*, ch. II, v. 109), pour nous mettre dans le sac ; *Éu* nen *douna vacança*, il nous donne congé. On a vu de plus que ce mot est aussi l'équivalent du pronom *en*, exemple : *Ela* nen *fa cas*, elle en fait cas ; et il peut, de même que *nen* signifiant *nous*, s'élider en supprimant *en* ; exemple :

De feblessa, si sau, l'umanità **n**'es plena
(*Nemaïda*, ch. I, v. 215.)

[De faiblesse, on le sait, l'humanité en est pleine]

Deman si rassemblan ; l'ordre **n**'es jà dounat.
(*Id.* ch.III, v.214.)

[Demain nous nous rassemblons ; l'ordre en est déjà donné].

Rappelons en outre que l'on ne doit écrire *n'en*, avec une apostrophe, que dans le cas où cette locution est un mot composé de la négation *noun* et du pronom *en*, comme quand on dit : N'en *pouodi plus*, je n'en puis

plus (Voir alin. 31). Ce mot est donc, selon nous, mal orthographié dans ces vers de la *Nemaïda* (1re édition) :

N'en menon per lou nas, e n'en fan resta nec. (II, 112).
N'en di tant e pi tant (II, 207).

Il n'y a point là contraction de deux mots, il n'y en a qu'un : *nen* signifiant *nous* dans le premier vers et *en* dans le second.

Pronoms démonstratifs

69. — Les pronoms *démonstratifs* sont ceux au moyen desquels on désigne, en les montrant, les personnes ou les choses dont on veut parler, comme quand on dit : *Pihas lou vouostre libre*, aquestou *es miéu ;* Prenez votre livre, *celui-ci* est à moi : *aquestou libre*, c'est-à-dire le livre que je montre.

Ces pronoms sont :

SINGULIER

MASCULIN	FÉMININ
Aquéu — celui, celui-là	*Aquela*, celle, celle-là
Aquestou / *Aissestou* } celui-ci	*Aquesta*, / *Aissesta*, } celle-ci

PLURIEL

Aquelu — ceux, ceux-là	*Aqueli* — celles, celles-là
Aquestu — ceux-ci	*Aquesti* — celles-ci.

Masculin sing. *Aissò*, ceci ; *acò*, cela, ce.

Remarques. — I. *Aquestou*, *aquesta* s'emploient pour désigner des personnes ou des choses qui sont proches ; *aquéu*, *aquela* pour désigner des personnes ou des choses plus éloignées.

II. — Il y a un autre pronom démonstratif *ce* (et

moins bien *cen* [1]), anciennement *so* [2], qui répond au français *ce;* mais il n'est usité qu'avec le pronom relatif *que* et traduit à la fois le français *ce qui* et *ce que* ; exemples : Ce que *ou* cen que *mi facha*, ce qui me fâche ; Ce que *diéu*, ce que je dis. — Le français *ce dont* se rend en niçois par *de ce que* ou *de cen que* ; ainsi *ce dont vous parlez*, dites : de ce que *parlas*, ou de cen que *parlas*.

Pronoms possessifs

70.— Les pronoms *possessifs* expriment la possession ; ils tiennent la place d'un nom et d'un adjectif possessif, comme quand je dis :

Pihas aquì vouostre libre, aquestou es lou miéu ; Prenez là votre livre, celui-ci est le mien, c'est-à-dire *est mon livre*.

Les pronoms possessifs sont :

MASCULIN SINGULIER			MASCULIN PLURIEL		
Lou miéu	—	le mien	*Lu miéu*	—	les miens
Lou tiéu	—	le tien	*Lu tiéu*	—	les tiens
Lou siéu	—	le sien	*Lu siéu*	—	les siens
Lou nouostre	—	le nôtre	*Lu nouostre*	—	les nôtres
Lou vouostre	—	le vôtre	*Lu vouostre*	—	les vôtres
Lou siéu	—	le leur	*Lu siéu*	—	les leurs

FÉMININ SINGULIER

La miéuva, miéva	ou *miéua*	—	la mienne
La tiéuva, tiéva	ou *tiéua*	—	la tienne
La siéuva, siéva	ou *siéua*	—	la sienne
La nouostra		—	la nôtre
La vouostra		—	la vôtre
La siéuva, siéva	ou *siéua*	—	la leur

1. Voy. alinéa 35, 2°, ce que nous avons déjà dit touchant la locution *cen que*.
2. Dans la vieille langue des troubadours. Le niçois Fulconis dit encore *so que fara*, à la fin de son traité d'arithmétique et de géométrie publié en 1562.

FÉMININ PLURIEL

Li miéuvi, miévi	ou *miéui*	—	les miennes
Li tiéuvi, tiévi	ou *tiéui*	—	les tiennes
Li siéuvi, siévi	ou *siéui*	—	les siennes
Li nouostri		—	les nôtres
Li vouostri		—	les vôtres
Li siéuvi, siévi	ou *siéui*	—	les leurs

71.— *Remarques.*— I. Nous rappellerons que tous ces pronoms possessifs sont employés aussi comme adjectifs possessifs et à l'exclusion du singulier ***moun. toun, soun, ma, ta, sa,*** dont nous avons indiqué l'usage au N. B. de l'alinéa 64. Ainsi l'on dit toujours : ***lou miéu libre, lou tiéu capéu, lu miéu libre,*** etc., traduction du français *mon livre, ton chapeau, mes livres,*etc.

II. — Les mots ***miéu, tiéu, siéu,*** etc. non accompagnés de l'article sont de vrais adjectifs ; exemples : *Aquestou libre es* **miéu**, Ce livre est mien ; *Aquesta descuberta es* **miéuva** ou **miéva**, Cette découverte est mienne.

Le féminin ***miéva, tiéva,*** etc. au singulier ou au pluriel, s'emploie aussi comme adjectif et sans article après un nom : *l'anima* **miéva** (mon âme).

III. — On emploie quelquefois substantivement ***lou miéu, lou tiéu, lou siéu,*** comme en français *le mien, le tien, le sien,* dans le sens de *mon avoir, mon bien, ton avoir,* etc. ; exemple : *Noun proudiga* **lou tiéu** [1], Ne prodigue pas *le tien,*c'est-à-dire ***ton avoir, ton bien.***

Pronoms relatifs

72. — Les pronoms *relatifs* servent à joindre le membre de phrase qui les suit au nom ou au pronom

1. *Nemaïda,* ch. V. v. 271.

auquel ils se rapportent et dont ils tiennent la place ; exemple :

Lou ciel *que* s'es plasut à fourmà lou siéu couor
(*Nemaïda*, ch. V, v. 245.)
[Le ciel *qui* s'est plu à former son cœur].

73. — Le mot auquel le pronom relatif se rapporte s'appelle *antécédent*, parce que ce mot précède le plus souvent le pronom : dans l'exemple ci-dessus *lou ciel* est l'antécédent du pronom relatif *que*.

74. — Voici tous les pronoms relatifs :

1° *Que*, des deux genres et des deux nombres, signifie à la fois en français *qui*, *que* et *quoi* ; exemples : *Tu* que *parles*, toi *qui* parles ; *La reson* que *mi dounas*, la raison *que* vous me donnez ; *Acò en* que *pensi*, ce à *quoi* je pense.

2°

SINGULIER

MASCULIN		FÉMININ	
Lou qual	— lequel	*La quala*	— laquelle
Dóu qual	— duquel	*De la quala*	— de laquelle
Au qual	— auquel	*A la quala*	— à laquelle
Dau qual	— duquel	*De la quala*	— de laquelle

PLURIEL

Lu qual	— lesquels	*Li quali*	— lesquelles
Dei qual	— desquels	*De li quali*	— desquelles
Ai qual	— auxquels	*A li quali*	— auxquelles
Dai qual	— desquels	*Da li quali*	— desquelles

Et en outre *doun* (dont), qui est des deux genres et des deux nombres.

Remarque. — Il ne faut pas confondre le pronom relatif *que* avec l'adverbe *que* et la conjonction *que*. Le mot *que* est pronom relatif quand il peut se remplacer

par *lou qual*, *la quala*, *lu qual*, *li quali*, comme dans le vers cité plus haut : *Lou ciel* que *s'es plasut*, etc. c'est-à-dire *lou qual ciel s'es plasut* ; ou bien encore lorsqu'il est après un autre pronom ; exemple:

> Tout *cen qu'*ai dich aicì noun soun de mot en l'aria
> (*Nemaïda*, ch. V, v. 255.)
> [Tout ce que j'ai dit ici ne sont pas des mots en l'air.]

Cen que, c'est-à-dire *la cauva* ou *li cauva que*.

Mais si *que* signifie *quant*, *quantu*, *quanti* (combien) comme dans Que *de beli flou !* c'est-à-dire *quanti beli flou !* alors il est adverbe.

Enfin si le mot *que* ne peut se remplacer par *lou qual*, *la quala* etc. ni par *quant*, *quantu* etc., il est conjonction. Exemple :

> Aquel estat vioulent noun dura *qu'*un moumen.
> (*Nem.* ch. III, v. 123.)
> [Cet état violent ne dure *qu'*un moment.]

On ne pourrait pas dire *noun dura lou qual un moumen*, ni *non dura quant un moumen*.

75. — *Règle du pronom relatif.* — Le pronom relatif est du même genre, du même nombre et de la même personne, que son antécédent. Ainsi dans *tu que parles*, toi *qui* parles, *que* est du singulier et de la seconde personne, parce que son antécédent *tu* est du singulier et de la seconde personne ; il est du masculin ou du féminin selon que *tu* désigne un homme ou une femme, un petit garçon ou une petite fille.

Pronoms interrogatifs

76. — Les pronoms *interrogatifs* servent à faire une interrogation, une demande. Ce sont :

Qu — qui
Que — que, quoi
Quau — quel, lequel ; quelle, laquelle
Quantu, féminin *quanti*, pluriel sans singulier.
— Quels nombreux, quelles nombreuses.

Exemples : Qu *parla* ? qui parle? Que *fa?* que fait-il? *De* que *ti plagnes*? de quoi te plains-tu ? Quau *pihas* ? lequel ou laquelle prenez-vous ?

Quantu famous revès, *quantu* gran fach perdut !
(Nem. ch. VII, v. 408.)

[Littéralement : Quels nombreux fameux revers, quels nombreux grands faits perdus ! Et, en meilleur français : *Que* ou *combien* de revers, etc.]

Remarques. — I. Le pronom *que* est interrogatif lorsqu'il n'a pas d'antécédent et qu'on peut le remplacer par *que cauva,* quelle chose. Ainsi dans les exemples ci-dessus on peut dire : *Que cauva fa* ? *De que cauva ti plagnes* ?

II. — L'adjectif indéfini *quau* s'emploie comme pronom interrogatif. Exemple : *D'aqueli doui pluma* quau *voulès* ? De ces deux plumes laquelle voulez-vous ? — Les gens du peuple emploient aussi *quau* interrogatif se disant des personnes : Quau *avès vist* ? Qui avez-vous vu ? Quau *eron au counséu* ? Quels nombreux (combien) étaient au conseil ? Cet emploi est vicieux ; il faut dire : Qu *avès vist* ? Quantu *eron au counséu* ?

Pronoms indéfinis

77. — Les pronoms *indéfinis* indiquent les personnes et les choses d'une manière vague ou générale. Ces pronoms sont :

L'on	— l'on	*Minga*	— aucun, e
Quauqu'un	— quelqu'un	*Ren*	— rien
Cadun	— chacun	*Plusiur*	— plusieurs
Degun	— personne, aucun.	*L'un l'autre*	— l'un l'autre
		L'un e l'autre	— l'un et l'autre

Remarques. — I. Les pronoms *quauqu'un, cadun, degun, l'un e l'autre*, font au féminin *quauquna, caduna, deguna, l'una e l'autra.* — *Degun* est pronom lorsqu'il signifie *aucune personne*, comme dans **Degun** *es vengut*, personne n'est venu ; mais il est adjectif s'il est joint à un nom ; exemple : **Deguna** *cauva*, aucune chose.

De même *cadun* signifiant *chacun* est pronom : **Cadun** *lou pensa*, chacun le pense ; il est adjectif lorsqu'il est joint à un nom : **caduna** *cauva*, chaque chose.

II. — Le mot *ren*, rien, n'est pronom que quand il signifie *aucune chose*, comme dans : *N'ai* **ren** *dich*, je n'ai rien dit, je n'ai dit aucune chose ; s'il est accompagné d'un article ou d'un adjectif déterminatif, il est nom ; exemple : *Un* **ren** *l'espaventa*, un rien l'effraye.

III. — Les mots *certen, plusiur*, ne sont pronoms que lorsqu'ils sont employés sans être joints à un nom, comme : **Certen** *l'an dich*, certains l'on dit ; **Plusiur** *l'assuron*, plusieurs l'assurent ; autrement ils sont adjectifs (V. alinéa 65).

IV.— Les adjectifs indéfinis *nul, tau, tout*, sont employés comme pronoms indéfinis, lorsqu'ils ne sont pas joints à un nom. Exemples : **Nul** *noun lou sau*, nul ne le sait ; **Tau** *que si ris divendre plourera dimenégue*, tel qui rit vendredi dimanche pleurera. (Racine) ; **Tout** *es perdut*, tout est perdu.

CHAPITRE V.

—

Le Verbe

79. — Le *verbe* est le mot par lequel on affirme que l'on est, ou bien que l'on fait quelque chose.

Ainsi quand je dis : *L'ome* es *malaut*, l'homme est malade, le mot *es* est un verbe, parce qu'il affirme que *l'ome* est dans l'état exprimé par l'adjectif *malaut*. De même si je dis : *L'enfan* juega (l'enfant joue), le mot *juega* est un verbe, parce qu'il affirme que l'*enfan* fait l'action de *jugà*.

80. — Le verbe *être* (estre en niçois) est le verbe essentiel, le verbe proprement dit. Tous les autres verbes sont formés du verbe essentiel et d'un adjectif, et on les appelle *verbes attributifs*. Ainsi *jugà*, *finì* (jouer, finir) sont des verbes attributifs, parce qu'ils sont mis pour *estre jugant*, *estre finissent*.

81. — Le verbe *estre* et le verbe *avé* (avoir) sont appelés verbes *auxiliaires* lorsqu'ils aident à conjuguer les autres verbes.

82. PERSONNES. — Il y a trois personnes dans les verbes.

La première personne prend le pronom *iéu* au singulier et le pronom *nautre* au pluriel : *iéu liègi*, *nautre ligen*, je lis, nous lisons.

La deuxième personne prend le pronom *tu* au singulier, et le pronom *vautre* au pluriel : *tu lièges*, *vautre ligès*.

La troisième personne prend les pronoms *éu*, *ela* ou un nom au singulier, et *elu*, *eli* ou un nom au pluriel :

éu liège, ela liège, Pierre liège ; *elu* ou *eli lièjon, lu enfan lièjon.*

N. B.— En niçois, de même qu'en latin et que dans tous les dialectes de la langue d'*oc*, on sous-entend généralement le pronom devant le verbe ; on dit par exemple : *veni*, je viens ; *venes*, tu viens, etc.

83.— NOMBRES. Il y a dans les verbes deux nombres : le *singulier*, quand il s'agit d'une seule personne ou d'une seule chose, comme *iéu liègi*, je lis, l'*enfan duerme*, l'enfant dort ; le *pluriel*, quand il s'agit de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme *nautre ligen, lu enfan duermon*, nous lisons, les enfants dorment ; *lu perus maduron*, les poires mûrissent.

Temps du verbe. — Temps simples et temps composés

34.— TEMPS. Le temps est la forme particulière que prend le verbe pour marquer l'époque à laquelle se rapporte l'action ou l'état dont on parle.

Il y a trois temps ; le *présent* qui marque que la chose est ou se fait au moment où l'on parle, comme *je lis*; le *passé*, qui marque que la chose a été faite, comme *j'ai lu* ; le *futur* qui marque que la chose se fera, comme *je lirai*.

85. — On distingue cinq sortes de passés : l'*imparfait*, le *passé défini*, le *passé indéfini*, le *passé antérieur* et le *plus-que-parfait*.

On distingue aussi deux futurs : le *futur simple* et le *futur antérieur*.

86. — L'*imparfait* (imperfet) ou *passé simultané*, sert à exprimer que la chose était où se faisait en mê-

me temps qu'une autre : Escrivia *quoura intreri*, il écrivait lorsque j'entrai.

Le *passé défini* (passat definit) indique que la chose s'est faite à une époque déterminée qui est complètement passée : Escriéugueri *ier tout lou matin*, j'écrivis hier toute la matinée.

Le *passé indéfini* (passat indefinit) indique que la chose s'est faite dans un temps passé, mais sans qu'il soit nécessaire de déterminer si c'est dans telle partie de la durée ou non : Ai escrich *estou matin*, j'ai écrit ce matin ; a recitat *la siéu liçoun*, il a récité sa leçon.

Le *passé antérieur* (passat anteriour) indique que la chose s'est faite avant une autre qui a eu lieu également dans un temps passé : *Quoura* aigueri escrich *la miéu letra, sourteri*, quand j'eus écrit ma lettre, je sortis.

Le *plus-que-parfait* (plus-que-perfet) ou second passé antérieur sert aussi à exprimer que la chose s'est faite avant une autre qui a eu lieu dans un temps passé mais moins rapproché : Avii escrich *la miéu letra quoura sias intrat*, j'avais écrit ma lettre quand vous êtes entré.

87. — Le *futur simple* indique simplement que la chose sera ou se fera : Escriéurai *deman*, j'écrirai demain.

Le *futur antérieur*, que la chose sera ou se fera avant une autre : *A pena* aurai escrich *lou miéu dever, estudierai lou miéu recità*, dès que j'aurai écrit mon devoir, j'étudierai ma leçon.

88.— Temps simples et temps composés. On appelle ***temps simples*** les temps qui ne prennent point l'auxi-

liaire *être* (estre) ou l'auxiliaire *avoir* (avé) ; exemples : *liègi*, je lis ; *recéves*, tu reçois ; *cantera*, il chantera.

On appelle *temps composés* ceux qui prennent l'auxiliaire *être* ou l'auxiliaire *avoir*, comme *siéu vengut*, je suis venu ; *a finit*, il a fini.

Modes

89.— Le *mode* est la manière dont le verbe présente l'action ou l'état qu'il exprime.

Les différents modes sont indiqués par les formes différentes que prend le verbe.

90. — Il y a cinq modes en niçois : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif*, et l'*infinitif*.

1° Le verbe est au mode *indicatif* (indicativo), quand il indique simplement que la chose est, *je lis ;* ou qu'elle a été, *tu as lu* ; ou qu'elle sera, *nous lirons*.

2° Il est au mode *conditionnel* (coundiciounal), quand on dit qu'une chose serait ou qu'elle aurait été moyennant une condition ; exemples : *Pierre* lirait *s'il savait lire. Nous* aurions lu, *si vous l'aviez demandé.*

3° Le verbe est au mode *impératif* (imperativo), quand on commande ou quand on prie de faire la chose : *lis, lisez* ; *venez demain.*

4° Il est au mode *subjonctif* (sujountivo), quand il dépend d'un autre verbe et qu'il présente la chose, action ou état, comme subordonnée à une autre, ou exprimée d'une manière incertaine ; exemples : *Je désire* qu'il vienne. *Qu'il vienne* est au mode subjonctif ; car ce verbe dépend du verbe *je désire* et présente l'action de venir comme subordonnée à mon désir.— *Je ne pense pas* qu'il vienne. *Croyez-vous* qu'il vien-

ne ? Ici le verbe *qu'il vienne* exprime l'action de venir d'une manière incertaine.

5° Enfin, le verbe est au mode *infinitif*, quand il exprime l'action ou l'état d'une manière générale, sans nombre ni personne ; exemples : *lire*, *être ; avoir lu.*

Radical et terminaisons. — Conjugaisons

91. — RADICAL ET TERMINAISONS. Il faut distinguer dans un verbe le *radical* et la *terminaison.*

Le *radical* est la première partie du verbe, celle qui ne change pas, du moins très rarement et seulement en réalité dans les verbes véritablement irréguliers. La *terminaison* est la dernière partie du verbe, et elle varie suivant le mode, le temps, le nombre et la personne.

Dans aim *à*, aim *i*, aim *an*, aim *era*, le radical est *aim*, les terminaisons sont *à*, *i*, *an*, *era*.

92. — CONJUGAISONS. Réciter ou écrire de suite les différents modes d'un verbe avec leurs temps, leurs nombres et leurs personnes, cela s'appelle *conjuguer.*

Il y a en niçois trois conjugaisons différentes, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a l'infinitif termine en *à*, comme *aim* à.

La seconde a l'infinitif terminé en *i*, comme *sent* ì.

La troisième a l'infinitif terminé en *re* ou simplement en *e*, comme *rend* re, *recev* re, *poud* è.

Nous allons d'abord conjuguer les verbes auxiliaires *estre* et *avé* : nous donnerons ensuite un modèle de chacune des trois conjugaisons.

VERBE AUXILIAIRE estre

1er Mode. INDICATIF

PRÉSENT

Sing.	Siéu	Je suis
	Siès	Tu es
	Es	Il *ou* elle est
Plur.	Sian	Nous sommes
	Sias [1]	Vous êtes
	Soun	Ils *ou* elles sont

IMPARFAIT

Eri	J'étais
Eres	Tu étais
Era	Il était
Eravan	Nous étions
Eravas	Vous étiez
Eron	Ils étaient

PASSÉ DÉFINI

Fougueri	Je fus
Fougueres	Tu fus
Fouguet	Il fut
Fouguerian	Nous fûmes
Fouguerias	Vous fûtes
Fougueron	Ils furent [2]

PASSÉ INDÉFINI

Siéu estat [3]	J'ai été
Siès estat	Tu as été
Es estat	Il a été
Sian estat	Nous avons été
Sias estat	Vous avez été
Soun estat	Ils ont été

PASSÉ ANTÉRIEUR

Fougueri estat	J'eus été
Fougueres estat	Tu eus été
Fouguet estat	Il eut été
Fouguerian estat	N. eûmes été
Fouguerias estat	V. eûtes été
Fougueron estat	Ils eurent été

PLUS-QUE-PARFAIT

Eri estat	J'avais été
Eres estat	Tu avais été
Era estat	Il avait été
Eravan estat	N. avions été
Eravas estat	V. aviez été
Eron estat	Ils avaient été

FUTUR

Serai	Je serai
Seràs	Tu seras
Serà	Il sera
Seren	Nous serons
Serès	Vous serez
Seran	Ils seront

1. A Nice les gens du peuple disent aussi au pluriel *sien*, *siès* ; mais c'est là une mauvaise prononciation, qui offre d'ailleurs l'inconvénient de confondre la seconde personne du pluriel avec celle du singulier *siès*. L'ancienne forme *siam* ou *sian*, *sias*, n'a pas cessé d'être en usage dans tout le comté de Nice, comme aussi dans tout le midi : Rancher n'a jamais dit autrement, Guisol non plus :

Va ben !... contas quant *sian* (*Lou dinà ridicul* II, 5.)
Per béure respondes que *sias* encara à jun, (*Id.* I, 4.)

2. On dit aussi : *sigueri*, *sigueres*, *siguet*, etc.
3. Féminin *estada* au singulier et *estadi* au pluriel.

FUTUR ANTÉRIEUR

Serai estat	J'aurai été
Seràs estat	Tu auras été
Serà estat	Il aura été
Seren estat	N. aurons été
Serès estat	V. aurez été
Seran estat	Ils auront été

2e Mode. CONDITIONNEL

PRÉSENT

Serii	Je serais
Seriès	Te serais
Seria	Il serait
Serian	Nous serions
Serias	Vous seriez
Serion	Ils seraient

PASSÉ

Serii estat	J'aurais été
Seriès estat	Tu aurais été
Seria estat	Il aurait été
Serian estat	N. aurions été
Serias estat	V. auriez été
Serion estat	Ils auraient été

3e Mode. IMPÉRATIF

Point de première personne du singulier, ni de troisième du singulier et du pluriel.

Sing.	......	......
	Sigues	Sois
	......	......
Plur.	Siguen	Soyons
	Siguès	Soyez
	......	......

4e Mode. SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR

Que sigui	Que je sois
Que sigues	Que tu sois
Que sigue	Qu'il soit
Que siguen	Que n. soyons
Que siguès	Que v. soyez
Que sigon	Qu'ils soient

IMPARFAIT

Que siguessi *ou* fouguessi	Que je fusse
Que siguesses *ou* fouguesses	Que tu fusses
Que siguesse *ou* fouguesse	Qu'il fût
Que siguessian *ou* fouguessian	Que n. fussions
Que siguessias *ou* fouguessias	Que v. fussiez
Que siguesson *ou* fouguesson *ou* fosson	Qu'ils fussent

PASSÉ

Que sigui estat	Que j'aie été
Que sigues estat	Que tu aies été
Que sigue estat	Qu'il ait été
Que siguen estat	Que n. ayons été
Que siguès estat	Que v. ayez été
Que sigon estat	Qu'ils aient été

PLUS-QUE-PARFAIT

Que siguessi *ou* fouguessi estat	Que j'eusse été
Que siguesses *ou* fouguesses estat	Que tu eusses été
Que siguesse *ou* fouguesse estat	Qu'il eût été
Que siguessian *ou* fouguessian estat	Que n. eussions été
Que siguessias *ou* fouguessias estat	Que v. eussiez été

Que siguesson Qu'ils eussent
ou fouguesson été
ou fousson estat

5e Mode. INFINITIF

PRÉSENT

Estre Être

PASSÉ

Estre estat Avoir été

PARTICIPE PRÉSENT

Essent Etant

PARTICIPE PASSÉ

Estat, *fém.* estada Été (*pas de féminin*)

Essent estat Ayant été

VERBE AUXILIAIRE **avé**

1er Mode. INDICATIF

PRÉSENT

Ai J'ai
As Tu as
A Il *ou* elle a
Aven Nous avons
Avès Vous avez
An Ils *ou* elles ont

IMPARFAIT

Avii J'avais
Avies Tu avais
Avia Il avait
Aviavan Nous avions
Aviavas Vous aviez
Avion Ils avaient

PASSÉ DÉFINI

Aigueri J'eus
Aigueres Tu eus
Aiguet Il eut
Aiguerian Nous eûmes
Aiguerias Vous eûtes
Aigueron Ils eurent

PASSÉ INDÉFINI

Ai agut J'ai eu
As agut Tu as eu
A agut Il a eu
Aven agut Nous avons eu
Avès agut Vous avez eu
An agut Ils ont eu

PASSÉ ANTÉRIEUR

Aigueri agut J'eus eu
Aigueres agut Tu eus eu
Aiguet agut Il eut eu
Aiguerian agut N. eûmes eu
Aiguerias agut V. eûtes eu
Aigueron agut Ils eurent eu

PLUS-QUE-PARFAIT

Avii agut J'avais eu
Avies agut Tu avais eu
Avia agut Il avait eu
Aviavan agut N. avions eu
Aviavas agut V. aviez eu
Avion agut Ils avaient eu

FUTUR

Aurai J'aurai
Auras Tu auras
Aura Il aura
Auren Nous aurons
Aurès Vous aurez
Auran Ils auront

FUTUR ANTÉRIEUR

Aurai agut	J'aurai eu
Auras agut	Tu auras eu
Aura agut	Il aura eu
Auren agut	N. aurons eu
Aurès agut	V. aurez eu
Auran agut	Ils auront eu

2e Mode. CONDITIONNEL

PRÉSENT

Aurii	J'aurais
Auries	Tu aurais
Auria	Il aurait
Aurian	Nous aurions
Aurias	Vous auriez
Aurion	Ils auraient

PASSÉ

Aurii agut	J'aurais eu
Auries agut	Tu aurais eu
Auria agut	Il aurait eu
Aurian agut	N. aurions eu
Aurias agut	V. auriez eu
Aurion agut	Ils auraient eu

3e Mode. IMPÉRATIF

Point de première personne du singulier, ni de troisième du singulier et du pluriel.

Sing.	......	......
	Aigues	Aie
	......	......
Plur.	Aiguen	Ayons
	Aiguès	Ayez
	......	......

4e Mode. SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR

Que aigui	Que j'aie
Que aigues	Que tu aies
Que aigue	Qu'il ait
Que aiguen	Que n. ayons
Que aiguès	Que v. ayez
Que aigon	Qu'ils aient

IMPARFAIT

Que aiguessi	Que j'eusse
Que aiguesses	Que tu eusses
Que aiguesse	Qu'il eût
Que aiguessian	Que n. eussions
Que aiguessias	Que v. eussiez
Que aiguesson	Qu'ils eussent

PASSÉ

Que aigui agut	Que j'aie eu
Que aigues agut	Que tu aies eu
Que aigue agut	Qu'il ait eu
Que aiguen agut	Que n. ayons eu
Que aiguès agut	Que v. ayez eu
Que aigon agut	Qu'ils aient eu

PLUS-QUE-PARFAIT

Que aiguessi agut	Que j'eusse eu
Que aiguesses agut	Que tu eusses eu
Que aiguesse agut	Qu'il eût eu
Que aiguessian agut	Que n. eussions eu
Que aiguessias agut	Que v. eussiez eu
Que aiguesson agut	Qu'ils eussent eu

5e Mode. INFINITIF

PRÉSENT

Avé	Avoir

PASSÉ

Avé agut	Avoir eu

5

PARTICIPE PRESENT		PARTICIPE PASSÉ	
Avent	Ayant	Agut, aguda	Eu, Eue
		Avent agut	Ayant eu

PREMIÈRE CONJUGAISON, EN *à*

Modèle **Aim** *à* (Radical **Aim**, terminaison *à*)

1er Mode. INDICATIF

PRÉSENT

Aim i	J'aime
Aim es	Tu aimes
Aim a	Il aime
Aim an	Nous aimons
Aim às	Vous aimez
Aim on	Ils aiment

IMPARFAIT

Aim avi	J'aimais
Aim aves	Tu aimais
Aim ava	Il aimait
Aim avan	Nous aimions
Aim avas	Vous aimiez
Aim avon	Ils aimaient

PASSÉ DÉFINI

Aim eri	J'aimai
Aim eres	Tu aimas
Aim et	Il aima
Aim erian	N. aimâmes
Aim erias	V. aimâtes
Aim eron	Ils aimèrent

PASSÉ INDÉFINI

Ai aim at	J'ai aimé
As aim at	Tu as aimé
A aim at	Il a aimé
Aven aim at	N. avons aimé
Avès aim at	V. avez aimé
An aim at	Ils ont aimé

PASSÉ ANTÉRIEUR

Aigueri aim at	J'eus aimé
Aigueres aim at	Tu eus aimé
Aiguet aim at	Il eut aimé
Aiguerian aim at	N. eûmes aimé
Aiguerias aim at	V. eûtes aimé
Aigueron aim at	Ils eurent aimé

PLUS-QUE-PARFAIT

Avii aim at	J'avais aimé
Avies aim at	Tu avais aimé
Avia aim at	Il avait aimé
Aviavan aim at	Nous avions aimé
Aviavas aim at	Vous aviez aimé
Avion aim at	Ils avaient aimé

FUTUR

Aim erai	J'aimerai
Aim eras	Tu aimeras
Aim era	Il aimera
Aim eren	Nous aimerons
Aim eres	Vous aimerez
Aim eran	Ils aimeront

FUTUR ANTÉRIEUR

Aurai aim at	J'aurai aimé
Auras aim at	Tu auras aimé
Aura aim at	Il aura aimé
Auren aim at	N. aurons aimé
Aurès aim at	V. aurez aimé
Auran aim at	Ils auront aimé

2e Mode. CONDITIONNEL

PRÉSENT

Aim erii	J'aimerais
Aim eries	Tu aimerais
Aim eria	Il aimerait
Aim erian	N. aimerions
Aim erias	V. aimeriez
Aim erion	Ils aimeraient

PASSÉ

Aurii aim at	J'aurais aimé
Auries aim at	Tu aurais aimé
Auria aim at	Il aurait aimé
Aurian aim at	Nous aurions aimé
Aurias aim at	Vous auriez aimé
Aurion aim at	Ils auraient aimé

3e Mode. IMPÉRATIF

Point de première personne du singulier, ni de troisième du singulier et du pluriel.

Sing.	....	....
	Aim a	Aime
	....	....
Plur.	Aim en	Aimons
	Aim às	Aimez
	....	....

4e Mode. SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR

Que aim i	Que j'aime
Que aim es	Que tu aimes
Que aim e	Qu'il aime
Que aim en	Que n. aimions
Que aim ès	Que v. aimiez
Que aim on	Qu'ils aiment

IMPARFAIT

Que aim essi	Que j'aimasse
Que aim esses	Que tu aimasses
Que aim esse	Qu'il aimât
Que aim essian	Que n. aimassions
Que aim essias	Que v. aimassiez
Que aim esson	Qu'ils aimassent

PASSÉ

Que aigui aim at	Que j'aie aimé
Que aigues aim at	Que tu aies aimé
Que aigue aim at	Qu'il ait aimé
Que aiguen aim at	Que n. ayons aimé
Que aiguès aim at	Que v. ayez aimé
Que aigon aim at	Qu'ils aient aimé

PLUS-QUE-PARFAIT

Que aiguessi aim at	Que j'eusse aimé

Que aiguesses aim at	Que tu eusses aimé
Que aiguesse aim at	Qu'il eût aimé
Que aiguessian aim at	Que n. eussions aimé
Que aiguessias aim at	Que v. eussiez aimé
Que aiguesson aim at	Qu'ils eussent aimé

5e Mode. INFINITIF

PRÉSENT

Aim à	Aimer

PASSÉ

Avé aim at	Avoir aimé

PARTICIPE PRÉSENT

Aimant	Aimant

PARTICIPE PASSÉ

Aim at, aim ada	Aimé, ée
Avent aim at	Ayant aimé

DEUXIÈME CONJUGAISON, en *i*

Modèle **Sent** *i* (radical **Sent,** terminaison *i*)

1er Mode. INDICATIF

PRÉSENT

Sent i	Je sens
Sent es	Tu sens
Sent e	Il sent
Sent en	Nous sentons
Sent ès	Vous sentez
Sent on	Ils sentent

IMPARFAIT

Sent ii	Je sentais
Sent ies	Tu sentais
Sent ia	Il sentait
Sent avan	Nous sentions
Sent avas	Vous sentiez
Sent ion	Ils sentaient

PASSÉ DÉFINI

Sent eri	Je sentis
Sent eres	Tu sentis
Sent et	Il sentit
Sent erian	Nous sentîmes
Sent erias	Vous sentîtes
Sent eron	Ils sentirent

PASSÉ INDÉFINI

Ai sent it	J'ai senti
As sent it	Tu as senti
A sent it	Il a senti
Aven sent it	N. avons senti
Avès sent it	V. avez senti
An sent it	Ils ont senti

PASSÉ ANTÉRIEUR

Aigueri sent it	J'eus senti
Aigueres sent it	Tu eus senti
Aiguet sent it	Il eut senti
Aiguerian sent it	N. eûmes senti
Aiguerias sent it	V. eûtes senti
Aigueron sent it	Ils eurent senti

PLUS-QUE-PARFAIT

Avii sent it	J'avais senti
Avies sent it	Tu avais senti
Avia sent it	Il avait senti

Aviavan sent it	N. avions senti
Aviavas sent it	V. aviez senti
Avion sent it	Ils avaient senti

FUTUR

Sent erai	Je sentirai
Sent eras	Tu sentiras
Sent era	Il sentira
Sent eren	N. sentirons
Sent eres	V. sentirez
Sent eran	Ils sentiront

FUTUR ANTÉRIEUR

Aurai sent it	J'aurai senti
Auras sent it	Tu auras senti
Aura sent it	Il aura senti
Auren sent it	N. aurons senti
Aurès sent it	V. aurez senti
Auran sent it	Ils auront senti

2e Mode. CONDITIONNEL

PRÉSENT

Sent erii	Je sentirais
Sent eries	Tu sentirais
Sent eria	Il sentirait
Sent erian	N. sentirions
Sent erias	V. sentiriez
Sent erion	Ils sentiraient

PASSÉ

Aurii sent it	J'aurais senti
Auries sent it	Tu aurais senti
Auria sent it	Il aurait senti
Aurian sent it	N. aurions senti
Aurias sent it	Vous auriez senti
Aurion sent it	Ils auraient senti

3e Mode. IMPÉRATIF

Point de première personne du singulier, ni de troisième du singulier et du pluriel.

Sing.	......	......
	Sent e	Sens
	......	......
Plur.	Sent en	Sentons
	Sent ès	Sentez
	......	......

4e Mode. SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR

Que sent i	Que je sente
Que sent es	Que tu sentes
Que sent e	Qu'il sente
Que sent en	Que n. sentions
Que sent ès	Que v. sentiez
Que sent on	Qu'ils sentent

IMPARFAIT

Que sent essi	Que je sentisse
Que sent esses	Que tu sentisses
Que sent esse	Qu'il sentît
Que sent essian	Que n. sentissions
Que sent essias	Que v. sentissiez
Que sent esson	Qu'ils sentissent

PASSÉ

Que aigui sent it	Que j'aie senti
Que aigues sent it	Que tu aies senti
Que aigue sent it	Qu'il ait senti
Que aiguen sent it	Que nous ayons senti

Que aiguès sent it	Que vous ayez senti
Que aigon sent it	Qu'ils aient senti

PLUS-QUE-PARFAIT

Que aiguessi sent it	Que j'eusse senti
Que aiguesses sent it	Que tu eusses senti
Que aiguesse sent it	Qu'il eût senti
Que aiguessian sent it	Que nous eussions senti
Que aiguessias sent it	Que vous eussiez senti
Que aiguesson sent it	Qu'ils eussent senti

5e Mode. INFINITIF

PRÉSENT

Sent ì	Sentir

PASSÉ

Avé sent it	Avoir senti

PARTICIPE PRÉSENT

Sent ent	Sentant

PARTICIPE PASSÉ

Sentit, sentida	Senti, ie
Avent sent it	Ayant senti

TROISIÉME CONJUGAISON, EN *re* OU *e*

Modèle **Rend** *re* (radical **Rend**, terminaison *re*)

1er Mode. INDICATIF

PRÉSENT

Rend i	Je rends
Rend es	Tu rends
Rend e	Il rend
Rend en	Nous rendons
Rend ès	Vous rendez
Rend on	Ils rendent

IMPARFAIT

Rend ii	Je rendais
Rend ies	Tu rendais
Rend ia	Il rendait
Rend avan	N. rendions
Rend avas	V. rendiez
Rend ion	Ils rendaient

PASSÉ DÉFINI

Rend eri	Je rendis
Rend eres	Tu rendis
Rend et	Il rendit
Rend erian	N. rendîmes
Rend erias	V. rendîtes
Rend eron	Ils rendirent

PASSÉ INDÉFINI

Ai rend ut	J'ai rendu
As rend ut	Tu as rendu
A rend ut	Il a rendu
Aven rend ut	N. avons rendu
Avès rend ut	V. avez rendu
An rend ut	Ils ont rendu

PASSÉ ANTÉRIEUR

Aigueri rend ut	J'eus rendu
Aigueres rend ut	Tu eus rendu
Aiguet rend ut	Il eut rendu
Aiguerian rend ut	N. eûmes rendu

Aiguerias rend ut	V. eûtes rendu
Aigueron rend ut	Ils eurent rendu

PLUS-QUE-PARFAIT

Avii rend ut	J'avais rendu
Avies rend ut	Tu avais rendu
Avia rend ut	Il avait rendu
Aviavan rend ut	N. avions rendu
Aviavas rend ut	V. aviez rendu
Avion rend ut	Ils avaient rendu

FUTUR

Rend erai	Je rendrai
Rend eras	Tu rendras
Rend era	Il rendra
Rend eren	N. rendrons
Rend eres	V. rendrez
Rend eran	Ils rendront

FUTUR ANTÉRIEUR

Aurai rend ut	J'aurai rendu
Auras rend ut	Tu auras rendu
Aura rend ut	Il aura rendu
Auren rend ut	N. aurons rendu
Aurès rend ut	V. aurez rendu
Auran rend ut	Ils auront rendu

2e Mode. CONDITIONNEL

PRÉSENT

Rend erii	Je rendrais
Rend eries	Tu rendrais
Rend eria	Il rendrait
Rend erian	N. rendrions
Rend erias	V. rendriez
Rend erion	Ils rendraient

PASSÉ

Aurii rend ut	J'aurais rendu
Auries rend ut	Tu aurais rendu
Auria rend ut	Il aurait rendu
Aurian rend ut	N. aurions rendu
Aurias rend ut	V. auriez rendu
Aurion rend ut	Ils auraient rendu

3e Mode. IMPÉRATIF

Point de première personne du singulier, ni de troisième du singulier et du pluriel.

Sing.	......	......
	Rend e	Rends
	......	......
Plur.	Rend en	Rendons
	Rend ès	Rendez
	....	....

4e Mode. SUBJONCTIF

PRÉSENT *ou* FUTUR

Que rend i	Que je rende
Que rend es	Que tu rendes
Que rend e	Qu'il rende
Que rend en	Que n. rendions

Que rendès	Que v. rendiez
Que rendon	Qu'ils rendent

IMPARFAIT

Que rend essi	Que je rendisse
Que rend esses	Que tu rendisses
Que rend esse	Qu'il rendît
Que rend essian	Que nous rendissions
Que rend essias	Que vous rendissiez
Que rend esson	Qu'ils rendissent

PASSÉ

Que aigui rend ut	Que j'aie rendu
Que aigues rend ut	Que tu aies rendu
Que aigue rend ut	Qu'il ait rendu
Que aiguen rend ut	Que nous ayons rendu
Que aiguès rend ut	Que vous ayez rendu
Que aigon rend ut	Qu'ils aient rendu

PLUS-QUE-PARFAIT

Que aiguessi rend ut	Que j'eusse rendu
Que aiguesses rend ut	Que tu eusses rendu
Que aiguesse rend ut	Qu'il eût rendu
Que aiguessian rend ut	Que n. eussions rendu
Que aiguessias rend ut	Que v. eussiez rendu
Que aiguesson rend ut	Qu'ils eussent rendu

5e Mode. INFINITIF

PRÉSENT

Rend re	Rendre

PASSÉ

Avé rend ut	Avoir rendu

PARTICIPE PRÉSENT

Rend ent	Rendant

PARTICIPE PASSÉ

Rend ut, rend uda	Rendu, ue
Avent rend ut	Ayant rendu

Les verbes en *e* tel, par exemple, que *pareisse* (radical *pareiss*) se conjuguent absolument de même.

93. — On remarquera que dans les trois conjugaisons tous les temps simples se forment de l'infinitif ; c'est-à-dire qu'il suffit de remplacer la terminaison de l'infinitif par celles de chaque personne des temps simples pour avoir la conjugaison entière du verbe. Il résulte de là que les trois conjugaisons peuvent être ramenées à une seule, toutefois en tenant compte pour

la première conjugaison de quelques terminaisons particulières au présent et à l'imparfait de l'indicatif, ainsi qu'à l'impératif et au participe présent ; de même pour les participes passés, dont les terminaisons sont *at*, *it*, *ut* (aim *at*, sent *it*, rend *ut*) et qui avec l'auxiliaire *avé* forment tous les temps composés.

TABLEAU D'UNE CONJUGAISON UNIQUE DES VERBES NIÇOIS

Nota.— Dans ce tableau les terminaisons entre parenthèses sont celles qui appartiennent à la première conjugaison.

INDICATIF

PRÉSENT

Sing.	i	*Plur.*	en (an)
	es		ès (às)
	e (a)		on

IMPARFAIT

Sing.	ii (avi)	*Pl.*	avan
	ies (aves)		avas
	ia (ava)		ion (avon)

PASSÉ DÉFINI

Sing.	eri	*Pl.*	erian
	eres		erias
	et		eron

FUTUR

Sing.	erai	*Pl.*	eren
	eras		eres
	era		eran

CONDITIONNEL

PRÉSENT

Sing.	erii	*Pl.*	erian
	eries		erias
	eria		erion

IMPÉRATIF

Sing.	.....	*Pl.*	en
	e (a)		ès (às)
	.....		.....

SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Sing.	i	*Pl.*	en
	es		ès
	e		on

IMPARFAIT

Sing.	essi	*Pl.*	essian
	esses		essias
	esse		esson

PARTICIPE PRÉSENT

ent (ant)

PARTICIPE PASSÉ

1re conjug.	at
2e »	it
3e »	ut

REMARQUES SUR CHACUNE DES TROIS CONJUGAISONS

94.— Dans chacune des trois conjugaisons il se trouve un certain nombre de verbes, qui, tout en ayant les différentes terminaisons figurées dans le tableau précédent, subissent dans la forme de leur radical quelques légères modifications,sans néanmoins que ce radical soit remplacé par un autre ou complètement transformé, comme il l'est par exemple dans les verbes *estre* (être), *avé* (avoir), *faire* (faire), etc., auquel cas le verbe est véritablement irrégulier ; ajoutons qu'il l'est aussi lorsque quelques-unes de ses terminaisons sont différentes de celles du modèle de conjugaison.

Quant aux verbes dont la forme du radical a été simplement modifiée par la prononciation et qu'on ne saurait considérer comme irréguliers, nous dirons tout d'abord qu'il se présente deux cas : la modification dans la forme matérielle du mot est subie par la consonne représentative d'une articulation, ou bien par la syllabe sur laquelle a été reporté l'accent tonique. Dans les deux cas cette modification consiste dans l'application de quelques procédés orthographiques fort simples.

95.— PREMIER CAS. *Modification subie par la consonne.* 1° En français pour conserver au *c* et au *g* précédant les voyelles *e*, *i*, le son dur qu'ils ont devant les voyelles *a*, *o*, *u*, on remplace le *c* par le groupe *qu ;* exemples : *musical*, *musique*,dérivés tous deux du latin *musica ; Marocain*, habitant du Maroc, et *maroquin*, sorte de cuir fabriqué d'abord au Maroc. — On fait suivre le *g* d'un *u* ; exemples : *gare*, *gober*, *guerre*, *guide*.

2° Si au contraire on veut que le *g* cesse d'avoir le son dur devant les voyelles *a*, *o*, *u*, on le remplace par un *j* : exemples : *jardin*, du tudesque *gard* ou *gardo* [1]; *jouir*, du latin *gaudere* ; *jumeau*, de *gemellus*, qui a donné aussi *gémeaux* [2].

Ces mêmes moyens sont employés dans la conjugaison des verbes niçois ; ainsi :

96. — Les verbes dont l'infinitif est en *ca*, comme *mancà* (manquer), *tacà* (tacher), changent le *c* du radical en *qu* devant les terminaisons en *e* ou en *i* ; exemples : *manqu* i, *manqu* es, *manc* a, *manc* an, *manc* as, *manc* on, *manqu* erai, *que manqu* i, etc.

97.— Les verbes en *ga* comme *pagà* (payer) prennent un *u* après le *g* du radical dans les mêmes cas ; exemples : *pagu* i, *pagu* es, *pag* a, *pag* an, *pag* as, *pag* on ; *pagu* erai, *que pagu* i, *etc.*

98. — Les verbes de la troisième conjugaison dont l'infinitif est en *ge* comme *destruge* (détruire), changent le *g* en *j* devant les voyelles *a*, *o* ; exemples : *destrugi*, *destrug* es, *destrug* e, *destrug* en, *destrug* es, *destruj* on, *destrugi* i, *destruj* avan, *destruj* avas, *destrug* ion, etc.

99. — Deuxième cas. — *Modification subie par la syllabe sur laquelle est reporté l'accent tonique.* Dans le déplacement de l'accent tonique sur une syllabe brève, la voix rend longue cette syllabe soit en ajoutant à la voyelle syllabique une autre voyelle pour en faire une diphthongue ; exemple : *durmì* (dormir), *du* e *rmi* (je dors) ; soit en remplaçant une voyelle

1. De Chevallet : Origine et formation de la langue française.

2. Le français a un autre procédé, il fait suivre le *g* d'un *e* : *manger*, *mange ant*, *mange ons* ; *gage*, *gage ure* (prononcez *gajure*).

sourde par une autre voyelle à son plein et ouvert : *adourà* (adorer), *adori* (j'adore) [1].

100. — Ainsi les verbes qui ont un *u* à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, comme *jugà* (jouer), *amursì* (éteindre), prennent un *e* après l'*u* à tout le singulier et à la troisième personne plurielle du présent de l'indicatif et du subjonctif, ainsi qu'à la seconde du singulier de l'impératif. Indic. pr. *juègui*, *juègues*, *juèga*, *jugan*, *jugas*, *juègon*.— Impér. *juèga*, *juguen*, *jugas*. — Subj. pr. *que juègui*, *que juègues*, *que juegue*, *que juguen*, *que juguès*, *que juègon*. De même pour *amursì*. — Indic. pr. *amu ersi*, *amu erses*, *amu erse*, *amursen*, *amurses*, *amue rson*. — Impér. *amue rse*, *amursen*, *amurses*. — Subj. pr. *que amue rsì*, *que amue rses*, *que amue rse*, *que amursen*, *que amurses*, *que amue-rson*.

On conjugue de même *cuntà* (conter) [2], *cuìì* (cueillir) et ses composés *recuìì*, *acuìì* (accueillir) [3] ; *curbì* (couvrir) et ses composés *descurbì*, *recurbì* ; *durbì* (ouvrir), *surbì* (absorber), etc. Il faut remarquer toutefois que *curbì* et *durbì* font irrégulièrement au participe passé *cubert* et *dubert*.

101.— Les verbes dont la pénultième brève de l'infinitif renferme un *e*, comme *servì* (servir), *vestì* (vêtir), prennent un *i* avant l'*e*, aux mêmes personnes des mêmes temps.— Indic. pr. *siervi*, *sierves*, *sierve*, *serven*, *serves*, *siervon*. — Impér. *sierve*, *serven*, *serves*. — Subj. pr. *que sie rvi*, *que sie rves*, *que sie rve*, *que serven*, *que serves*, *que sie rvon*.

1. Le groupe *ou* n'est pas une diphthongue ; c'est une véritable voyelle, l'*u* italien (voir alinéa 20).

2. *Una bella t'en* cuenti (*Rancher*, dernier vers de la *Nemaïda*). On dit aussi *countà* et *racountà*.

3. Ind. pr. *cueii*, *cueies*, *cuie*, *cuien*, *cuies*. *cueion*.

102.— Le verbe *legì* exige une attention toute particulière : non seulement à certaines personnes de divers temps il prend un *i* avant l'*e* du radical comme le verbe *servì*, mais aussi à d'autres personnes il change cet *e* en *i* par raison d'euphonie, et en outre le *g* en *j* devant les voyelles *a*, *o*, *u*, comme les verbes en *ge* (98). Au surplus, voici sa conjugaison : Indic. pr. *liègi*, *lièges*, *liège*, *ligen*, *ligès*, *lièjon*. — Imparf. *legii*, *legies*, *legia*, *liejavan*, *liejavas*, *legion*. — Passé déf. *ligèri*, *ligères*, etc. — Futur : *ligerai*, *ligeras*, etc. [1]. — Condit. *ligerìi*, *ligeries*, etc.— Impér. *liège*, *ligen*, *liges*.— Subj. pr. *que liègi*, *que lièges*, *que liège*, *que ligen*, *que liges*, *que lièjon*. — Imparf. *que ligessi*, *que ligesses*, etc. — Partic. pr. *ligent*. Partic. passé *legit* et *lijut*.

103. — Le verbe *intrà* (entrer) prend un *e* après l'*i* du radical, toujours par la même raison, c'est-à-dire pour rendre longue la pénultième de l'infinitif. On conjugue donc ce verbe comme suit : Indic. pr. *ientri*, *ientres*, *ientra*, *intran*, *intras*, *ientron*. — Imparfait *intravi*, etc. — Passé déf. *intreri*, etc. [2].— Futur *ientrerai*, etc. — Condit. *ientrerii*, etc. — Impératif *ientra*, *intren*, *intras*. — Subj, pr. *que ientri*, *que ientres*, *que ientre*, *que intren*, *que intrès*, *que ientron*.— Imparf. *que intressi*, etc.

104. — Les verbes de la première conjugaison qui ont le son *ou* à la pénultième de l'infinitif, comme *adourà* (adorer), *pourtà* (porter), changent *ou* en *o* ou en *ouo* à tout le singulier et à la troisième personne

1. On dit aussi, mais moins bien, *liegerai*, *liegeras*, etc. et au conditionnel *liegerii*, etc.

2. Ou moins bien *ientreri*.

plurielle du présent de l'indicatif et du subjonctif, ainsi qu'à la seconde du singulier de l'impératif. (alin. 99).

1° *Adourà*. Indic. pr. *adori*, *adores*, *adora*, *adouran*, *adouras* *adoron*. — Impér. *adora*, *adouren*, *adouras*.— Subj. pr. *que adori*, *que adores*, *que adore*, *que adouren*, *que adourès*, *que adoron*.

2° *Pourtà*. Indic. pr. *pouorti*; *pouortes*, *pouorta*, *pourtan*, *pourtas*, *pouorton*. — Impér. *pouorta*, *pourten*, *pourtas*. — Subj. pr. *que pouorti*, *que pouortes*, *que pouorte*, *que pourten*, *que pourtès*, *que pouorton*.

On conjugue de même les verbes de la deuxième conjugaison qui ont le son *ou* à la pénultième de l'infinitif, tels que *abourrì* (abhorrer), qui fait à l'indicatif présent *aborri*, *aborres*, *aborre*, *abourren*, *abourrès*, *aborron* ; et *sourtì* (sortir), *mourì* (mourir), *soufrì* (souffrir), etc., qui comme *pourtà* changent *ou* en *ouo* ; exemples : Indic. pr. *souorti*, *souortes* ; *souorte*, *sourten*, *sourtes*, *souorton* ; *mouori*, *souofri*, etc.

N. B.— Aux temps composés les deux verbes *sourtì* et *mourì* se conjuguent avec l'auxiliaire *estre ; siéu sourtit* (je suis sorti), *es mouort* (il est mort). Il faut remarquer en outre que le futur de *mourì*, qui régulièrement est *mourerai*, devient par contraction *mourrai*.

105. — Un certain nombre de verbes de la troisième conjugaison, tels que *pouorge* (tendre), présenter, offrir) [1], *mouordre* (mordre), etc., qui ont un *o* après le son *ou* à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, parce que cette syllabe est longue, gardent cet *o* aux mêmes personnes des mêmes temps que le verbe *pourtà*. Dans tout le reste de leur conjugaison, c'est-à-dire partout

1. Latin *porrigere*.

où cette syllabe devient brève, la diphthongue *ouo* est remplacée par *ou* : Indic. pr. *pouorgi*, *pouorges*, *pouorge*, *pourgen*, *pourgès*, *pouorjon*. — Impératif *pouorge*, *pourgen*, *pourgès*.— Subj. pr. *que pouorgi*, *que pouorges*, *que pouorge*, *qne pourgen*, *que pourgès*, *que pouorjon*.

106. — Une cause différente de celles que nous avons indiquées ci-dessus (95 et 99) peut influer sur la forme du verbe : ainsi par exemple un certain nombre de verbes dont l'infinitif est en *re* ou *rre*, tels que *coustrui re*, *adu rre*, *coundu rre*, ajoutent une *s* au radical devant les terminaisons de tous les temps, le futur et le conditionnel exceptés ; exemples : Indic. pr. *coustrui si*, *adu si*, *coundu si*. — Futur : *coustrui rai*, *adu rrai*, *coundu rrai*, etc.

Nota. — Les deux verbes *creire*, *traire* et leurs composés perdent dans toute leur conjugaison l'*i* qui précède la terminaison *re* de l'infinitif et le remplacent par une *s* : Indic. pr. *cresi*, *trasi*.— Futur : *cre serai*, *tra serai*. On dit aussi *traï* et au futur *traïerai*.

107.— Une quarantaine de verbes de la deuxième conjugaison ajoutent deux *ss* à l'*i* de l'infinitif devant chaque terminaison, sauf au participe passé ; ainsi *acoumpli*, dont le participe passé est *acoumplit*, fait à l'indicatif présent : *acoumplissi*, *acoumplisses*, etc., à l'imparfait *acoumpli ss ii*, *acoumpli ss ies*, etc., ainsi de suite dans tout le reste de la conjugaison. Il en est de même des verbes *adoucì*, *agì* (agir), *counvertì*, *garì* (guérir), *nourrì*, *soufrì*, et autres que l'usage et le dictionnaire indiquent suffisamment.

N. B. — Quelques-uns de ces verbes se conjuguent aussi sans l'addition des deux *ss* ; ainsi *counvertì* fait

counvertissi, *counvertisses*, etc., et *counverti*, *counvertes* (peu usité), etc. Le verbe *soufrì* est dans le même cas : nous avons vu (104) qu'il fait à l'indicatif pr. *souofrì*, *souofres*, etc., ces formes sont certainement meilleures que *soufrissì*, *soufrisses*, etc.

108. — Le verbe *istruì* ou moins bien *estruì*, le même que *instruire*, et le verbe *luì* (luire), qui ont respectivement pour participe passé *istruit* ou *instruit* et *luisit*, prennent une *s* après l'*i* de l'infinitif devant les terminaisons de tous les temps. Exemples : Indic. pr. *istrui* s *ì*, *istrui* s *es*, *istrui* s *e*, *istrui* s *en*, *istrui* s *es*, *istrui* s *on* ; *lui* s *ì*, *lui* s *es*, etc. — Passé déf. *luì* s *eri*, *luì* s *eres*, etc. — Futur : *luì* s *erai*, *luì* s *eras*, etc.

Remarquons cependant que le verbe *luì* peut se conjuguer sans l'addition d'une *s*, de cette manière : Indic, pr. *luì*, *lues*, *lue*, *luen*, *lues*, *luon*. Dans ce cas le participe présent est *luent* et le participe passé *luit*.

VERBES IRRÉGULIERS ET VERBES DÉFECTIFS

109. — Nous avons dit précédemment (94) quels sont les verbes que l'on doit considérer comme étant véritablement *irréguliers* ; on appelle verbes *défectifs* ceux qui manquent de quelques-uns de leurs temps ou de quelques personnes.

Voici la liste de ces deux sortes de verbes, non compris les deux verbes auxiliaires *estre* et *avé*, dont la conjugaison a été donnée en entier page 56 et suivantes. Nous n'indiquerons ici que les temps ayant des formes irrégulières ; quant aux verbes défectifs, nous les marquerons d'un astérisque et nous en indiquerons tous les temps et toutes les personnes qui sont en usage.

PREMIÈRE CONJUGAISON

* **Ablà** (parler). *Infin. pr.* ablà ; *partic. passé*, ablat.

Anà (aller). *Indic. pr.* vau, vas, va, anan, anas, van. — *Impér.*, vai, etc. — *Subjonct. pr.* que vagui, que vagues, que vague, que anen, que anès, que vagon. — Les temps composés prennent l'auxiliaire *estre*.

Està (rester). *Indic. pr.* estau, estas, esta, esten, estès, estan. — *Imparf.* estaii, estaïes, estaïa, estaiavan, estaiavas, estaïon. — *Passé def.* estagueri, etc. — *Futur*, estarai, estaras, estara, estaren, estarès, estaran. — *Condit.* estarii, estaries, etc. — *Impér.* estai, estaguen, estaguès. — *Subj. pr.* que estagui, que estagues, etc. — *Imparf.* que estaguessi, etc. — *Part. pr.* estent; *passé*, estat, estada. — Les temps composés se conjuguent avec *estre*.

DEUXIÈME CONJUGAISON

* **Chepì** (tiédir) n'a que l'infinitif présent.

Tenì (tenir). *Indic. pr.* teni, tenes, ten, tenen, etc. — *Passé déf.* tengueri, tengueres, etc. — *Futur*, tendrai, tendras, etc. — *Condit.* tendrii, tendries, etc. — *Impér.* ten, tenen, tenès. — *Subj. pr.* que tengui, que tengues, que tengue. que tenguen, que tenguès, que tengon. — *Imparf.* que tenguessi, que tenguesses, etc. — *Part. pr.* tenent; *passé*, tengut, tenguda. — On conjugue de même tous les composés de *tenì*, tels que *countenì*, *entretenì*, *soustenì*, *autenì* ou *òutenì*, etc.

Venì (venir). *Indic. pr.* veni, venes, ven, venen, etc. — *Passé déf.* vengueri, vengueres, etc. — *Futur*, vendrai, vendras, etc. — *Condit.* vendrii, vendries, etc. — *Impér.* vene, venen, venès. — *Subj. pr.* que vengui, que vengues, que vengue, que venguen, que venguès, que vengon. — *Imparf.* que venguessi, etc. — *Part. pr.* venent ; *passé*, vengut, venguda. Les temps composés prennent l'auxiliaire *estre* : *siéu*

vengut, siès vengut, etc. — Conjuguez de même *devenì, prevenì, revenì* et tous les composés de *venì*.

TROISIÈME CONJUGAISON

Béure (boire). *Indic. pr.* buvi, buves, béu, etc. — *Imparf.* buvii, buvies, etc. — *Passé déf.* béugueri, etc. — *Futur*, béurai, etc. — *Condit*, béurii, etc. — *Impér.* béu, buven, buvès, — *Subj. pr.* que béugui, que béugues, que béugue, que béuguen, que béuguès, que béugon. — *Imparf*, que béuguessi etc. — *Part. pr.* buvent; *passé*, béugut, bẹuguda. — On conjugue aussi ce verbe, plus ordinairement et mieux, en remplaçant *bu* par *be : bevi, beves*, etc. *bevii*, au lieu de *buvi, buves, buvii*.

* **Calè** (falloir). Verbe impersonnel. — *Indic. pr.* còu. — *Imparf.* còuria. — *Passé déf.* còuguet. — *Futur*, còurra. — *Condit.* còurria. — *Subj. pr.* que còugue. — *Imparf.* que còuguesse. — *Part. passé*, còugut.

Nota — On conjugue aussi ce verbe en conservant dans tous les temps l'*a* de l'infinitif, au lieu de le remplacer par un *o*. — *Indic, pr*, cau. — *Imparf.* cauria. — *Passé déf.* cauguet, etc. — Rancher a admis ces deux manières de conjuguer le verbe *calé* ; ainsi, bien que dans sa *Nemaïda* il ait employé plus de cinquante fois l'indicatif présent *còu*, il a dit *cauguet* au passé défini (Ch. II. v. 189).

La seconde manière est incontestablement meilleure, non-seulement parce que le radical de l'infinitif est moins altéré aux autres temps du verbe; mais aussi parce que la forme *cau* persistant dans toute la conjugaison, rappelle mieux l'ancienne forme *cal* des Troubadours; ici, en effet, comme dans beaucoup d'autres cas, *al* est devenu *au*.

* **Comporre** (composer). *Indic. pr.* componi, compones, etc. — *Imparf.* componii, etc. — *Impér.* compone, etc. — *Subj. pr.* que componi, etc. — *Part. passé.* compost. — Ce verbe, peu usité de nos jours, emprunte au verbe *coumpousà* le passé défini, le futur, le conditionnel présent et l'imparfait du subjonctif.

Déure (devoir). *Indic. pr.* devi, deves, etc. — *Imparf.* devii, etc. — *Passé déf.* déugueri, etc. — *Futur,* déurai, etc. — *Condit.* déurii, etc. — Point d'*impératif.* — *Subj. pr.* que déugui, que déugues, que déugue, que déuguen, que déuguès, que déugon. — *Imparf.* que déuguessi, etc. — *Part. pr.* déuguent. — *Part. passé,* déugut, déuguda.

Dire. *Indic. pr.* diéu, dies, di, dien, diès, dion.—*Imparf.* diii, diies, etc. — *Passé déf.* digueri, etc. — *Futur,* dirai, diras, etc.— *Condit.* dirii, etc.— *Impér.* di, diguen, diès.— *Subj. pr.* que digui, que digues, que digue, que diguen, que diguès, que digon. — *Imparf.* que diguessi, etc. — *Part. pr.* diguent; *passé* dich, dicha. — De même tous les composés de *dire.*

Escriéure (écrire). *Indic. pr.* escrivi, escrives, etc. — *Imparf.* escrivii, etc. — *Passé déf.* escriéugueri, etc. — *Futur,* escriéurai, etc. — *Condit.* escriéurii, etc. — *Impér.* escriéu, escriven, escrivès. — *Subj. pr.* que escriéugui, etc. — *Imparf.* que escriéuguessi, etc. — *Part. pr.* escrivent, *passé,* escrich, escricha. — De même tous les composés de ce verbe, tels que *descriéure, inscriéure ou enscriéure, souscriéure, etc.*

* **Estaire** (rester). Ce verbe ne s'emploie qu'au présent de l'infinitif. Voir ci-dessus *està* pour tous les autres temps.

Faire. — *Indic. pr.* fau, fas, fa, fen, fès, fan. — *Imparf.* faii, faïes, faïa, faiavan, faiavas, faïon. — *Passé déf.* fagueri, etc. — *Futur,* farai, — *Condit,* farii, etc. — *Impérat.* fai, faguen, fes.— *Subjonctif pr.* que fagui, que fagues, etc. — *Imparf.* que faguessi, etc. — *Part. pr.* fent ; *passé,* fach *et* fa ; *fém.* facha. — De même *defaire, refaire*, etc.

* **Falé** (falloir). Verbe impersonnel : Voir plus loin sa conjugaison.

Metre (mettre). *Futur* : metrai, metras, etc. — *Condit.* metrii, etc. — *Partic. passé,* mes, messa.

* **Plòure** (pleuvoir). Verbe impersonnel. *Indic. pr.* plòu.

— *Imparf.* plòuìa. — *Passé déf.* plòuguet. — *Futur* plòura. — *Condit.* plòurìa. — *Subj. pr.* que plòugue. — *Imparf.* que plòuguesse. — *Part. pr.* plòuguent.— *Passé,* plòugut.

Poudè ou **Pousquè** [1] (pouvoir). *Indic. pr.* pòuodi, pòuodes, pòu, pouden, poudès, pòuodon. — *Imparf.* poudii poudies, etc. — *Passé déf.* pousqueri, pousqueres, etc. — *Futur,* pourrai, pourras, etc. — *Condit.* pourrii, pourries, etc. — Pas d'impératif. — *Subj. pr.* que pouosqui, que pouosques, que pouosque, que pousquen, que pousquès, que pouosquon. — *Imparf.* que pousquessi, etc. — *Partic. pr.* poudent ; *passé,* pouscut, pouscuda.

* **Querre** (chercher). N'a que le présent de l'infinitif.

Recevre (recevoir). *Indic. pr.* recevi, receves, recéu, receven, etc. — *Passé déf.* receveri *ou* recéugueri, etc. — *Futur,* recevrai *ou* recéurai, etc.— *Condit.* recevrìi *ou* recéurìi, etc.— *Impér.* receve *ou* recéu, receven *ou* recéuguen, recevès. — *Subj. pr.* que recevi *ou* que recéugui, etc. — *Imparf.* que recevessi *ou* que recéuguessi, etc. — *Partic. pr.* recevent ; *passé,* reçut, reçuda.

* **Rechede** (convenir). Verbe impersonnel.

Rire *Indic. pr.* riéu, ries, ri, rien, riès, rion. — *Imparf.* riii, riies, etc. — *Passé déf.* rigueri, etc. — *Futur* rirai, riras, etc.— *Condit.* ririi, etc.— *Imper.* ri, rien *ou* riguen, riès. — *Subj. pr.* que rigui, que rigues, que rigue, que riguen, que riguès, que rigon. — *Imparf.* que riguessi, etc. — *Partic. pr.* rient ; *passé,* rit, rida. — Ainsi se conjugue *sourire.*

Saupre (savoir). *Indic. pr.* sabi, sabes, etc. — *Imparf.* sabii, etc. — *Passé déf.* sauperi (régulier). — *Futur* sauprai,

1. Se si pòu l'empachen, e meten lou crissen,
Per *pousquè,* coura còu, derouta lou gran Nem.
(Rancher, *Nem.* II. 131.)

L'infinitif *poudè* se dit surtout à la ville; *pousquè* est plus en usage chez les gens de la campagne; il l'est aussi dans l'arrondissement de Grasse.

etc. — *Condit.* sauprii, etc. — *Impér.* saupe, saupen, saupès 1. — *Subj. pr.* que saupi (régulier).

* **Teme** (craindre, être gêné) n'a guère que la troisième personne du singulier de l'indicatif présent *si teme.*

Valè (valoir). *Indic. pr.* vali, vales, vau, valen, etc. — *Passé déf.* vaugueri, etc. — *Futur* vaurai, vauras, etc. — *Condit.* vaurii, etc. — *Subj. pr.* que vaugui, que vaugues, etc. — *Imparf.* que vauguessi, etc. — *Partic. pr.* valent ; *passé,* vaugut, vauguda.

Veire (voir). *Indic. pr.* véu, vées, vé, veen, veès, veon. — *Imparf.* veïi, veïes, etc. — *Passé déf.* vegueri, etc. — *Futur* veirai, veiras, etc. — *Condit.* veirii, etc. — *Impér.* vé, veguen, veès. — *Subj. pr.* que vegui, que vegues, etc. — *Imparf.* que veguessi, etc. — *Partic. pr.* veent ; *passé,* vist, vista.

Viéure (vivre). *Indic. pr.*vivi, vives, viéu, viven, vivès, vivon. — *Imparf.* vivii, vivies, etc. — *Passé déf.* viveri *ou* viéugueri, etc.— *Futur* viéurai, etc.— *Condit.* viéurii, etc.— *Impér.* viéu, viéuguen, vivès. — *Subj. pr.* que viéugui, etc. — *Imparf.* que viéuguessi, etc.— *Partic. pr.* vivent ; *passé,* viéugut, viéuguda. — Ainsi se conjuguent ses composés *reviéure, surviéure.*

Voulè (vouloir). *Indic. pr.* vouoli, vouos, vòu, voulen, voulès, vouolon. — *Passé déf.* vougueri, etc. — *Futur* vourrai, etc. — *Condit.* vourrii, etc. — *Impér.* vouguen, vougues. — *Subj. pr.* que vouogui, que vouogues, que vouogue, que vouguen, que vouguès, que vouogon. — *Imparf.* que vougessi, etc. — *Partic. pr.* voulent ; *passé,* vougut, vouguda.

110. — Il faut ajouter à cette liste les verbes suivants et leurs composés qui n'ont d'irrégulier que le participe passé.

1. C'est la forme régulière. Cependant Rancher a dit : *Saupias* que Nem es lec, etc. (*Nem* II, 15), et *Saupias* défeni tout embe calma e prudensa (*Nem.* V, 220).

DEUXIÈME CONJUGAISON

Curbì (couvrir)	cubert [1]
Durbì (ouvrir)	dubert
Legì (lire)	lijut, lijuda. V. page 71
Mourì (mourir)	mouort
Ofrì *ou* aufrì (offrir)	ofert ou aufert
Soufrì (souffrir)	soufert

TROISIÈME CONJUGAISON

Adurre (apporter)	aduch
Condurre *et* counduire (conduire)	counduch [2]
Coustruire (construire)	coustruch [2]
Destruge (détruire)	destruch
Deduire (déduire)	deduch
Introuduire (introduire)	introuduch.
Prouduire (produire)	prouduch [3]
Reduire (réduire)	reduch
Seduire (séduire)	seduch
Traduire (traduire)	traduch
Cueire (cuire)	cuech [3]
Estreigne (étrécir, serrer)	estrech
Traire (traire, tirer)	trach [3]
Plagne (plaindre)	planch *et* plagnut
Tegne (teindre)	tench
Jougne (joindre)	jounch [3]
Ougne (oindre)	ounch
Pougne (piquer)	pounch
Counclure (conclure)	counclus
Esclure (exclure)	esclus
Prendre (prendre)	pres [3]
Mouorre (moudre)	mòut

1. De même ses composés *descurbì* et *recurbì*.

2. Et leurs composés *recounduire*, *recoustruire*.

3. Et leurs composés *reprouduire*, *recueire*, *coustreigne*, *restreigne*, *abstraire*, *distraire*, etc. *ajougne*, *rejougne*, *reprendre*, *surprendre*, etc.

Mouvre (mouvoir)	mos *et* mouvut
Naisse (naître)	nat *et* naissut [1]
Roumpre (rompre)	rout *et* rouomput [1]
Assolve (absoudre)	assolt *ou* assolvat [2]
Dechide (décider)	dechis

Les verbes suivants ont le participe passé en *it* comme ceux de la deuxième conjugaison.

Instruire	instruit
Fuge (fuir)	fugit, fugida
Nuire (nuire)	nuisit, nuisida
Suivre *et* poursuivre	suivit, suivida
Assistre (assister) [3]	assistit, assistida
Desistre (désister)	desistit
Esistre (exister)	esistit
Persistre (persister)	persistit

Accord du verbe avec son sujet

111. — On appelle *sujet* du verbe la personne ou la chose qui fait l'action ou qui est dans l'état exprimé par le verbe. Exemples : *L'enfant s'amuse ; il est sage. La terre tourne.*— *L'enfant*, sujet du verbe *s'amuse* ; *il*, sujet de *est* : *la terre*, sujet de *tourne*.

112.— Règle. - Tout verbe doit être au même nombre et à la même personne que son sujet. Exemples : *Iéu parli,* je parle ; le verbe *parli* est au nombre singulier et à la première personne, parce que *iéu*, son sujet, est du singulier et de la première personne. *Elu parlon toui ensen*, ils parlent tous ensemble : *parlon* est au nombre pluriel et à la troisième personne,

1. De même les composés *renaisse*, *interroumpre*.
2. Mais *resolve* (résoudre) fait *resolut*.
3. *Assistrè*, *desistre,* etc. sont des formes vieillies; on dit plutôt *assistà*, *desistà,* etc., dont le part. p. est *assistat*, *desistat,* etc.

parce que son sujet *elu* est du pluriel et de la troisième personne[1].

Remarques. — I. Quand un verbe a deux sujets du singulier, on met ce verbe au pluriel. Exemple : *Moun fraire e ma souorre*[2] liejon, Mon frère et ma sœur lisent.

II. Quand un verbe a deux ou plusieurs sujets de différentes personnes, l'accord de ce verbe doit se faire avec la première personne de préférence à la seconde, avec la seconde de préférence à la troisième, Exemples : *Tu e iéu* aven *ben fach*, Toi et moi avons bien fait ; *Tu e toun fraire* avès *ben fach*, Toi et ton frère avez bien fait.

Verbe actif. — Verbe transitif.
Complément direct. Complément indirect

113. — Les verbes attributifs (80) peuvent se diviser d'une part en verbes *actifs* et *passifs*, d'autre part en verbes *transitifs* et verbes *intransitifs* ou *neutres* ; il y a en outre deux autres classes de verbes, appelés verbes *pronominaux* et verbes *impersonnels*.

114. — VERBE ACTIF. — VERBE TRANSITIF. On appelle *verbe actif* tout verbe exprimant une action faite par le sujet : *Iéu poussi*, *iéu manji*, *iéu aimi ;* je pousse, je mange, j'aime.

Lorsque l'action passe directement du sujet sur une personne ou sur une chose, ce verbe est en même temps *transitif*. Exemple : *Pierre poussa soun fraire* (Pierre pousse son frère) ; Pierre fait l'action de pousser, et cette action passe directement sur son *frère*, qui la

1. On a vu précédemment (82, *nota*) qu'en niçois on sous-entend ordinairement le pronom sujet du verbe : *veni*, je viens.

2. *Souorre* (*Nemaida*, I. v. 131). On dit aussi *sorre*.

reçoit : le verbe *poussa* est à la fois verbe actif et verbe transitif.

On reconnaît qu'un verbe est *transitif* quand on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose* (*quauqu'un* ou *quauqua ren)* après ce verbe. *Aimer*, *réciter* sont des verbes transitifs, parce qu'on peut dire : *J'aime quelqu'un, je récite quelque chose ;* par exemple : *J'aime Dieu, je récite ma leçon.*

115. — Complément direct. Le *complément* ou *régime direct* est la personne ou la chose qui reçoit, qui supporte l'action faite par le sujet, ou qui est l'objet de cette action. Exemples : *Pierre poussa soun fraire.* — Pierre pousse *qui ?* Réponse : *soun fraire*; voilà le complément direct.— *Manji un perus* (je mange une poire). — Je mange *quoi ?* Réponse *un perus*, complément direct.

Ainsi, on trouve le complément direct d'un verbe transitif en faisant la question *qui* ? ou *quoi* ? après le verbe.

Remarques. — I. Le complément direct est souvent un pronom : *Je* le *connais ; Il* nous *voit :* le pronom *le* est complément direct du verbe *je connais*, et *nous* est complément direct du verbe *il voit.*

II.— Le pronom relatif *que* du niçois signifie *qui* et *que* ; il s'emploie donc comme sujet et comme complément d'un verbe. Il est sujet du verbe *estudia* dans *Regarjas l'enfant* que *estudia*, Regardez l'enfant *qui* étudie ; il est complément direct du verbe *ai pourtat* dans *Pihas lou libre* que *v'ai pourtat*, Prenez le livre *que* je vous ai apporté.

116. — Complément indirect. Le *complément* ou *régime indirect* est le mot qui, à l'aide d'une préposi-

tion exprimée ou sous-entendue, telle que *à*, *de*, *pour* (*à*, *de* ou *da*, *per*, en niçois), indique la personne ou la chose à laquelle tend, aboutit, se termine l'action marquée par le verbe, ou de laquelle part, provient, dérive cette action ou l'état du sujet. Le complément indirect répond à l'une des questions *à qui ? à quoi ? de qui ? de quoi ? pour qui ? pourquoi ? d'où ?* etc. Exemples : *A dounat d'abihamen* ai paure, Il a donné des vêtements aux pauvres. L'action de *donner* aboutit *aux pauvres* : il a donné *à qui ? aux pauvres*, complément indirect. — Li *dirai*. Je *lui* dirai. Je dirai *à qui ? A lui* : le pronom *lui* (li) est un complément indirect. — *Ai reçut* de moun paire *un bouon conséu*. J'ai reçu *de qui ?* Réponse : *de mon père*, complément indirect. — *Veni* da Rouma *e vau* à Paris. L'action de *venir* part de Rome et l'action d'*aller* aboutit à Paris : *Je viens d'où ?* de Rome ; *Je vais où ?* à Paris : *de Rome* et *à Paris* sont des compléments indirects.

Verbe passif : sa conjugaison

117. — On appelle verbe *passif* tout verbe qui exprime une action soufferte, supportée par le sujet. Exemple : *La rateta* es manjada *dau cat*, La souris est mangée par le chat

Tout verbe actif transitif peut avoir un *passif*, et c'est le complément direct du verbe transitif qui devient le sujet du verbe passif. Exemple : *Le chat* mange *la souris*, Lou cat *manja* la rateta ; au passif : *La souris* est mangée *par le chat*, La rateta *es manjada* dau cat.

118. — En niçois, de même que dans la langue française, ce que l'on appelle *verbe passif* n'est autre chose que le verbe *estre*, suivi d'un participe passé, qui est employé comme adjectif et qui s'accorde en genre et en

nombre avec le sujet. On conjugue donc le verbe passif absolument comme le verbe *estre*. Exemple :

INDICATIF PRÉSENT

Siéu aimat *ou* aimada	Je suis aimé *ou* aimée
Siès aimat *ou* aimada	Tu es aimé *ou* aimée
Es aimat *ou* aimada	Il est aimé *ou* elle est aimée
Sian aimat *ou* aimadi	N.sommes aimés *ou* aimées
Sias aimat *ou* aimadi	V. êtes aimés *ou* aimées
Soun aimat *ou* aimadi	Ils sont aimés *ou* elles sont aimées

Verbe neutre ou intransitif : sa conjugaison

119.— Le verbe *neutre* ou *intransitif* est celui qui exprime l'état du sujet ou bien une action faite par le sujet, mais qui n'est pas reçue, soufferte, supportée par une personne ou une chose.

Un verbe intransitif n'a donc pas de complément ou régime direct, mais il peut avoir un ou plusieurs compléments indirects. Exemple : *Je viens de Rome et je vais à Paris : De Rome*, complément indirect de *je viens ; A Paris*, complément indirect de *je vais*.

120. — On reconnaît qu'un verbe est *intransitif*, quand on ne peut pas mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *dormir*, *marcher*, sont des verbes intransitifs, parce qu'on ne peut pas dire : *Je dors quelqu'un, je marche quelque chose.*

Remarque. — Cependant certains verbes intransitifs peuvent devenir accidentellement transitifs, c'est-à-dire prendre un complément direct. Exemples: *Vous ne courez aucun danger; Sortez ce cheval de l'écurie.*

121. — La plupart des verbes intransitifs se conjuguent comme les verbes transitifs, avec l'auxiliaire *avoir* (avé) : *Je dors, j'ai dormi, j'avais dormi* (duer-

mi, ai durmit, avii durmit). Mais il y en a aussi qui se conjuguent dans leurs temps composés avec l'auxiliaire *être* (estre), comme *aller*, *venir* (anà, venì). Exemple :

PASSÉ INDÉFINI

Siéu vengut *ou* venguda	Je suis venu *ou* venue
Siès vengut *ou* venguda	Tu es venu *ou* venue
Es vengut *ou* venguda	Il est venu *ou* elle est venue
Sian vengut *ou* vengudi	Nous sommes venus *ou* venues
Sias vengut *ou* vengudi	Vous êtes venus *ou* venues
Soun vengut *ou* vengudi	Ils sont venus *ou* elles sont venues

Verbes pronominaux ou réfléchis

122. — On appelle verbes *pronominaux* ou *réfléchis* ceux qui prennent le pronom *se* (si) à l'infinitif et qui ont pour complément direct ou indirect un pronom rappelant l'idée du sujet. Exemples : *se flatter*, *je me repens*, *Pierre s'est fait une blessure* (si flatà, mi penti, Pierre s'es fach una blessura).

Les verbes pronominaux se conjuguent comme le verbe *venir* (121), c'est-à-dire qu'ils prennent l'auxiliaire *être* (estre) aux temps composés. Nous ne mettrons ici que les premières personnes de chaque temps, sauf le présent de l'indicatif et l'impératif.

Conjugaison des verbes pronominaux

Mode INDICATIF

PRÉSENT

Mi penti	Je me repens
Ti pentes	Tu te repens
Si pente	Il *ou* elle se repent
Si penten	Nous nous repentons
Vous pentès	Vous vous repentez
Si penton	Ils *ou* elles se repentent

IMPARFAIT

Mi pentiì, etc.	Je me repentais, etc.

PASSÉ DÉFINI

Mi penteri, etc.	Je me repentis, etc.

PASSÉ INDÉFINI

Mi siéu pentit *ou* pentida.	Je me suis repenti *ou* repentie.

PASSÉ ANTÉRIEUR

Mi fougueri *ou* mi sigueri pentit *ou* pentida	Je me fus repenti *ou* repentie.

PLUS-QUE-PARFAIT

M'eri pentit *ou* pentida	Je m'étais repenti *ou* repentie

FUTUR

Mi pentirai	Je me repentirai

FUTUR ANTÉRIEUR

Mi serai pentit *ou* pentida	Je me serai repenti *ou* repentie

Mode CONDITIONNEL

PRÉSENT

Mi pentirii	Je me repentirais

PASSÉ

Mi serii pentit *ou* pentida	Je me serais repenti *ou* repentie

Mode IMPÉRATIF

Pente-ti	Repens-toi
Si penten	Repentons-nous
Pentès-vous	Repentez-vous

Mode SUBJONCTIF

PRÉSENT

Que mi penti	Que je me repente

IMPARFAIT

Que mi pentessi	Que je me repentisse

PASSÉ

Que mi sigui pentit ou pentida	Que je me sois repenti ou repentie

PLUS-QUE-PARFAIT

Que mi siguessi *ou* fouguessi pentit *ou* pentida.	Qne je me fusse repenti *ou* repentie

Mode INFINITIF

PRÉSENT

Si pentì	Se repentir

PASSÉ

S'estre pentit *ou* pentida	S'être repenti *ou* repentie

PARTICIPE PRÉSENT

Si pentent	Se repentant

PARTICIPE PASSÉ

Pentit, pentida	Repenti, repentie
S'essent pentit *ou* pentida	S'étant repenti, *ou* repentie

123.— *Remarques.* — I. En niçois le pronom sujet d'un verbe pronominal est sous-entendu comme celui de tout autre verbe ; c'est pourquoi nous conjuguons les verbes pronominaux avec le seul pronom complément, tandis qu'il faut deux pronoms en français.

II. — Les pronoms compléments *mi*, *ti*, *si* et *vous* sont de la même personne que le verbe, excepté à la première personne du pluriel, où l'on met le pronom *si* de la troisième personne au lieu du pronom *nous* : *Si penten*, *s'en anan*, Nous nous repentons, nous nous en allons [1].

1. Il n'est pas rare d'entendre un Provençal qui n'a pas suffisamment étudié la langue française, faire ce provençalisme en parlant français ; il dira par exemple : *nous se repentons*, *nous s'en allons*, et à l'impératif *s'allons dîner*, traduction littérale de *si penten*, *s'en anan*, *s'anen dinà*.

III.— Ces pronoms, *mi*, *ti*, *si*, *vous*, sont quelquefois compléments directs, comme *Iéu* mi *flati*, c'est-à-dire *iéu flati iéu*, je flatte moi-même. Mais ils sont compléments indirects, lorsqu'ils signifient *à iéu*, *à tu*, *à si*, etc., comme dans *Iéu* mi *nuisi*, c'est-à-dire *iéu nuisi à iéu*, je nuis à moi-même ; S'*es fach una blessura*, c'est-à-dire *a fach una blessura à éu*, *à si mème*, il a fait une blessure à soi, à lui-même.

IV.— Le complément direct est quelquefois un autre mot que l'un des pronoms *mi*, *ti*, *si*, *vous* ; ainsi dans la phrase *s'es fach una blessura*, le complément direct est *una blessura.*

V.— On appelle verbes *essentiellement pronominaux* ceux qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec un pronom pour complément et qui prennent toujours *si* (se) à l'infinitif, comme par exemple *si pentì*, se repentir. Ces verbes ont toujours pour complément direct le pronom qui les précède immédiatement.

VI. — On appelle verbes *accidentellement pronominaux* ceux qui peuvent se conjuguer sans le secours d'un pronom pour complément : tels sont *si flatà*, *si blessà*, car on peut conjuguer ainsi ces verbes : *flati*, *flates*, etc., *blessi*, *blesses*, etc.

Dans ces verbes le pronom qui les précède immédiatement est complément direct ou ne l'est pas suivant le sens : il est complément direct dans *si flatà*, se flatter soi-même; il ne l'est pas dans *s'imaginà*, c'est-à-dire *imaginà à si mème* ou *en si mème*, *en lou siéu esprit.*

VII. — On doit considérer comme essentiellement pronominaux les verbes qui sous cette forme prennent un sens particulier, différent de celui qu'ils ont quand on les emploie sans le pronom réfléchi *si*,

mi, *ti*, etc. Tels sont *S'espera à una cauva*, s'attendre à une chose, c'est-à-dire la prévoir, y compter, *Si doutà de quauqua ren*, se douter de quelque chose; c'est-à-dire la présumer; *Si servì de*, se servir de, faire usage de, etc.

VIII. — On emploie souvent certains verbes pronominaux dans un sens purement passif. Exemple : *Paris noun* s'es bastit *en un jou*, Paris ne s'est pas bâti en un jour ; c'est-à-dire *n'a pas été bâti; La campana* s'aude *o* s'entende *d'aicì*, la cloche s'entend d'ici, c'est-à-dire *est entendue*; *La clau* s'es *perduda*, la clé s'est perdue, c'est-à-dire *a été perdue.*

IX. — Remarquons en outre qu'en niçois comme dans tous les autres dialectes romans les verbes *dinà*, *merendà* (déjeuner ou goûter) et *soupà*, s'emploient comme verbes pronominaux ; ainsi l'on dit : *mi dini*, *mi merendi*, *si soupa ;* tandis que le français dit : *je dine, je déjeune, il soupe.* [1]

Verbes Impersonnels

124. — On appelle verbes *impersonnels* ceux qui ne s'emploient dans chaque temps qu'à la troisième personne du singulier comme *fòu,* il faut ; *plòu*, il pleut. Exemple de leur conjugaison.

1. Cette forme, qui étonne les Français du Nord, remonte à l'origine même de la langue d'*oc* et aussi à celle de la langue *d'oil* : en effet le vieux français disait : *Se li poples se fust disné* (Livre des Rois), si le peuple *se fût diné. — Carles se dort* (Chanson de Roland), Charles *se dort. — Li amiralz se veut demeurer* (Id.), l'amiral veut *se demeurer*, veut s'arrêter. — Nous trouvons encore aujourd'hui cette construction du pronom réfléchi avec un verbe neutre dans *s'en aller*, *s'enfuir* (autrefois *s'en fuir*), dont l'analyse donne *s'aller, se fuir de là* (en), du lieu où l'on est ; nous la trouvons aussi dans les verbes impersonnels *il s'en faut* ou *il s'en manque*, c'est-à-dire il manque de cela, de cette chose ; *il s'ensuit*, il suit de là, etc.

Mode INDICATIF

PRÉSENT

Fòu	Il faut

IMPARFAIT

Falia	Il fallait

PASSÉ DÉFINI

Fouguet	Il fallut

PASSÉ INDÉFINI

A fougut	Il a fallu

PASSÉ ANTÉRIEUR

Aiguet fougut	Il eut fallu

PLUS-QUE-PARFAIT

Auria fougut	Il aurait fallu

FUTUR

Fòura	Il faudra

FUTUR ANTÉRIEUR

Aura fougut	Il aura fallu

Mode CONDITIONNEL

PRÉSENT

Fòuria	Il faudrait

PASSÉ

Auria fougut	Il aurait fallu

(Point d'impératif)

Mode SUBJONCTIF

PRÉSENT

Que fòugue	Qu'il faille

IMPARFAIT

Que fouguesse	Qu'il fallût

PASSÉ

Qu'aigue fougut	Qu'il ait fallu

Mode INFINITIF

PRÉSENT

Falé	Falloir

PASSÉ

Avé fougut	Avoir fallu

PARTICIPE PRÉSENT

Falent	Fallant [1]

PARTICIPE PASSÉ

Fougut	Fallu (pas de féminin)
Avent fougut	Ayant fallu

125. — *Remarques.* — I. Un grand nombre de verbes ayant toutes les personnes de chaque temps, peuvent être employés accidentellement comme verbes impersonnels : par exemple, *avé*, *estre*, *toumbà*, *faire*, sont impersonnels dans ces phrases : *Li* aura *una gran foula*, il y *aura* une grande foule ; Es *just d'òubedì*, il *est* juste d'obéir ; Toumba *de nèu*, il *tombe* de la neige ; *Lu gran frei que* a fach, les grands froids qu'il *a fait*.

Dans ces verbes le véritable sujet, le sujet logique, est le plus souvent exprimé après le verbe impersonnel.

1. Ce participe présent n'est guère usité en français. Cependant Molière a dit : « *Mais, lui* fallant *un pic, je sortis hors d'effroi* (Les Fâcheux, II, 2), et rien n'empêche de dire comme lui.

Ainsi : *Li aura una gran foula* est dit pour *una gran foula aura luec* ou *sera ; Es just d'òubedì*, c'est-à-dire *òubedì es just ; Toumba de nèu*, c'est-à-dire, *de nèu toumba*, de la neige tombe , *Lu gran frei que a fach* est équivalent à *les grands froids qui ont eu lieu, qui sont survenus.*

II. — Un verbe peut être à la fois pronominal et impersonnel. Exemples : *Si pòu que lou vouostre proujet reussisse*, il se peut que votre projet réussisse (*Acad.*); *Si ve ben qu'avès tort*, littéralement : il se voit bien que vous avez tort ; c'est-à-dire, on voit bien, etc. *En aqueli reunioun* si dì *de cauva que déurion pas si dire*, dans ces réunions il se dit *ou bien* on dit des choses qui ne devraient pas se dire, *ou* qu'on ne devrait pas dire.

Ces deux derniers exemples nous font voir qu'il est des cas où le pronom *si* peut se traduire en français par le pronom *on* ; mais il ne faut pas en conclure, comme l'ont fait quelques-uns, que ce pronom *si* est un pronom indéfini signifiant *on* : en effet, il ne cesse pas d'être pronom personnel dans ces deux phrases, tout autant que dans la première *sì pòu que lou vouostre proujet reussisse*, où nous ne saurions le traduire par le pronom indéfini *on*.

CHAPITRE VI

Le participe

126.— Le *participe* est ainsi appelé parce que c'est un mot qui participe, c'est-à-dire qui tient à la fois de la nature du verbe et de celle de l'adjectif.

Le participe est *verbe* quand il exprime que l'on fait

quelque chose, comme lorsqu'on dit : ligent *un libre*, (lisant un livre) ; ai legit *aquéu libre (j'ai lu* ce livre). Ce qui donne les deux formes verbales appellées *participe présent* et *participe passé* (voir les modèles de conjugaison).

Il est adjectif quand il exprime la qualité d'une personne ou d'une chose, comme dans ces phrases : *d'enfan ounest e* charmant, des enfants honnêtes et *charmants ; virtù* prouvada, vertu éprouvée.

ACCORD DES PARTICIPES

127. — *Nota*. Nous avons vu (51) qu'en niçois les adjectifs s'écrivent au pluriel masculin comme au singulier [1], et que par conséquent ils ne varient qu'au féminin ; il en est de même des participes employés comme adjectifs : les règles d'accord de ces participes ne trouvent donc leur application que dans le cas où ils sont en rapport avec un nom ou un pronom du genre féminin.

Participe présent

128.— *Règle.*— 1° Le participe présent est invariable quand il est employé comme verbe. Exemples :

Un ome *escrivent* una letra
Una frema *escrivent* una letra
Lu ome *escrivent* de letra
Li frema *escrivent* de letra.

Es una brava persouna *òublijant* cadun, (c'est une bonne personne *obligeant* tout le monde).

Remarque. — Ce que les anciennes grammaires appellent *gérondif* n'est autre chose que le participe présent précédé du mot *en* et employé comme verbe ;

1. Sauf les quatre adjectifs *bouon*, *bèu*, *pichoun* et *tout*.

exemple : *Aquela persouna si fa aimà* en **òublijant** *cadun,* cette personne se fait aimer *en obligeant* tout le monde.

2° Le participe présent employé comme adjectif [1] a un féminin singulier et un féminin pluriel, et suit **la** règle d'accord de l'adjectif. Exemples :

Es una persouna *charmanta* e *òublijenta*
(C'est une personne *charmante* et *obligeante*)
Soun de persouna *charmanti* e *òubligenti.*
(Ce sont des personnes *charmantes* et *obligeantes*).

Nota.— Les deux participes *essent* et *avent* (*étant* et *ayant*) sont toujours verbes et par conséquent invariables.

Participe passé

129.— Le participe passé s'emploie sans auxiliaire, ou bien il est construit avec l'auxiliaire *estre* (être) ou avec l'auxiliaire *avé* (avoir).

1er Cas : *Participe passé employé sans auxiliaire ou construit avec l'auxiliaire* **estre** (être).

130.— Le participe passé employé sans auxiliaire ou construit avec l'auxiliaire *estre*, s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. Exemples :

Sans auxiliaire

Un travai *finit*	un travail *fini.*
Una journada *finida*	une journée *finie.*
Doui journada *finidi*	deux journées *finies.*
Una letra *escricha*	une lettre *écrite.*
Tre letra *escrichi*	trois lettres *écrites.*

1. On lui donne alors le nom d'*adjectif verbal.*

Avec l'auxiliaire **estre**

Lou travail *es finit*	Le travail *est fini.*
La journada *es finida*	La journée *est finie.*
Li journada *eron finidi*	Les journées *étaient finies.*
La letra *fouguet escricha*	La lettre *fut écrite.*
Li letra *seran escrichi*	Les lettres *seront écrites.*

2me Cas : *Participe passé construit avec l'auxiliaire* **avé** (avoir).

Il y a deux règles :

131.— Première règle.— Le participe passé construit avec l'auxiliaire *avé* ne varie point, si son complément direct est placé après le participe. Exemples :

Moun paire *a escrich* doui letra	Mon père *a écrit* deux lettres
Ma maire *a escrich* doui letra	Ma mère *a écrit* deux lettres
Lu mieu fraire *an escrich* doui letra	Mes frères *ont écrit* deux lettres
Li mieu souorre *an escrich* doui letra	Mes sœurs *ont écrit* deux lettres

Le participe *escrich* ne varie point, parce que le complément direct *doui letra* (deux lettres) est placé après ce participe.

132.— Seconde règle.—Le participe passé construit avec l'auxiliaire *avé* s'accorde avec son complément direct, lorsque ce complément le précède. Exemples :

La letra **que** aves **escricha** La lettre *que* vous avez *écrite.*

Le participe *escricha* s'accorde avec son complément direct *que* mis pour *la quala letra*; parce que ce complément est placé avant le participe.

Li letra *que* aves **escrichi**, les lettres *que* vous avez *écrites.*

Le participe *escrichi* s'accorde par la même raison dans cette phrase et dans la suivante :

Aquela letra **l'ai legida** Cette lettre je *l'ai lue.*

Remarques. — I. Le complément direct précédant le

participe est ordinairement l'un des pronoms personnels *mi*, *ti*, *si*, *nous*, *vous*, *lou*, *la*, etc., ou le pronom relatif *que*.

II. — Le participe passé des verbes pronominaux, quoique construit avec l'auxiliaire *être* (estre) suit la seconde règle, parce qu'on sous-entend le mot *ayant* (avent) après l'auxiliaire. Ainsi, *La peine* que *je me* suis donnée (la pena *que* mi siéu *dounada*) équivaut à *la peine que je suis* ayant donnée *à moi* ou *que j'ai* donnée *à moi*-même.

Nota. — Nous renvoyons à la troisième partie (*Remarques* sur chaque espèce de mots) quelques applications particulières des règles sur l'accord des participes.

CHAPITRE VII

L'Adverbe

133.— L'*adverbe* est un mot que l'on joint au verbe, au participe, à l'adjectif ou à un autre adverbe pour en modifier la signification.

Par exemple, si l'on dit : *Aquest enfant escriéu* ben (cet enfant écrit bien), le mot *ben* modifie la signification du verbe *escriéu* ; c'est-à-dire qu'il donne à ce verbe un sens particulier, qu'il n'aurait point si l'on disait seulement : *aquest enfant escrieu.*

134.— On distingue plusieurs sortes d'adverbes.

1° Adverbes de *manière* tels que :

Propramen	Proprement	Poulimen	Poliment
Sajamen	Sagement	Couma	Comment
Vanamen	Vainement	Espressi	Exprès
Finda	Pareillement, de même	Ensin	Ainsi
Pura	Aussi, même, pourtant	Ensinda	Ainsi

Presque tous les adverbes de manière sont terminés en *men* (*ment* en français) et sont formés d'un adjectif féminin, comme *propramen* de *propra*, *sajamen* de *saja*.

2° Adverbes qui marquent l'*ordre*, le *rang*, comme :

Premieramen	Premièrement	Pì	Puis
Auparavan	Auparavant	Ensuita	Ensuite
		Enfin	Enfin, etc.

3° Adverbes qui marquent le *lieu* :

Aicì / Aquì	Ici	Dintre	Dedans
		Fouora	Dehors
Aià *ou* Ailà	Là	Luen	Loin
Damoun	En haut	Proche	Proche, près
Davau	En bas	Auprès / Dapè	Auprès
Deçà	Deçà		
Delà	Delà	Soubre	Dessus
Autour	Autour	Souta	Dessous
Doun	Où, d'où	Li	y *signifiant* là [1]

4° Adverbes de *temps* :

Ier	Hier	Subito	Tout de suite
Avant-ier / Davant-ier	Avant-hier	Vitou [2]	Vite
		Souven	Souvent
Ancuei	Aujourd'hui	Quauquifès	Quelquefois
Deman	Demain	Toujou	Toujours
Après-deman	Après-demain	Jamai	Jamais
Autrifès	Autrefois	Aüra	Maintenant
Lèu	Bientôt		

5° Adverbes de *quantité* :

Assè / Proun	Assez	Que	Que (combien)
		Encà / Encara	Encore
Touplen [3]	Beaucoup		

1. Exemple : *Li vau*, j'y vais.

2. On trouve aussi *vito*, mais Rancher a toujours dit *vitou*.

3. *Touplen* est la traduction exacte du français *tout plein*, locution adverbiale du style familier, signifiant *beaucoup* ; exemple : *Il y a* tout plein *de monde dans les rues* (Acad.). En France le peuple emploie en outre cette locution avec des adjectifs pour leur donner le caractère de superlatifs, absolument comme on emploie de la même manière les adverbes *extrêmement*, *fort*, etc. ; exemple : *Cet enfant est* tout plein aimable ou *aimable* tout plein.

Pau *et moins bien* pôu [1]	Peu	Quasi Presque	Presque
Trôu	Trop	Tant	Tant

6° Autres adverbes de *quantité* qui marquent en même temps la comparaison :

Plus *ou* pu	Plus	Mihou	Mieux
Mai	Davantage	Aussi	Aussi
Men	Moins	Autant	Autant

7° Adverbes qui expriment l'*affirmation*, la *négation*, le *doute*.

Cherto	Certes	Aï Si	Oui
Veramen	Vraiment		
Voulountiè	Volontiers	Noun	Non, ne
Nulamen	Nullement	Bessai	Peut-être

135. — *Remarque*. Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes ; ainsi l'on dit par exemple : *Cantà* just, chanter juste ; *veire* clar, voir clair ; *picà* fouort, frapper fort ; *sentì* bouon, sentir bon ; *marchà* drech, marcher droit, etc.

136. — On appelle *locution adverbiale* une réunion de mots faisant fonction d'adverbe. Voici les locutions adverbiales les plus usitées :

1° De manière :

A touort	A tort	Eme *ou* embe soin	Avec soin
A resoun	A raison	Embe sagessa	Avec sagesse
A regret	A regret	En van	En vain
En coucha	A la hâte	Per asar	Par hasard

2° De lieu :

Au delà	Au delà	Au de souta	Au dessous
Au deçà	En deçà	En aut	En haut
De delà	D'au delà [2]	En bas	En bas
De deçà	De ce côté-ci	A coustà	A côté
En çà	Vers ici	De coustà	De côté
Au de soubre	Au dessus		

1. Voir *troisième partie*, alinéa 195.
2. Ou de l'autre côté.

3° De temps :

Plus lèu *ou* pu lèu	Plus tôt	Tout ara	Bientôt, tout à l'heure
D'aqui en pau	Dans peu	Despì un pau	Depuis peu

4° De quantité :

Tout-à-fè	Tout à fait	Au mancou / Au men	Au moins
A tau pounch	A tel point	Lou mai	Le plus.
Au plus	Au plus	Lou men	Le moins.

5° D'affirmation, de négation, de doute.

Sensa douta	Sans doute	Noun pas	Ne pas *ou* ne point et non pas
D'acordi	D'accord		
Pas de tout	Point *ou* pas du tout	Noun ren	Ne pas *ou* ne point [1]

CHAPITRE VIII

La Préposition

137. — La *préposition* est un mot qui, placé devant un nom, un pronom ou un verbe à l'infinitif, sert à le joindre au mot qui le précède, pour compléter le sens de ce mot.

Par exemple, quand je dis : *La frucha* de *l'aubre* (le fruit *de* l'arbre), le mot *de* joint le nom *aubre* au nom *frucha*, pour compléter le sens du mot *frucha*. Nous voyons ainsi le rapport qu'il y a entre *frucha* et *aubre* : la *frucha ven de l'aubre* (le fruit vient de l'arbre) : c'est un rapport d'origine.

De même, quand je dis : *Fès acò* per *iéu* (faites cela *pour* moi), le mot *per* joint le pronom *iéu* au verbe *fès*,

1. Comme par exemple dans ce vers de Rancher (*Nem.*, I. 19) : *Per mi moustrà savent* noun *duerbi* ren *lu libre*, Pour me montrer savant je *n*'ouvre *point* les livres.

pour compléter le sens de ce verbe en exprimant le rapport qu'il y a entre votre action de faire et ma personne : c'est un rapport de but.

Dans la phrase V'*enviti* à *venì* (je vous invite à venir), le mot *à* indique le rapport qu'il y a entre le verbe *envità* et le verbe *venì* : c'est un rapport de tendance.

Les mots *de*, *per*, *à*, sont des prépositions.

138.— Les principales prépositions sont :

A	à	Envers	envers, vers
Afin de	afin de	Echeto *et* cetà	excepté
Aprè	après	Outre	outre
Acò de	chez	Maugrà	malgré
Avant	avant	Nounoustant	nonobstant
Contra	contre	Per	pour
Da	de, par	Segoun	selon
Darrié	derrière	Selon	selon
Davant	devant	Sensa	sans
De	de	Su	sur
Déspì	depuis	Soubre	sur
Dintre	dans	Souta	sous
En	en, dans	Ver	vers, envers
Embe ou eme *ou* me	avec	Pandant	pendant
		Parmì	parmi
Entra, tra	parmi entre	Jusqua	jusque

139. — *Remarques*. — I. On appelle *locutions prépositives* des prépositions composées en général :

1° D'un nom et des prépositions *à*, *de*, *en*, *par*, etc. comme *à la plaça de*, *à causa de*, *à despiech de*, *à fouorça de*, *à reson de*, *en luec de*, *per rapport à*.

2° D'un adverbe et de la préposition *de* comme *auprè de*, *autour de*, *luen de*, etç.,

II. — On met un accent grave sur la préposition *à*

pour la distinguer de *a*, troisième personne du singulier du verbe *avé*.

III. — Il y a des prépositions telles que *avant, aprè*, *darrié*, *davant*, qui s'emploient comme adverbes lorsqu'elles n'ont pas de complément ; exemple : *Vous, anerès* davant *e iéu* darrié, vous, vous irez *devant* et moi *derrière*.

IV. — Les participes ou adjectifs *vist*, *durant*, *suivent*, *sauf*, *supousat*, *passat*, sont considérés comme étant prépositions lorsqu'ils sont devant un nom. Alors :

Vist (vu)	signifie	A cause de
Durant	—	Pendant
Suivent	—	Selon
Supousat	—	Dans la supposition de
Passat	—	Après

Exemple : *Noun aven pouscut partì*, vist *lou marrit tems* : nous n'avons pu partir *vu* le mauvais temps ou *à cause* du mauvais temps.

CHAPITRE IX

La Conjonction

140. — La *conjonction* est un mot qui sert à joindre ensemble soit les mots, soit les phrases et les membres de phrase.

La conjonction joint :

1° Un sujet à un sujet ; exemple *Pierre e Paule soun òubedient*, Pierre et Paul sont obéissants ; la conjonction *e* joint le sujet *Paule* au sujet *Pierre*.

2° Un adjectif à un adjectif : *Diéu es just* e *bouon*, Dieu est juste *et* bon.

3° Un complément à un complément : *Sounas Pierre* o *Paule*, Appelez Pierre *ou* Paul.

4° Un verbe à un verbe, ou un membre de phrase à un autre ; exemples : *L'enfant crida* e *ploura ; Cresi* que *l'enfant ploura ;* L'enfant crie *et* pleure ; je crois *que* l'enfant pleure. La conjonction *e* joint le verbe *ploura* au verbe *crida*, et la conjonction *que* joint le membre de phrase l'*enfant ploura* au membre de phrase *cresi*.

Voici les principales conjonctions :

Car	car	O	ou
Cependan	cependant	Or	or
Couma	comme	Que	que
Dounca	donc	Quoura	lorsque
E	et	Si	Si
Ma	mais	Sigue	soit (répété) [1]
Ni	ni	Tamben	aussi

141.— *Remarques*. — I. On appelle *locution conjonctive* toute réunion de mots faisant office d'une conjonction, telles sont les locutions *afin que*, *de maniera que*, *de sorta que*, *de pòu que* (de peur que), *o ben* (ou bien), *o pura* (ou même), etc.

II. — Le mot *que* n'est conjonction que lorsqu'il sert à joindre deux membres de phrase, comme dans l'exemple ci-dessus *Cresi* que *ploura* ; nous avons vu précédemment (74. *Remarque*) dans quels cas il est pronom relatif ou adverbe.

1. Comme dans sigue *moun paire*, sigue *ma maire*, soit mon père, soit ma mère.

CHAPITRE X

—

L'Interjection

142.— L'*interjection* est un mot qui exprime les sentiments vifs et subits de l'âme, c'est une sorte de cri de joie, de douleur, etc.

Exemples :

Pour exprimer la joie : *Ah ! Bon !*
— la douleur : *Ahi ! Ohi !*
— la crainte : *Ha ! Hè !*
— l'admiration : *Oh ! ò! Eh!*
— l'approbation : *Bon ! Bravo !*
— l'aversion : *Bo !*

Pour appeler : *Òu ! ò ! Hé ! Olà !*
Pour faire taire : *Chuto !* ou le mot français *chut !*

143.— *Remarques.*— I. Il faut ajouter à cette liste beaucoup de mots qui s'emploient quelquefois comme interjections, tels que *misericordia ! ciel ! silenci ! courage !* et que l'on peut désigner sous le nom d'*exclamations.*

II. — *Bravo* est un adjectif italien adopté par les Français, qui prononcent *bravò* ! (*bra* bref) et appliquent indistinctement cette exclamation à une ou à plusieurs personnes, hommes ou femmes ; les Niçois prononcent le mot et l'emploient comme les Italiens : ils disent *bràvo !* (*brà* long) au masculin singulier, *bràva* ! au féminin singulier, et *bràvi* ! au pluriel.

TROISIÈME PARTIE

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR CHAQUE ESPÈCE DE MOTS

Nom ou Substantif

144. — GENRE DE QUELQUES SUBSTANTIFS. — Les écrivains en dialecte niçois, font des deux genres la plupart des substantifs en *our* (*ou* par suppression de l'*r*), dérivés de noms latins en *or*, tels que *audour* ou *òudou*, *doulour* ou *doulou*, *valour*, etc. Exemples : *Sentès* aquel *audour*, Sentez *cette* odeur (Guisol, *Lou dina ridicul*, II, 3.)

. . . . La casserola
Manda de fricassada *un* audou que counsouola
(RANCHER, *Nem* III, 313) [1]

Souorte *un* òudou que consouola
(E. EMANUEL, *La Pesca*) [2]

D'*una certena* audou que noun era pas d'ambra
(RANCHER, *Nem*. VI, 108) [3]

Cepandan per levà *touta marrida* audou
(J. BESSI, *Lu ome de bouosc*) [4]

La bila, *lou* calou l'àn un pòu deranjat
(RANCHER, *Nem*. III, 351) [5]

1. La casserole envoie une odeur de fricassée qui console (qui réjouit).
2. Il sort une odeur qui console.
3. D'une certaine odeur qui n'était pas de (l') ambre.
4. Cependant pour ôter toute mauvaise odeur.
5. La bile, la chaleur l'ont un peu dérangé.

E couma *la* calou li dounava au cervèu
(Id. II, 19) [1]
Si fa *lou* coulou bleime e s'alonga lou mourre
(Id. I, 179) [2]
La sauça a *la* coulou dòu bouioun de raiola
(Guisol, *Lou dina ridicul*, II, 10) [3]
. . . . *Lou gran* doulou li sengla
Lou couor e la bedena
(Rancher, *Nem*. VII, 437) [4]
S'aussa coum'un furious, e *la* siéu doulou ceda
(Id. III, 124) [5]

Voir encore dans la *Nemaïda* (ch. II, 295 et III, 116 et 132) d'autres exemples de *doulou* au masculin et au féminin ; même poème (II, 71 ; III, 138, 345, et VII, 26, 115) *furour* des deux genres ; (V, 217 et VI 249) *valour* du masculin, et enfin ce même mot employé au féminin dans la *Bugadiera* du 25 juin et du 13 août 1876.

Ces noms et tous ceux de la même espèce tels que *licour*, *sudour* ou *sudou*, *vigour*, *rigour*, *terrour* (*Nem.*, VII, 596), etc., devraient être seulement du genre féminin, comme ils l'étaient dans la vieille langue romano-provençale, et comme ils le sont encore dans les divers dialectes du midi ainsi qu'en français. Sans aucun doute, c'est à l'influence de la langue italienne, qu'il faut attribuer leur emploi au masculin dans le niçois moderne : l'italien en effet a conservé à tous ces mots le genre masculin qu'ils ont en latin. Quoi qu'il en soit, il nous semble qu'on devrait les faire toujours du même genre, masculin ou féminin.

1. Et comme la chaleur lui donnait au cerveau.
2. Il se fait (se donne) la couleur blême et s'allonge la figure.
3. La sauce a la couleur d'un bouillon de *raïole* ou *raviole* (ital. *ravioli*).
4. La grande douleur lui serre le cœur et le ventre.
5. Il se lève comme un furieux, et sa douleur cède (se calme).

145.— Le genre de divers autres mots exige quelques remarques particulières ; nous citerons les suivants :

Barriéu (baril) est du masculin lorsqu'il désigne un petit tonneau propre à contenir du vin ou toute autre boisson :

Fai-lu jurà cadun su d'*un barriéu* de vin.
(Rancher, *Nem*. II, 44.)

[Fais-les jurer chacun sur un baril de vin].

Il est du féminin s'il s'agit de la petite barrique, de la tinette dans laquelle on verse l'engrais provenant des fosses d'aisance :

Li toumba *una barriéu* qu'a laissat [1] lou paisan
(Id. IV, 376.)

[Il lui tombe une tinette qu'a laissée le paysan].

Fan ou mieux *fam* (faim), *set* (soif), et *uitre* (huitre), qui sont du féminin en latin, en français, en italien et en provençal ancien et moderne, sont, on ne sait pourquoi, du masculin en niçois.

Rancher (*Nem*. I, 91) a fait du masculin le mot *vals*, nom de la danse appelée *valse* en français.

La contradansa aquì *lou vals* et la sautusa
Si balavon toujou sensa malicia e rusa.

[La contredanse là, la valse et la sauteuse se dansaient toujours sans malice et sans ruse.]

Mais on dit aussi aujourd'hui *la valsa*, ce qui vaut beaucoup mieux.

146. — Le niçois renferme, de même que toutes les langues, un certain nombre de substantifs homonymes

1. La règle d'accord du participe passé aurait exigé le féminin *laissada*. (Voir alinéa 132).

de genre différent suivant le sens, comme: *levita*, s. m. israélite de la tribu de Lévy destiné au service du temple: se dit chez les chrétiens d'un jeune clerc servant d'acolyte à l'officiant; et *lévita*, s. f. sorte de vêtement.— *Pous*, s.m. puits et pouls; *pous*, s.f. poussière, etc.

On doit consulter pour ces sortes de mots l'usage et les dictionnaires.

147. — Il y a des noms, avons-nous dit (alin. 16), qui, comme qualificatifs, ont un féminin correspondant, tels que: *baroun*, *barouna*; *president*, *presidenta*; *pourtier*, *pourtiera*; *paisan*, *paisana*, etc. En général le féminin de ces mots se forme comme pour les adjectifs proprement dits, en donnant la terminaison *a* au masculin; les noms suivants font exception et forment irrégulièrement leur féminin:

Can (chien)	fém.	cagna
Cavau (cheval	—	cavala
Conte (comte)	—	countessa
Fihòu (filleul)	—	fihola
Gemèu (jumeau)	—	gemela
Muou (mulet)	—	mula
Nep (neveu)	—	nessa
Oste (hôte)	—	ostessa
Pastre (pâtre)	—	pastressa
Patroun (patron)	—	patrounessa
Pescadou(pêcheur)	—	pescairis
Prince (prince)	—	princessa
Priou (prieur)	—	prioulessa
Rei (roi)	—	regina
Sensau (courtier)	—	sensala
Voulur (voleur)	—	voulusa

NOTA.— *Ae* (âne) a pour féminin correspondant *sauma*.

Un certain nombre d'autres substantifs de cette sorte ont la même terminaison *a* au masculin comme au féminin ; ce sont en général les substantifs qui se terminent en français par un *e* muet et sont également des deux genres dans cette langue. Exemples :

Aubergista	Aubergiste
Artista	Artiste
Cosmopolita	Cosmopolite
Demoucrata	Démocrate
Doumestica	Domestique
Egouista	Egoïste
Fisionomista	Physionomiste
Ipoucrita	Hypocrite
Israelita, etc.	Israélite

Article

148.— Nous avons vu (45-2°) que la combinaison des prépositions *de* et *da* avec l'article avait donné ce qu'on appelle les articles contractés *dóu,* plur. *dei*, et *dau,* plur. *dai* ; nous avons fait remarquer en outre (27-3°) qu'il existe une différence essentielle entre le génitif *dóu, dei* et l'ablatif *dau, dai.* Il importe de bien constater et de faire ressortir cette différence ; mais il nous faut pour cela prendre les choses d'un peu haut.

149.— Dès les premiers temps de leur formation, les trois principales langues néo-latines (*d'oil, d'oc* et de *si*) renoncèrent au système de déclinaison du latin [1]. Le français et le romano-provençal formèrent le génitif ou cas déterminatif en mettant tout simplement de-

1. Les langues d'*oil* et d'*oc* eurent encore durant le moyen-âge deux cas différenciés par la terminaison ou la forme même des mots : le nominatif ou sujet et le régime ou cas indirect; ainsi l'on disait en français au nominatif ou cas de sujet: *ber, cuens, ler*, et au cas indi-

vant le nom la préposition *de* (sonnant *dé* en roman) ; l'italien mit devant le nom la préposition *di* ; le latin disait : *liber Petri ;* le français dit : *le livre* de *Pierre;* le vieux provençal , *lo libre* de *Peyre*, et l'italien, *il libro* di *Pietro.*

En français et en roman du Midi la même préposition *de* servit pour marquer, à l'ablatif un rapport d'éloignement, de départ, de séparation; exemples : *Il vient* de *la ville de Rome* ; provençal ancien : *venc* de *la cieutat de Roma ;* provençal moderne : *ven* de *la vilo de Roumo.* L'italien a fait usage, dans ce cas, de la préposition *da : Viene* dalla (da la) *città di Roma.*— Autre exemple : le français et le provençal disent : *Je ne veux plus me séparer* de *toi ; vouoli plus mi separà* de *tu* ; l'italien dit : *Non voglio più separarmi* da *te.*

150. — L'idiome niçois a pris à l'italien cette préposition *da.* On ne peut qu'approuver cet emprunt, qui offre l'avantage d'exprimer une vue de l'esprit différente de celle que rend la préposition *de*, signe du génitif ; mais ce doit être à la condition de ne plus confondre, comme on l'a fait et comme on le fait trop souvent encore aujourd'hui, *da* avec *de,* confusion tout à fait regrettable, puisqu'elle supprime toute nuance d'expression et rend inutile par conséquent l'heureux emprunt qu'on avait fait à la langue du Dante et de Pétrarque.

rect : *baron, comte, larron.* Le romano-provençal formait le nominatif singulier en mettant une *s* finale à tous les substantifs masculins et à la plupart des substantifs féminins non terminés en *a* : *lo reis* (le roi) ; l'absence de l'*s* indiquait le cas indirect : *del rei* (du roi). C'était le contraire au pluriel, sujet: *li rei* (les rois); cas indirect : *los reis, dels reis* (les rois, des rois). Il faut remarquer toutefois qu'on ne mettait pas d'*s* au nominatif singulier, si le nom avait une terminaison particulière lorsqu'il était employé comme régime ; exemple : *troubaire, troubadour.*

Il est fort probable que cette confusion vient de ce que le peuple n'a pas bien saisi la légère différence d'émission de voix qui, dans la prononciation de ces articles contractés, aurait dû suffire cependant pour distinguer *dóu* de *dau*, *dei* de *dai*, et que *dau* et *dai*, aux sons plus ouverts et plus retentissants, ont fini par l'emporter sur les deux autres. De sorte que l'emploi abusif de l'une des formes à la place de l'autre est devenu général : si bien que Rancher lui-même, qui se faisait un scrupule de parler le *pur* niçois, a dit presque toujours *dau* au lieu de *dóu* et *dai* au lieu de *dei*.

Est-ce une raison, parce qu'on a mal fait, de continuer à mal faire? Nous ne le pensons pas. Nous croyons donc qu'on ne doit pas imiter même Rancher en disant :

Dai afaire *dau* tems laissen virà la roda
(*Nem*. II, 10).

[*Des* affaires *du* temps, laissons tourner la roue].

Et qu'il est plus correct de dire :

Dei afaire *dóu* tems laissen virà la roda [1]

Mais qu'en revanche on dira très-bien avec lui :

Voulà coum'un uiau *dau* levant au miejou
(*Nem*. I, 45)

[Voler comme un éclair *du* levant au midi].

A pena a dich ensin que *dau* siéu liech si cala
(*Nem*. I, 127).

1. Dans une de ses notes sur le dictionnaire provençal d'Honnorat, le savant linguiste Todon a transcrit un fragment de la *Nemaïda*, où se trouvent les quatre vers suivants :

Era aquì lou Forum, doun l'elouquensa ardida
Moustrava *dai* Caton la virtù non timida ;
Lu temple eron brillant; e tant d'idolou d'or
Venïon *dai* Ministre engraissà lou tresor (Ch. III v. 244).

et il a corrigé *dai* par *dei*, disant infiniment mieux: *Mostrava* dei *Caton*, etc., *venïon* dei *Ministre engraissà lou tresor*.

[A peine a-t-elle parlé ainsi qu'elle descend *de* son lit].

Trapeja *dai* talon, gassiha li cadiera
(*Nem.* II, 150).

[Elle trépigne *des* talons, bouleverse les chaises.]

Cimié. . . . . .
Dai plus bei mounumen s'ournava cada jou
(*Nem.* III, 242).

[Cimiez *des* plus beaux monuments s'ornait chaque jour.]

151. — La valeur particulière de chacune des expressions *dóu*, *dau*, etc., est d'ailleurs parfaitement indiquée par leur étymologie. Nul grammairien n'ignore que le français *du* est une transformation du primitif *del*, contraction de *de le* : de même le vieux provençal *del*, contraction de *de lo*, a été la forme primitive de *dóu* ; cette double transformation de *del* n'est pas plus étonnante que celle de beaucoup d'autres mots, que celle de *castel*, par exemple, qui est devenu en provençal moderne *castéu* [1], et en français d'abord *chastel* et enfin *château* [2].

Le pluriel *dei* (des) est évidemment la contraction de la préposition *de* et de l'ancien article pluriel *li* (Voir la grammaire romane de Raynouard).

152. — *Dau* et *dai* sont pareillement formés de l'article et de la préposition *da*. La forme primitive de *dau* a été *dal*, contraction de *da lo* (italien *dallo*) ; *dali* (italien *dagli)* a été celle de *dai*.

Dal est devenu *dau*, de même que *al*, contraction de *à le* en vieux français et de *a lo* en vieux provençal

1. « Arluc nomavan lo *castel* » (La Vida de sant Honorat. Ch. LXXXVII).

2. Le français *du* n'a pas été la seule modification de *del* ; on a dit aussi suivant les temps et les lieux : *dou* et *do* (Voir le grand Dictionnaire de Littré au mot *du*).

(italien *allo*), est devenu *au* dans l'une et l'autre langue [1].

De même, *ai* (italien *agli*) pluriel de *au* est la contraction de la préposition *à* avec l'ancien article pluriel *li*.

153. — A Nice la contraction des mots *au* et *ai* s'est faite aussi avec la préposition *embe*, qui signifie *avec*, et son équivalent *eme*, plus simplement *me* [2]. Exemples :

E lou bouon Parpagnaca, *emb'au* siéu bras nervous
A fach calà lou couos cent fes dintre lou pous.
(*Nem.* II, 191)

[Et le bon Parpagnaque, avec ses bras nerveux
A fait descendre cent fois le seau dans le puits].

Emb'ai siéu cant, aquéu si cres de n'encantà !
(*Nem.* I, 2),

[Avec ses chants, celui-là croit nous enchanter]

Dans le pays à l'ouest du Var on aurait dit : *em'ou* siéu bras, *em'ei* ou *m'ei* siéu cant ; contractions de la

1. La transformation d'*al* en *au* a été très-fréquente dans les deux langues ; le vieux mot provençal *caval* est devenu *cavau* ; le vieux mot français *malvais* s'est changé en *mauvais*, le pluriel de *mal*, *cheval*, de *fanal*, et de presque tous les mots en *al* a été en *aux* : *maux*, *chevaux*, *fanaux*.

2. Outre *embe* on disait autrefois *ambe* et plus anciennement encore *am* et *ab*. Exemples :

Marsili de Maroc *am* son frayre Aygolant (*Vida de sant Honorat*, I, en l'an 1300.)

Per que fetz *ab* encantament
La torre de grand bastiment.
(Id. XLIX).

Mi pogne la corada,
De sa flecha daurada.
Embe son arc.
(*Guillaume Boyer*, troubadour niçois m. vers l'an 1355)

Vengueron los IV Sentegues premiers *ambe* los citadins. (*Relation* de Bertrand Riquier, syndic et consul de la ville de Nice. 1488).

préposition *eme*, *me*, avec l'article, et tout à fait analogues à celles de *dóu* et *dei*.

Très probablement on a dit aussi à Nice *emb'ou*, *emb'ei* et *em'ou*, *em'ei*, *m'ei* ; il faut même croire que ces locutions y sont encore admises, comme le prouvent ces vers de Guisol :

E fagueri petà com'un enfan que teta,
Un agnèu d'un bouon rup *em'ei* siéu couradeta.
(Guisol, *Lou dinà ridicul*, I. sc. 3).

[Littéralement : Et je fis péter (fondre, disparaître), comme un enfant qui tette, un agneau d'un bon rup (ancien poids) avec sa fressure.]

Ieu cresi, en verità, *m'ei* tiéu fricò nouvèu, etc.
(Idem. II, 5)

[Je crois, en vérité, avec tes fricots nouveaux.]

Quoi qu'il en soit, les locutions *emb'au*, *emb'ai*, bien qu'assez incorrectes puisqu'elles renferment sans nécessité la préposition *à*, sont beaucoup plus souvent employées que les autres, par la même raison sans doute qui a rendu presque exclusif l'usage de *dau* et de son pluriel *dai* au détriment de *dóu* et de *dei* : mais elles n'en sont pas meilleures pour cela.

Adjectif

154.— En vertu de la règle générale de la formation du féminin dans les adjectifs, la consonne qui précède la terminaison *a* du féminin est nécessairement la même que celle qui termine le masculin : *prudenta*, m. *prudent* ; *fiera*, m. *fier* ; *crudela*, m. *crudel*. On écrira donc par un *d* et non par un *t* :

Balourd,	à cause du féminin	*balourda*
Ingourd	—	*ingourda*
Niçard	—	*niçarda*
Blound	—	*blounda*
Laid	—	*laida*

De même on écrira *long*, *larg* et non *lonc*, *larc*, dont le féminin est *longa, larga.*

155.—Cette orthographe, on en conviendra, est parfaitement rationnelle ; et nous indiquons ici un moyen des plus simples pour écrire correctement le masculin de la plupart des adjectifs, sauf néanmoins le cas particulier où la prononciation aurait enlevé à la terminaison en *a* du féminin la consonne finale du masculin, comme nous en trouvons un exemple dans les adjectifs en *ous,* dont le féminin, jadis en *ousa*, se termine aujourd'hui en *oua* : *urous*, *uroua* »

Le peuple de Nice, qui parait avoir une tendance bien marquée à éliminer la consonne *s* devant l'*a* final du féminin, dit aussi *gria*, *piemountea* au lieu de *grisa* (fém. de *gris*) et de *piemountesa ;* mais quiconque tient à parler correctement ne doit admettre que ces dernières formes.

156. — L'adjectif *malurous* [1] exige une remarque particulière. Nous avons trouvé bien des fois, dans des écrits récents, à la place de ce mot celui-ci *malerous.* Or, c'est encore là une altération due à une mauvaise prononciation. On ne peut pas dire *malerous* par deux excellentes raisons ; d'abord parce que cet adjectif est formé du substantif *malur* et non de *maler*, qui n'existe pas ; et en second lieu, parce que le corrélatif de *malurous* est *urous* et non *erous,* qui n'existe pas davantage.

Ajoutons à cela que la forme correcte de l'adverbe

1. Ma non sera pas dich (se non es *malurous*)
Que per un còu d'esclat non si gagne la crous.
(*Nem.* VII,319).

[Mais il ne sera pas dit (s'il n'est pas malheureux) que par une action d'éclat il ne gagne la croix.]

correspondant est ***malurousamen***, qui, lui aussi, a pour correlatif ***urousamen*** et non ***erousamen***.

Urousamen lou ciel, que ve que marchi plan,
Vòu que vous trovi aicì loujat au mème plan.
(*Nem.* VI, 90.)

[Heureusement le ciel, qui voit que je marche doucement, veut que je vous trouve ici logé sur le même palier.]

157.— Augmentatifs et diminutifs.— Les qualités, les manières d'être exprimées par les adjectifs et par certains substantifs qualificatifs [1], se montrent à des degrés plus au moins grands dans les personnes et dans les choses : on indique ces divers degrés au moyen de suffixes, et l'on obtient ainsi ce que les grammairiens appellent des *augmentatifs* et des *diminutifs*. Ces mêmes suffixes, ajoutés à des noms communs ou à des noms propres, peuvent en faire aussi des augmentatifs et des diminutifs.

158.— La plupart des augmentatifs sont formés en niçois par le suffixe *as* pour le masculin, *assa* pour le féminin. Ces terminaisons ajoutent à l'expression une idée de grandeur ou de grosseur, mais presque toujours dans le sens dépréciatif. Exemples : ***ignourantas***, ***ignourantassa*** ; ***gusas***, ***gusassa*** ; ***bounas***, ***bounassa*** ; ***animalas***, ***bestiassa***, ***omenas***, etc,

N. B.— ***Paigranas***, qui dérive de ***paigran*** (grand-père), se dit d'un grand et gros garçon qui n'est propre à rien ; son féminin ***paigranassa*** se dit, dans le même sens, d'une jeune fille.

159. — Les diminutifs sont formés par les terminaisons ***et*** (fém. ***eta***), ***in***, ***oun***, lesquelles éveillent une

1. Voir alin. 16 et 147.

idée de petitesse et souvent aussi de gentillesse et de grâce. Exemples : *jouvenet*, *jouveneta* ; *maigret*, *maigreta* ; *maigrelet*, *maigreleta* ; *libret*, *fiheta*, *pourteta*, diminutifs de *libre*, *fiha*, *pouorta* ; *mourrin* de *mourre* (visage, figure), *bouquin* de *bouca*, *cigaloun* de *cigala*, *boutigoun* de *boutiga*, etc.

Remarques. — I. Les diminutifs ayant l'une des deux terminaisons *in*, *oun*, sont toujours du masculin, quoique dérivant d'un nom féminin ; exemples : *bouchin* de *bouca*, *cigaloun* de *cigala*, *bugadoun* de *bugada* (lessive). Il faut excepter cependant les noms propres de femme : *Louisoun* de *Louisa*, *Marioun* de *Maria*.

II.— La terminaison *èu* forme aussi quelques diminutifs dans les noms : *taulèu* de *taula* (table), *valounèu* de *valoun*, *tinèu* de *tina*.

III.—On trouve rarement des augmentatifs ou des diminutifs en *ot*, *au*, *och*, *astre* (fém. *astra*) et *ola*, terminaisons qui ont presque toujours un sens dépréciatif : *coumisot*, mauvais petit commis ; *dentau*, qui a de grosses dents ; *escriboch*, écrivailleur, méchant écrivain ; *frairastre*, frère d'un autre lit ; *nasola*, qui a un gros nez.

Pronom

160.— *Vous* employé pour *tu* veut le verbe au pluriel, mais l'adjectif ou le participe qui suit doit être au singulier. Exemple : *La miéu fiha*, (vous) serès estimada *se* sias saja, Ma fille vous serez estimée, si vous êtes sage.

161.— Le pronom personnel *lou* ne prend ni genre, ni nombre quand il tient la place d'un adjectif. Par exemple, si l'on disait à une dame : « Madame, êtes-

vous malade ? » elle devrait répondre : *Aï*, lou *siéu*, ou *noun* lou *siéu pas*, et non point la *siéu*, *noun* la *siéu pas*, parce que *lou* a rapport à l'adjectif *malauta* (malade): je suis cela, malade.

162. — *Si mème* (soi) ne doit se dire qu'en rapport avec un sujet indéterminé, comme *si* (équivalent au français *on*), *cadun*, *degun*, etc. Exemple : *Noun* si *déu jamai parlà de* si mème, On ne doit jamais parler de soi.

163.— *Nen*. Nous avons vu précédemment (alin. 31, 32 et 68, rem. V) que le mot *nen* écrit sans apostrophe a deux significations.

1° Il est synonyme du pronom *en* signifiant *de cela* ; exemple : Nen *vouolì* (j'en veux) ; et alors il vient de *ne*, mot italien à l'*e* final duquel les Niçois ont donné le son nasal ; le français dit : en *voulez-vous ?* l'italien : ne *volete* ? le niçois : nen *voulès* ?

2° Il est pronom personnel signifiant *nous* ; exemple : *Eu* nen *douna vacança,* il *nous* donne congé. Ici encore c'est le pronom personnel italien *ne* synonyme de *noi*, comme dans : *Perchè* ne *disunisci-tu*, *se l'amor* ne *stringe ?* (Pourquoi *nous* désunis-tu, si l'amour nous réunit?); et l'*e* de ce pronom a pris aussi à Nice le son nasal.

164. — *N'i*, *n'in* et *n'ien*. Ces trois mots signifient *y en*, *lui en*, *leur en ;* ce sont des formes contractées du pronom *ne*, d'origine italienne, et de l'adverbe *li* (français *y*) ou du pronom *li* signifiant *lui*, avec nasalité de la voyelle *i* dans *n'in*. Exemples : *Quantu* n'i *era* ? N'i *era doui mille*. (Combien *y en avait-il ?* Il *y en* avait deux mille).

D'oli fin, mete-*n'in* pura

(Emmanuel, *La Pesca*).

[D'huile fine, mets-y en aussi.]

N'in *douneri* (je *lui en* donnai, ou je leur en donnai). *Ela* n'ien *parla e* ni *a parlat* (elle *lui en* parle et *lui en* a parlé).

Dans chacun de ces cas la contraction doit s'indiquer par une apostrophe.

N. B. — *N'in* est moins usité que *n'ien*, lequel mot est (ce nous semble) une forme euphonique de *n'in* plutôt qu'une sorte de périssologie résultant de l'emploi des deux pronoms *ne* et *en* contractés avec le pronom *li*.

165. — *Miéu*, *tiéu*, *siéu*, précédés de l'article sont pronoms possessifs. Suivis d'un nom auquel ils se rapportent, ils sont des deux genres et des deux nombres; exemples : *Lou* miéu *libre*, *lu* miéu *libre*, mon livre, mes livres (*littéralement :* le mien livre, les miens livres) ; *la* siéu *boutiga*, *li* siéu *boutiga*, sa boutique, ses boutiques.

Mais placés après un nom, ces mots sont des adjectifs possessifs, et alors ils font au féminin singulier *miéva*, *tiéva*, *siéva*, et au féminin pluriel *miévi*, *tiévi*, *siévi ;* exemples : *L'anima* miéva, mon âme. *De qu soun aqueli pluma*? *soun* miévi ; A qui sont ces plumes ? Elles sont *miennes*.

Le pronom féminin la *miéuva* ou *miéva*, la *tiéuva*, la *siéuva*, li *miéuvi*, etc., suivi d'un nom perd sa dernière syllabe *va*, *vi* ; ainsi l'on dit toujours : *la miéu maioun*, ma maison, *la tiéu frema*, ta femme, *li sieu camia*, ses chemises, et jamais *la miéva maioun*, etc.

166. — *Aquestou*, *aquest*, fém. *aquesta*, servent à désigner une personne ou une chose qui est proche ou dont on a parlé en dernier lieu ; *aquéu* ou *aquel*, fém. *aquela*, pour désigner une personne ou une chose éloignée ou dont on a parlé en premier lieu. Exemples :

Aquest *aubre es un pourtegalié* [1], aquéu *ou* aquel *autre es un citrounié*; Cet arbre est un oranger à fruits doux, *celui-là* est un oranger à fruits aigres. *Lu doui filosofo Eraclito e Democrito eron d'un caratere tout-a-fè diferent* : aquestou (Democrito) *si riia toujou,* aquéu (Eraclito) *toujou si plourava ;* Les deux philosophes Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère tout-à-fait différent : *celui-ci* riait toujours, *celui-là* pleurait sans cesse.

166 [bis]. — Devant un substantif, le pronom indéfini *minga* doit être immédiatement suivi de la préposition *de ;* il signifie alors *pas de, point de.* Exemples : minga *de maioun,* pas de maison ; minga *d'ome,* point d'homme *ou* d'hommes.

Verbe

PHRASE INTERROGATIVE ET PHRASE NÉGATIVE

167. — En français, lorsqu'on interroge, on met ordinairement le pronom sujet après le verbe, en le joignant à ce verbe par un trait d'union : *chanté-je ? chante-t-il ? irons-nous ? voulez-vous venir ?* Ce moyen n'est guère employé en niçois, par la raison que dans cet idiome les verbes se conjuguent sans le secours d'un pronom sujet (82, *N.B.*) : presque toujours le ton de voix suffit pour marquer l'interrogation : *canti ? canta ? aneren ? voulès veni ?* ou bien l'on met *es que* (est-ce que) devant le verbe : *es que canti ? es que canta ?* etc.

168.— Pour rendre la phrase négative on met *noun* avant le verbe et on le fait suivre ou non du mot *pas,*

1. « Lou *pourtegalié* » (RANCHER. *Nem.* III, 270). On dit aussi *portugalié,* forme meilleure à notre avis.

qui est absolument nécessaire en français et ne l'est point en niçois. Exemple : Allez-vous au théâtre ? — Moi, oui ; mais mon frère *n*'y va *pas* : *Anas au teatre?* — *Iéu, oui ; ma moun fraire* noun *li va*, ou noun *li va pas*.

Quelquefois il suffit de mettre simplement *pas* après le verbe, en sous-entendant la négative *noun* ; exemple : *Iéu fau* pas *acò :* Moi, je *ne* fais *pas* cela.

REMARQUES SUR LE SUJET

169.— Quoique le niçard supprime le pronom sujet, on doit néanmoins l'exprimer quand il y a dans la phrase deux verbes marquant opposition, comme : **Tu,** *ti ries;* iéu, *mi plouri* : Toi, tu ris ; moi, je pleure.

170. — Un verbe peut avoir pour sujet un autre verbe à l'infinitif et faisant fonction de substantif ; exemple : Manjà *tròu es nuisible à la santa* : *Manger* trop est nuisible à la santé.

171. — Le verbe ayant pour sujet un nom collectif suivi d'un complément, s'accorde avec ce collectif ou avec ce complément, suivant que le collectif est *général* ou *partitif*.

Le collectif est *général*, lorsqu'il exprime la collection entière : il est alors ordinairement précédé de l'article *le*, *la*, *les* (lou, la, lu, li). Exemples : *La foule* des humains ; *la multitude* des étoiles ; : **La foula** *dei ome*; **la multituda** *de li stella.*

Le collectif est partitif, lorsqu'il n'exprime qu'une partie de la collection ; il est alors ordinairement précédé de *un*, *une* (un, una). Exemples : *Une foule* d'hommes, *une multitude* d'étoiles : **Una foula** *d'ome,* **una multituda** *d'estela.*

172.— Règles.— I. Le verbe s'accorde avec le collectif général : *La foule* des humains *est* sous la puissance de Dieu : **La foula** *dei ome* **es** *souta la puissança de Diéu.*

II. – Mais si le collectif est partitif, le verbe s'accorde avec le complément de ce collectif : *Une foule* d'hommes *manquent* d'instruction : **Una foula** *d'ome* **mancon** *d'instrucioun.*

173. — Avec les adverbes de quantité et les locutions adverbiales *bien des*, *la plupart des*, *la plus grande partie des*, on suit cette dernière règle. Exemples : *Beaucoup* d'hommes *sont* dans l'erreur; **Touplen,** *d'ome* **soun** *en l'errour.*

N. B.— Le verbe s'accorde avec le complément de ces locutions, même lorsque ce complément est sous-entendu. Exemples : **La plus part eron** *d'estrangier*, La plupart étaient des étrangers. **Touplen digueron** *que achetavon lou partit* ; Beaucoup *dirent* qu'ils acceptaient le parti.

REMARQUES SUR LES COMPLÉMENTS

174. – Lorsqu'un verbe a pour complément ou régime l'un des pronoms personnels de la 3e personne *le*, *la*, *les* (en niçois *lou, la*, *lu*, *li*) et un autre pronom personnel, en français on énonce les pronoms *le*, *la*, *les* après cet autre pronom [1] : c'est le contraire en niçois. Exemples.

1. Sauf néanmoins le cas où le complément indirect est l'un des pronoms *lui*, *leur*, *moi* ; exemples : *Je* le lui *donne*, *on* la leur *donne*, *donnez*-la-moi.

EN FRANÇAIS	EN NIÇOIS
Je *te la* donne	*La ti* douni.
Je *vous le* donne	*Lou vous* douni
Il *nous la* fit voir	*La nen* faguet veire.
Il *se la* donne	*La si* douna.
Je *me les* donne	*Lu mi* douni
On *me les* promit	*Lu mi* proumeteron.
On *te les* (fém.) rendra	*Li ti* rendran.
Qui *te l'a* dit ?	Qu *lou t'*a dich ?
Je *m'y* applique	*Li m'*appliqui.
Montre-nous-le furieux	Mouostre-*lou-nen* furious.
	(*Ném.* IV, 27)

N. B. — Avec le pronom *en* au lieu de *le*, *la, les,* le français dit comme le niçois :

EN NIÇOIS	EN FRANÇAIS
Li en ou *ti nen* dounerai	Je *lui en* donnerai
V'en douneran.	On *vous en* donnera.

175.— Si le pronom complément suit immédiatement son verbe, on le joint à ce verbe par un trait d'union. Exemples : *Donnez*-le, *regardez*-les, *suivez*-moi, *remplissez*-en.

On joint de même par un trait d'union un second pronom complément au premier ; le vers de la *Nemaïda*, *mouostre*-lou-nen *furious,* etc., cité précédemment, nous en offre un exemple. Voir alinéa 2. 4°. ce que nous avons déjà dit à ce sujet.

On ne saurait donc après cela approuver les formes suivantes, qui se voient dans le même poème :

Laissemi (II, 171)	*au lieu de*	laisse-mi
Revireti (II, 327)	—	revire-ti
Regarjalu (VII, 507)	—	regarja-lu
Avalali (I, 170)	—	avala-li
Pourtavou (VI, 143)	—	pourta-vous
Sierveven (VI, 144)	—	sierve-v'en
Remplissenen (III,285)	—	remplisse-nen

Souder ainsi les mots, c'est non-seulement en altérer la forme, mais aussi jeter de l'incertitude sur le rôle de chacun d'eux et par conséquent sur le sens de la phrase. Comment en effet ne pas hésiter sur la signification d'un mot qui se présente ainsi : *diloumi* (Nem. I, 60) ? Ecrivons *di-lou-mi*, et ces trois mots, rendus parfaitement distincts, n'offrent plus la moindre obscurité.

Cette réforme orthographique est d'autant plus nécessaire, qu'elle mettra enfin d'accord avec lui-même l'écrivain niçois ou son imprimeur.

Est-il en effet rien de plus illogique, de plus absurde que d'écrire au chant V, v. 262 de la *Nemaïda* : **Faili** *la carità* (fais-lui la charité), et sept vers après : **Laisse-li** *pihà part* (laisse-lui prendre part), surtout lorsqu'on a déjà écrit au ch. II, v. 171 : *Laissemi* au lieu de *Laisse-mi*.

176.— Plusieurs verbes peuvent avoir un complément commun, pourvu que ces verbes n'exigent pas un complément de nature différente. Ainsi l'on dira bien : *Moun paire* **croumpet** *e pi* **vendet** *aquéu bouosc* (mon père acheta et puis vendit ce bois), parce que les verbes *croumpet* et *vendet* peuvent avoir l'un et l'autre pour complément direct *aquéu bouosc*.

177.— Mais si les verbes exigent des compléments de nature différente, il faut donner à chacun d'eux le complément qui lui convient. Ainsi l'on ne dira pas : *Moun paire* **croumpet** *e* **proufitet** *d'aquéu bouosc* (mon père acheta et profita de ce bois) ; parce que le verbe *croumpet* ne peut pas avoir pour complément *d'aquéu bouosc*; il faudra dire : *Moun paire* **croumpet** *aquéu bouosc e* **nen proufitet**

178.— *Remarque.*— Cette règle s'applique aussi aux adjectifs et aux prépositions. On ne dira donc pas : *Aquel ome es* util *e* countent *de la siéu famiha* (cet homme est utile et content de sa famille), parce que l'adjectif *util* ne peut avoir pour complément *de la siéu famiha.* On ne dira pas non plus : *A parlat* contra *e* en favour *dóu siéu parent* (il a parlé contre et en faveur de son parent), parce que *dóu siéu parent* ne peut être régi par la préposition *contra.* Il faut dire : *Aquel ome es* util *à la siéu famiha e n'es* countent ou *es* countent *d'ela* ; *A parlat* contra *lou siéu parent e* en la siéu favour.

EMPLOI DES TEMPS

179.— On ne doit employer le *passé défini* que lorsqu'il s'agit d'un temps entièrement écoulé ; ainsi ne dites pas : Travaieri *estou matin, ancuei, esta semana, est'an* (*Je travaillai* ce matin, aujourd'hui, cette semaine, cette année) ; parce que le jour, la semaine, l'année sont des époques qui durent encore au moment où l'on parle. Mais on dira bien : Travaieri *ier, la semana passada, l'an passat,* parce que les époques désignées sont entièrement écoulées.

180.— Quant au *passé indéfini* il s'emploie indifféremment pour tout temps passé, qu'il soit entièrement écoulé ou non ; ainsi on dit également bien : Ai travaiat *estou matin, ier, esta semana, la semana passada,* etc. (*J'ai travaillé* ce matin, hier, cette semaine, la semaine passée).

181.— Les gens de la campagne, parlant à leur maître, ne se servent pas, par respect, de la 2me personne de l'impératif ; ils la remplacent par la 3me du subjonctif. Ainsi au lieu de dire : Veguès, *moussu,* (voyez,

monsieur), ils disent : Vegue, *moussu*, (que monsieur voie, sous-entendu, *je désire*, *je prie* que monsieur voie). C'est un italianisme.

182. — Un autre italianisme, plus évident encore, c'est d'employer dans les phrases négatives le présent de l'infinitif à la place de la 2me personne du singulier de l'impératif, et de dire, par exemple :

Ma tu non *prestar* (*sic*) fet au siéu flatur lengage.
(Ammirati. *Conséu*).

[Mais toi, ne *prête* pas foi à son flatteur langage.]

Et avec Rancher :

Noun *proudigà* lou tiéu, ma noun *pihà* lou vici
D'estre avarou.
(*Nem.* v. 271).

[Ne *prodigue* pas le tien, mais ne *prends* pas le vice d'être avare.]

Cette manière de s'exprimer s'explique fort bien par l'ellipse d'un verbe, *devè* (devoir) par exemple : la phrase complète serait : *Tu noun* dèves proudigà *lou tiéu, ma noun* dèves pihà *lou vici d'estre avarou.*

183.— *Emploi des temps du subjonctif.*— 1re Règle. Ainsi qu'on l'a vu aux modèles des diverses conjugaisons, le présent du subjonctif sert en même temps pour le futur ; il suit de là que si le premier verbe est au présent ou au futur, il faut mettre le second au présent du subjonctif [1]. Exemple : *Lu vouostre parent* desiron *o* desireran *que* sigués *plus attent* (vos parents *désirent* ou *désireront* que vous soyez plus attentif.)

2me Règle. Si le premier verbe est à l'un des temps passés ou au conditionnel, on mettra le second à l'im-

1. Pourvu, bien entendu, que le premier verbe exige le mode subjonctif.

parfait du subjonctif. Exemple : *Lu vouostre parent* desireron, an desirat, avion desirat, desirerion *que* fouguessias *plus attent* (vos parents *désirèrent*, *ont désiré*, *avaient désiré*, *désireraient* que *vous* fussiez *plus attentif*.)

184.— *Remarque.* — Ces règles sont loin toutefois d'être absolues ; ainsi après un premier verbe au présent ou au futur, non seulement on peut mais on doit mettre le second à l'imparfait, au passé et même au plus-que-parfait du subjonctif, suivant le rapport de temps qu'il y a entre les deux verbes ; exemples :

Je ne *crois* pas qu'il *vînt* tous les jours, comme vous le prétendez.	Noun *cresi* pas que *venguesse* toui lu jou, couma lou pretendès.
qu'il *osât* venir si on le lui défendait.	que *aujesse* venì se lou li defendion.
qu'il *soit venu* hier soir.	que *sigue vengut* ier au sera.
qu'il *fût venu* plus tôt, même sans cette affaire qui qui l'a retenu.	que *siguesse* ou *fouguesse vengut* plus lèu, mème sensa aquel afaire que l'a retengut.

Le plus sûr est de voir à quel temps de l'indicatif ou du conditionnel, on mettrait le second verbe, si la phrase exigeait l'indicatif ou le conditionnel, et en conséquence de mettre le temps correspondant du subjonctif. Voici quelle est la correspondance des temps du subjonctif avec ceux de l'indicatif et du conditionnel :

Subjonctif	Indicatif et Conditionnel
Le *présent* correspond......	au *présent* et au *futur* de l'indicatif.
L'*imparfait* correspond.....	à l'*imparfait* de l'indicatif et au *conditionnel présent*.
Le *passé* correspond........	au *passé défini*, au *passé indéfini* et au *futur antérieur*.
Le *plus-que-parfait*..........	au *plus-que-parfait* de l'indicatif et au *conditionnel passé*.

Si dans les quatre phrases ci-dessus par exemple, nous rendons affirmatif le premier verbe, nous aurons le second non plus à l'un des temps passés du subjonctif, mais à l'imparfait de l'indicatif, au conditionnel présent, au passé défini ou au passé indéfini et au conditionnel passé :

Je *crois*	*Cresi*
qu'il *venait* tous les jours, comme vous le prétendez.	que *venia* toui lu jou, couma lou pretendès.
qu'il n'*oserait* pas venir, si, etc.	que noun *aujeria* pas venì, se, etc.
qu'*il vint*, qu'*il est* venu hier soir.	que *venguet*, qu'*es vengut* ier au sera.
qu'il *serait venu* plus tôt, sans cette affaire qui l'a retenu.	que *seria vengut* plus lèu, sensa aquel afaire que l'a retengut.

Participe

185.— La règle d'accord du participe passé avec son complément direct n'a jamais été bien formulée ni par conséquent bien observée à Nice. Nous avons fait remarquer :

1° Qu'en niçois, le participe, de même que l'adjectif, ne peut varier que lorsqu'il est en rapport avec un nom ou un pronom du genre féminin (127) ;

2° Que construit avec l'auxiliaire *avé* (avoir), le participe passé s'accorde avec son complément direct, mais seulement lorsque ce complément le précède (132).

Ainsi l'on dit : *La letra* qu'avès escricha, l'ai legida (la lettre que vous avez écrite, je l'ai lue), en faisant accorder les participes *escricha* et *legida* avec les compléments directs *que* et *la*, qui rappellent l'idée de *letra* ; et l'on dit sans accord : *Ma maire* a escrich

doui letra (ma mère a écrit deux lettres), parce que le complément direct *doui letra* est placé après le participe *escrich*.

186.— Cette règle n'est pas nouvelle ; on la connaissait et on l'observait à Nice dès le 13e siècle ; voici en effet un vers de la *Vida de sant Honorat*, poème du troubadour niçois Raymond Féraud, qu'il termina l'an 1300, comme il nous l'apprend lui-même [1] :

La guerra de Budac *c*'avia (*qu*'avia) lonc temps *aguda*
(I. p. 4.)

[La guerre de Budac *qu*'il avait *eue* longtemps.]

Nous y voyons que le participe passé *aguda* s'accorde avec son complément direct *que*, rappelant l'idée du nom féminin *guerra* et placé avant ce participe.

Toutes les personnes qui parlent bien disent, ce nous semble : *Trovi bouona la resoun* qu'as dounada (je trouve bonne la raison que tu as donnée).

Malgré cela, un prêtre de Nice, don Micéu (prononcez *Mitchéu*), auteur d'une petite grammaire niçoise, fort incomplète, redigée en niçard et publiée en 1840, ne fait accorder le participe passé construit avec l'auxiliaire *avè* que dans le cas où le complément direct qui le précède est le pronom féminin *la*, pluriel *li*, excluant ainsi, tout autre pronom, même le pronom relatif *que*, et donnant comme exemples les deux phrases que voici :

1. Mas ben vuelh que sapian las jens
Que l'an de Dieu mil e tres cens
Compli le priols son romans
A l'onor de Dieu e del santz.

Raymond Féraud, qui, après une vie fort agitée, s'était fait moine à Lérins, était alors prieur de l'abbaye à la Roque-Esteron.

La letra **que** ton frere (*sic*) a **ressut, l'ai legida.**
Li fila [1] **que** li avii **prestat, li** m'a **rendudi.**

On chercherait vainement dans une autre langue quelque chose de plus illogique et de plus anti-grammatical. Si le pronom féminin *la* (plur. *li*) commande l'accord, pourquoi n'en serait-il pas de même du pronom féminin *que* rappelant aussi l'idée de *letra*? Pourquoi n'en serait-il pas de même de tout autre pronom, de *mi*, *ti*, *si*, *nous* et *vous*, tenant la place d'un nom féminin ?

C'est sans doute en vertu de cette règle singulière, pour ne pas dire plus, que le poète Guisol a fait parler ainsi une femme :

Regarjas !... regarjas !... don jusqua **m'a mourdut**
(*Lou dina ridicul* I. 5) [2]

Au lieu de *m'a mourduda*, m'a mordue).

187.— Nous croyons donc que, malgré les exemples qui pourraient lui être contraires, l'on doit s'en tenir à la règle que nous avons donnée (page 95) et que nous avons reproduite ci-dessus : ainsi le veulent les lois de la grammaire générale, c'est-à-dire la logique et la raison.

Mais l'application de cette règle présente quelques cas particuliers que nous devons examiner.

188. — Le participe passé suivi d'un infinitif varie s'il a pour complément direct le pronom qui le précède ; il ne varie pas si ce pronom est complément direct de l'infinitif, exemples :

Cette dame chante bien, je *l'ai entendue* chanter	Aquela dama canta ben, *l'ai entenduda* cantà.

1. *Fila*, cordeau.
2. Regardez ! regardez ! jusqu'où il m'a mordu.

J'ai entendu elle, la dame ; elle chantait. Le pronom *la* est complément direct du participe.

Méfiez-vous de cette personne : je *l'*ai *entendu* accuser de mauvaise foi par bien des gens.

Mesfisàs-vous d'aquela persouna : *l'*ai *entendut* acusà de marrida fet da ben de gen.

Je n'ai pas entendu la personne, j'ai entendu les gens qui l'accusaient. Le pronom *la* est complément direct de l'infinitif *accuser* et non du participe : ce participe doit donc rester invariable.

Par la même raison on devra dire :

Aquela maioun, es iéu que *l'*ai *fach* bastì.

Cette maison, c'est moi qui *l'*ai *fait* bâtir.

Et non *que l'ai facha* (qui l'ai faite).

Es la doumestica *qu'*avès *fach* demandà.

C'est la domestique *que* vous avez *fait* demander.

Et non *qu'avès facha* (que vous avez faite).

Car ce n'est pas moi qui ai *fait* la maison: j'ai simplement agi pour la faire bâtir. Vous, non plus, vous n'avez pas *fait* la domestique ; vous avez dit de la demander. Dans le premier exemple le pronom *la* est complément direct du verbe *bastì* (bâtir) ; le pronom *que*, l'est du verbe *demandà* (demander), par conséquent le participe *fach* (fait) doit rester invariable.

189.—*Remarque.*— Cette application de la règle, sans contredit l'une des plus justes, des plus logiques, est généralement inconnue ou négligée dans tous les pays où l'on parle un dialecte de la langue d'*oc* : aussi n'est-il pas rare d'entendre une personne du Midi parlant français, dire en toute assurance : « Cette maison, c'est

moi qui *l'ai faite* bâtir. C'est la domestique que vous avez *faite* demander. » Grosse faute qui prête à rire à tous les Français du Nord.

190.— Tout participe passé entre deux *que* ne varie pas : exemple :

La lettre *que* j'ai *présumé* *que* vous recevriez.

La letra *qu'*ai *presumat* *que* recevrias.

Le second *que* est conjonction, le premier est pronom relatif, et il est complément direct, non du participe, mais du verbe qui suit ce participe. En effet cette phrase ne signifie pas : *J'ai présumé la lettre ;* elle signifie : *J'ai présumé que vous recevriez la lettre.*

191. — Le participe passé ne varie pas non plus lorsqu'il a pour complément direct un pronom rappelant l'idée d'un membre de phrase et signifiant *cela*. Exemple :

L'armée n'était pas aussi nombreuse qu'on *l'*avait *cru*.

L'armada non era autant noumbrousa que *l'*avion *cresut*.

On n'avait pas cru l'armée, on avait cru *cela*, savoir : qu'elle était nombreuse.

192. — Le participe passé des verbes pronominaux, bien qu'il soit construit avec le verbe *être*, est soumis à la règle d'accord du participe construit avec le verbe *avoir*, dans tous les cas où cet accord doit se faire; la raison en est, comme nous l'avons dit (132. *Rem.* II), qu'on sous-entend le mot *ayant* après l'auxiliaire *être*. Exemple :

La peine *que* je me suis *donnée*.

La pena *que* mi siéu *dounada*.

C'est-à-dire : *la peine que je suis* ayant donnée *à moi*, ou que *j'ai* donnée *à moi-même*.

Nota.— Le participe passé des verbes impersonnels est toujours invariable, par la raison que ces verbes sont intransitifs de leur nature et par conséquent n'ont jamais de complément direct.

Adverbe

193.— ADVERBES DE MANIÈRE TERMINÉS EN *ment* OU *men*.— Nous avons déjà remarqué que la plupart des adverbes de manière sont terminés en *men*, autrefois *ment*. Cette terminaison *ment* a pour origine l'ablatif latin *mente* de *mens ;* jointe à un adjectif féminin, elle a formé un grand nombre d'adverbes dans toutes les langues néo-latines : en français, *grandement, fortement, dévotement* [1]; en italien, *giustamente, devotamente;* en espagnol et en portugais, *justamente*, *devotamente*, etc. [2] ; et c'est le latin lui-même qui a donné le premier exemple de cette formation. On trouve en effet chez les meilleurs auteurs latins plus d'un exemple de *mente* accompagné d'un adjectif féminin dans des cas où nous pourrions rendre l'un et l'autre par un adverbe terminé en *ment* [3].

1. On écrit aujourd'hui en français *vraiment*, *hardiment*, *assurément*, etc.; mais dans les vieilles chartes tous ces mots sont écrits *vraiement*, *hardiement*, *assureement*.

2. La langue espagnole nous fournit une preuve évidente de cette formation, Lorsqu'il se présente deux adverbes en *mente*, l'usage ordinaire est de séparer les deux adjectifs féminins formant le radical et de ne mettre la terminaison qu'au dernier; ainsi l'on trouve dans les meilleurs écrivains : *segura y libremente*, sûrement et librement ; *blanda y tiernamente*, agréablement et tendrement ; *real y verdaderamente*, réellement et véritablement, etc.

3. Ovide a dit : *forti mente* (Eleg. 2 liv. 3 des Amours) ; Tibulle, *ta-*

194.— L'idiome niçois a fait comme tout autre dialecte de la langue romane ; il a formé les adverbes de manière en ajoutant *ment* (aujourd'hui *men*) à l'adjectif féminin : *entieramen*, *dignamen*, *autamen*, *fieramen*, etc.; et, bien que de nos jours il ne termine plus en *ousa* mais en *oua* le féminin des adjectifs en *ous*, il forme toujours l'adverbe sur le féminin en *ousa* : *afrousamen*, *d'afrousa; urousamen*, *d'urousa;* abandonnant, comme nous l'avons dit (35) les expressions coassantes *afrouamen*, *urouamen* à ceux qui ont le goût assez mauvais pour en faire usage.

195. — Pau *et moins bien* póu (en français *peu*). — On disait anciennement *pauc*, du latin neutre *paucum:*

Tan *pauc* nen metria
(Bertrand du Puget, 13e siècle).

[Si peu en donnât-il.]

Et aquel de Savoya en miey, un *pauc* davant
(Bertrand Riquier, 1488).

[Et celui de Savoie au milieu un peu devant.

On dit aujourd'hui *pau* en Provence, en Languedoc, etc., on le dit aussi non-seulement dans le comté de Nice, mais dans la banlieue même de la ville [1] ; ce n'est que dans les rues et les maisons de Nice qu'on entend prononcer *póu*, forme qui a contre elle l'étymologie, l'usage ancien et l'usage moderne des autres dialectes, et qui en outre offre l'inconvénient d'une confusion avec le mot *póu* du verbe *poudè*, comme dans ces deux vers de la *Nemaïda* (II, 247).

Couma l'a conouissut un *póu* spana-banquet,
Regarja se lou *póu* piha au trabuquet.

cità mente (liv. IV, 6e élég.) ; Senèque, *honestà mente* (Phenissœ, I.vers 98) ; Quintilien, *bonà mente* (Orat. inst. V, 10) ; Claudien, *devota mente* (De laud. Stil. I, v. 232), etc.

1. Nous l'avons entendu plus d'une fois à Saint-Barthélemy, hameau de la commune de Nice.

[Comme elle l'a connu un peu coureur d'aventures galantes en plein vent, elle regarde si elle peut le prendre au trébuchet.]

Préposition

196.— Le niçois ajoute ordinairement *de* à quelques prépositions qui, en d'autres langues, suffisent par elles-mêmes pour joindre le mot qui les suit à celui qui les précède. En voici plusieurs exemples tirés de la grammaire de don Micéu:

Après.	Anerai *après de* vous.	J'irai après vous.
	Vendras *après d'*eu.	Tu viendras après lui.
Darriè.	Lu valet van *darriè de* soun mestre.	Les valets vont derrière leur maître.
	S'escoundre *darriè d'*una muraia.	Se cacher derrière une muraille.
Davant.	Marchà *davant dóu* regimen.	Marcher devant le régiment.
	Paul es *davant de* iéu	Paul est devant moi.
Despì.	*Despì de* ier.	Depuis hier.
	Despì de l'an passat.	Depuis l'année dernière.
Dintre.	Serrà *d'intre d'*una caissa.	Serrer dans une caisse.
	Passejà *dintre d'*un jardin.	Se promener dans un jardin.
Soubre.	Es assetat *soubre d'*un aubre.	Il est assis sur un arbre.
Su.	M'a escrich *su d'*aquest afaire.	Il m'a écrit sur *ou* touchant cette affairé.

Nota. — Cependant on dit aussi :

Avia lou capèu *su* la testa.	Il avait le chapeau sur la tête.

197.— Les prépositions françaises *voici*, *voilà*, contraction de *vois ici*, *vois là*, ont en général pour correspondantes dans les divers dialectes de la langue d*Oc*, *veicì*, *vequì* ou *vaicì*, *vaquì*, expressions contractées aussi de *ve aicì*, *ve aquì;* à Nice on paraît avoir renoncé à ces locutions, assez anciennes cependant, et l'on n'emploie guère que la préposition *voilà*, qui est purement française, et que l'on présente ordinairement au lecteur sous cette forme bizarre *vouola*.

Vouola parlat en gen de gran couor e de couossa,
(GUISOL. *Lou dinà ridicul* II, sc. dern).

[*Voilà* qui est parlé en gens de grand cœur et de tête [1].]

Nous ne voyons pas pourquoi nous continuerions de faire usage d'un mot étranger, au lieu des deux mots *veici*, *vequì*, usités autrefois et qui sont composés d'éléments appartenant à la langue du comté de Nice.

Conjonction

198.— Certaines conjonctions ou locutions conjonctives veulent le verbe suivant au mode subjonctif : ce sont en *général* celles qui marquent le désir, le doute ou l'incertitude, telles que :

Quaque.	Sourtirai pas, quaque *fague* bèu tems.	Je ne sortirai pas, quoiqu'il fasse beau.
Afin que.	Afin que *parlesses.*	Afin que tu parlasses.
A manco que.	A manco que noun *venguesse.*	A moins qu'il ne vînt.

1. *Couossa*, calebasse, et au figuré *tête*.

Avant que.	Avant que *sigue* un an.	Avant que ce soit un an.
De póu que.	De póu que noun *vengue.*	De peur qu'il ne vienne pas.
Encara que.	Encara que noun *arrivesse.*	Encore qu'il n'arrivât pas.
Jusqu'à tant.	Jusqu'à tant *que* m'en *preguesse.*	Jusqu'à tant qu'il m'en priât.
Pourvu que.	Pourvu que li *vagues.*	Pourvu que tu y ailles.
Sensa que.	Sensa que *fouguesse* vengut.	Sans qu'il fût venu.
Sigue que.	Sigue que *venguesse.*	Soit qu'il vînt.
Supost que.	Supost que *manquessi.*	Supposé que je manquasse.

Interjection

199.— Outre les interjections et les exclamations indiquées aux alinéas 142 et 143, il en existe, dans l'idiome niçois, un certain nombre d'autres ayant leurs équivalentes dans toutes les langues, telles que *ben !* bien ! *arriè !* arrière ! *anen !* allons ! *gara !* gare ! *diantre !* etc. Trois de ces sortes d'expressions usitées à Nice exigent quelques mots d'observation.

200.— **Aten** ! ou *Atè !* est une exclamation qui exprime divers sentiments rendus en français par *Ha bon ! Ah bah ! Allons !* etc.

Aten ! vai-t'au diau !

(Guisol, *Lou dinà ridicul*, I, 6).

[Allons ! va-t'en au diable !]

Atè ! comme on dit ailleurs dans le Midi, est devenu *Aten !* à Nice, de même que *pe* et *ce* sont devenus *pen*,

cen, par suite de la tendance qu'ont les Niçois à donner le son nasal à la voyelle finale *e*.

201. — Le mot **Alè** ! qu'on entend parfois à Nice et que l'on trouve ainsi écrit dans les compositions en langue du pays, n'est autre chose que l'impératif *Allez*, que le français emploie en manière d'exclamation pour exhorter, menacer, marquer de l'indignation, affirmer avec beaucoup plus de force, etc. : **Allez** ! *ne craignez rien*. **Allez** ! *vilain drôle*. **Allez** ! *vous me faites horreur !* **Allez** ! *vous pouvez y compter*.

Cet emprunt au français n'était pas nécessaire : l'impératif *anas*, dont on se sert pour cela dans tous les dialectes de la langue romane d'*oc* était parfaitement suffisant.

202.— **Oibò** ! est une interjection italienne qui, de même qu'en italien, exprime un sentiment d'étonnement, de désapprobation ou de répugnance, comme en français les locutions *Vraiment ! Oh que non ! Allons donc ! Fi, que c'est laid* !

203. — *Remarque*.— Dans la douleur ou le découragement, on emploie souvent comme exclamation l'adjectif *paure*, pauvre ; exemples :

Paure iéu *ou* de iéu !	Pauvre moi *ou* de moi !
Paure d'éu !	Pauvre de lui !
Paure nautre *ou* de nautre !	Pauvre nous *ou* de nous !

Remarques détachées

MOTS A FORMES INCORRECTES

204.— Nous réunirons sous ce titre quelques observations particulières qui n'ont pu trouver place dans

les pages précédentes ; disons tout d'abord qu'il ne s'agit pas ici d'une simple question d'orthographe, mais de la forme essentielle même du mot.

205.— **Arret et Liera.**— On dit à Nice l'*arret* pour désigner le filet de pêche, et l'on fait ce mot du masculin ; *la liera*, est le français *aire*, terrain aplani et battu [1]. En donnant à ces deux mots la forme qu'ils ont aujourd'hui et qu'ils n'ont pas toujours eue, on a méconnu à la fois les droits de l'étymologie et les lois de la grammaire.

En effet l'*arret*, filet, vient du latin *rete*, d'où le français *rets*, le romano-provençal ancien et moderne *ret* [2], l'italien *rete*, l'espagnol et le portugais *rede*. On devrait donc écrire *la ret* et non l'*arret*. Remarquons en outre que ce mot est du féminin dans tous les dialectes du Midi, ainsi qu'en italien, en espagnol et en portugais : il devrait donc l'être aussi en niçard.

206.— Quant à *liera*, qui de même que le français *aire* vient du latin *area* [3], on a dit d'abord l'*eira*, puis l'*iera*, comme on dit encore dans les pays à l'ouest du Var ; l'on a ensuite soudé l'article au substantif : *liera;* enfin on a répété l'article devant le substantif ainsi métamorphosé, et l'on a dit *la liera*.

Nous avouons franchement que *l'iera* nous paraît préférable à *la liera*.

1. En la seson d'estiéu, la dansa e la mauresca
Fan sautar (*sic*) lu dansur soubre *la liera* fresca.
(J. Bessi, *Nouvelle Nemaïda*, I, v. 73).

2. Can l'endeman li pescador
Tireron *la ret* contra lor,
Non troban bugua ni gerllet,
Ma Tadieu, qu'es mortz en *la ret*.
(R. Féraud, *La Vida de S. Honorat*, CX. A Cimiers).

3. Devenu *aera* en bas latin.

207.— **Pax.**— C'est absolument le mot latin ; mais ce mot ne se présente jamais sous cette forme dans la vieille langue, et d'ailleurs aujourd'hui on ne le prononce point en niçois *pacs* comme en latin, mais *pas* ; cela est tellement vrai qu'on le trouve écrit ainsi (*pas*) trois fois dans la première édition de la *Nemaïda*, savoir ch. II, v. 188, ch. V, v. 194, où il rime avec *pas à pas*, et ch. IV, v. 12, faisant rime avec l'adjectif *gras*.

Les anciens écrivaient *patz* et *paz* [1] ; nous proposons d'adopter cette dernière forme, qui présentera l'avantage d'établir une distinction suffisante entre les deux homonymes *la paz* et *lou pas*.

208. — Nous avons déjà signalé une incorrection, par suite de mauvaise prononciation ou de violation des lois de la grammaire générale, dans la forme des mots *pen* (pied) et *cen que* (alin. 35, 2° et 3°), *apena* et *emplaça* (alin. 33) ; notons encore les mots suivants :

Atour, acteur. — La bonne prononciation est *actour*.

Aubedi, obéir ; **aublida**, oublier. — Ces deux mots viennent, le premier du latin *obedire*, le second d'*oblivisci* ; il faut donc écrire, non par un *a* mais par un *o* : *òubedì*, *òublidà*.

Arguri, augure.— Le latin *augurium* a donné *augure* au français, *augurio* à l'italien et *auguri* à tous les dialectes romans anciens et modernes : on doit donc préférer *auguri* à *arguri*, en faisant ce mot du mas-

1. Pregan sant Honorat
Que, si li ven à grat,
Meta *patz* en la terra.
(R. Féraud. *La Vida de sant Honorat* XL, v. 111).
La *paz* a reformat
Per toto la ciptat. (Id. v. 125).

culin, comme il l'est en français, en italien et dans toutes les langues néo-latines.

Caua, chose. — C'est là une mauvaise prononciation du mot *cauva*, seule forme admise par Rancher.

E de *cauva* de ren, souven en lou païs,
Volon de bouca en bouca, e fan de gros pastis
(*Nem.* V, v. 201).

[Et des choses de rien, souvent dans le pays, volent de bouche en bouche, et font de gros potins, *littéralement* de gros pâtés.]

Ai lou filet coupat, e pourrii ben dire,
En vous trouvant ensin, de *cauva* per fa rire
(*Id.* VI, v. 92).

[J'ai le filet coupé, et je pourrais bien dire, en vous trouvant ainsi, des choses à faire rire.]

Daissemin, jasmin. — *Daissemin*, au lieu de *jaissemin*, est encore une altération due à une prononciation vicieuse. Latin, *jasminum* (Linnée); italien, *gelsomino*; espagnol, *jazmin*; portugais, *jasmin*.

Garogna, gauragnada, charogne. — C'est *carogna*, *cauragnada* qu'on devrait dire. La vieille langue romane disait *caronha* (*nh* sonnant *gn*), *carogna* et *cauraynada* [1]. Le vrai sens de ces mots est mauvaise chair, chair corrompue, comme le français *charogne*, qui vient du latin fictif *caronia*, dérivé du nominatif *caro* chair. Voir le dictionnaire de Littré au mot *charogne*.

Gioungioun *ou* **jounjoun**, donjon. — Autre mauvaise prononciation du mot *dounjoun*, ou *donjon*, qui se lit au vers 332, ch. VII de la *Nemaïda* :

1. E cant vi la sant ysll᠎a tan fort enverinada
Del Leri e del Rin e de la *cauraynada*.
(R. Féraud. *La Vida de sant Honorat*. XXIX, v. 9).

Ni redouta, ni fouort, ni tourre, ni *donjon*
Noun lou pouodoun sauvà.

[Ni redoute, ni fort, ni tour, ni donjon ne le peuvent sauver.]

Imour, humeur.— C'est *umour* qu'on devrait dire en vertu de l'étymologie. Latin, *humor ;* langue romane ancienne, *umor ;* moderne, *umour ;* italien, *umore*, etc. — *Imour* se dit aussi en divers lieux du Midi.

Joue, jeune.— Dites *jouve* : la prononciation populaire supprime à tort le *v* dans ce mot comme dans le mot *cauva*.

Sambluc, sureau.—La présence de la lettre *l* dans ce mot n'a aucune raison d'être. Latin, *sambucus ;* langue romane ancienne et moderne, *sambuc ;* italien, *sambuco*; portugais, *sabugo*.

Soubre-jou, jour ouvrier, jour de travail, d'ouvrage, d'*obra*. — *Oubre-jou*, *obre-jou* ou *s'oubre-jou* (jour où l'on travaille) se comprendrait mieux.

Vourguès, a vourgut: veuillez, il a voulu.— Rien ne saurait justifier la présence d'une *r* dans ces formes du verbe *voulè* ; dites *vouguès* et *a vougut*, et vous parlerez bien :

Vouguès o noun *vouguès,* que sigue mouola o reda,
La si còu laissà metre e sourtì de mouneda.
(Rancher, *Nem.* III, v. 305).

[Que vous vouliez ou non, qu'elle soit souple ou raide, il faut se la laisser mettre et sortir de la monnaie].

209. — Terminons par quelques remarques particulières sur diverses expressions que le niçois a tirées du français. Ces sortes d'emprunts, très-fréquents dans toutes les langues, sont parfaitement légitimes, pourvu toutefois que le manque absolu de locutions corres-

pondantes impose la nécessité de les faire et qu'ils soient faits avec intelligence. Or, les expressions suivantes ne nous paraissent pas satisfaire à cette double condition.

210. — **Santé.** — Au vers 299. ch. V de la *Nemaïda*, nous lisons ce mot employé dans le sens de *toast :*

Li *santé* soun pourtadi, e lou veire tintina.
[Les santés sont portées, et le verre tinte.]

Pourquoi *santé*, mot purement français et qui par sa désinence *té*, particulière à la langue française, garde intact le caractère de sa nationalité? Pourquoi pas *santà* ou *santa*, mot très ancien dans la langue romane d'*oc* et qui est toujours en usage dans le midi de la France?

D'ailleurs *santé* n'a point d'analogue en niçois, tandis que *santà* a tous ceux, en très grand nombre, que la langue romane et l'italien ont reçus du latin, en supprimant l'*s* finale de la terminaison latine *tas;* tels que:

LATIN	ROMAN	ITALIEN
Bonitas	Bontà *ou* bountà [1]	Bontà
Charitas	Carità	Carità
Libertas	Libertà	Libertà
Veritas	Verità	Verità

211. — **De tan en tan.** — Il n'existe peut-être pas, dans aucune langue, de plus mauvaise locution, et pourtant Rancher n'a pas craint d'en faire usage :

E venen à sauton lou long de la puada,
Laissa de *tan en tan* partì quauque fuada
(*Nem*. III, v. 352).

[Et venant en sautillant le long de la montée, il laisse de temps en temps partir quelque fusée.]

1. On peut aussi, à l'imitation des félibres d'Avignon, de Marseille, etc., écrire sans accent sur l'*a* : *bounta*, *carita*, etc.

Cette locution adverbiale, qui a le sens du latin *identidem*, *interdum*, *subindè*, n'est, croyons-nous, que la locution française de *temps en temps* défigurée par une orthographe fantaisiste ; mais viendrait-elle de l'italien *di tanto in tanto*, comme on pourrait le penser, qu'elle n'en serait pas plus acceptable. La raison en est que le niçois pouvait très bien se passer de faire un emprunt soit au français, soit à l'italien : il n'avait qu'à prendre dans son propre fonds le mot *tems* (temps), comme l'ont fait tous les autres dialectes de la langue d'*oc*, et dire *de tems en tems*, c'eut été plus simple et plus naturel.

212.— **Set à dire, si vou plè, tout à fè.**— Ces trois locutions composées, que nous trouvons dans plusieurs écrits modernes, ne sont vraiment d'aucune langue : à laquelle en effet appartiennent les trois mots *set*, *plè* et *fè* qui en font partie ? Il nous semble qu'on aurait pu les employer sous leur forme originelle : *C'est-à-dire*, *s'il vous plait*, *tout à fait*, ou, ce qui aurait mieux valu, les remplacer par des locutions ayant le caractère romano-provençal, comme par exemple *es à dire*, *vòu à dire* ou *valent à dire*, *se vous plase* ou *se vous plas*, *tout à fet*, ou plutôt un équivalent tel que *entieramen*, *coumpletamen*, *dóu tout*, à l'imitation de l'italien *del tutto*.

On peut en dire autant des locutions *tampìs*, *randevou*, *daussitò* ou *d'aussitot* [1] ; nous préférerions de beaucoup *tant pis*, *rendez-vous*, *aussitòt*, qui ont du

1. Voir pour le mot *tampìs* la comédie de Guisol, intitulée *Lou dina ridicul*, acte 1er, sc. 5 ; pour le mot *randevou* la *Nemaïda*, ch. II, v. 85. et pour le mot *daussitò* les ch. II, v. 94, III, v. 34, IV, v. 103 et V, v. 377. Ce même mot est écrit *d'aussitot* avec apostrophe au v. 42 du 1er chant et *daussitot* sans apostrophe au v. 305 du second.

moins une forme avouable; aussi approuvons-nous M. Eugène Emanuel d'avoir écrit dans sa jolie chanson de *la Pesca*, le mot français *sitôt* en le dépouillant toutefois de son accent circonflexe :

Sitot que de la serada
S'allumon lu premier fuec,
Un' allegra retirada
Mete fin ai nouostre juec.

[Sitôt que de la soirée s'allument les premiers feux, une joyeuse retraite met fin à nos jeux.]

N. B. — Nous ne dirons rien de plusieurs autres locutions empruntées à la langue française, attendu qu'elles sont rarement employées et qu'on ne les rencontre guère que dans quelques récents écrits d'assez faible valeur.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Nota. — *Les chiffres indiquent la page*

ERRATA

—

N. B. Malgré toute l'attention qu'on a mise à la lecture des épreuves, un certain nombre de fautes n'ont été reconnues qu'après le tirage des feuilles d'impression : nous prions donc le lecteur de tenir compte des corrections suivantes et, avant tout, de lire à la 3e ligne de la page 2 : « *vertù* ou *virtù.* »

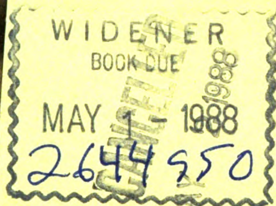
Nous le prévenons en outre qu'il retrouvera la forme *vertù* à la dernière ligne de la page 12 et à la 16e de la page 13 dans le vers :

Canten donca de Nem li *vertù,* lou courage,

que nous avons copié sur la 2e édition de la *Nemaïda;* mais nous ne devons pas lui laisser ignorer que la forme *virtù* se rencontre plus d'une fois dans le cours de ce même poème. Ajoutons que la forme *vertù*, exclusivement en usage en divers lieux du département, nous paraît préférable : 1° parce qu'elle ne diffère réellement pas du mot *vertut,* employé jadis par les troubadours de l'ancien comté de Nice ; 2° parce qu'elle est, bien plus que *virtù,* dans le génie de la vieille langue d'*Oc*.

Page	2,	ligne	19.	*aura,*	au lieu	d'*aurà*
	4	—	7.	*aquì,*	—	*aqui*
	5	—	4.	*gelà*	—	*gela*
	10	—	8 et 9.	*siéu*	—	*sìeu*
	—	—	31.	*Diéu*	—	*Dieu*
	13	—	13.	celui-là	—	celui-ci
	—	—	20.	lou siéu	—	lou sieu
	26	—	14 et 17.	lou souléu	—	lou souleu
	31	—	11.	par *at, it, ut,*	—	par *et, it, ut*
	43	—	10.	donne-m'en	—	donnez-m'en
	75	—	27.	fès	—	fes
	81	—	4.	assolvut	—	assolvat
	92	—	10.	*qu'avès touort*	—	*qu'avès tort*
	98	—	27.	Per asard	—	Per asar




WIDENER
BOOK DUE
MAY 1 - 1988
2644950


6286.52.40
Grammaire de l'idiome nicois
Widener Library 003666784
3 2044 086 612 165